LA VOIX DE L'ENFANT

Association Fédérative pour l'aide à l'enfance en détresse

RAPPORT MORAL
RAPPORT D'ACTIVITES
2008

INTRODUCTION

« Pour rendre un monde heureux, il faut commencer par les enfants »
Martin Luther King

En parcourant ce Rapport d'Activités, chacun prendra la dimension des activités déployées par la Voix De l'Enfant et ses associations membres, en France et dans le monde, et ne sera pas étonné de retrouver des actions connues car initiées depuis plusieurs années. En effet, la Voix De l'Enfant et ses associations membres ont fait le choix d'inscrire leurs interventions dans le temps et faire que les responsables locaux et la population s'approprient progressivement les programmes et en assurent la gestion et le développement. La Voix De l'Enfant se félicite de suivre, d'année en année, l'évolution des activités de ses associations membres toujours plus performantes, malgré les obstacles qui viennent parfois entraver leur évolution et leur bon fonctionnement.

Les années passant, 27 ans déjà, témoignent du souci des acteurs de terrain de pérenniser toute action engagée, pour et avec les enfants, et d'affirmer qu'elles sont une réponse au respect de leurs droits.

La préparation du Rapport d'Activités est un moment particulier qui engage chaque permanent à s'arrêter sur son travail pour en faire la synthèse. C'est un temps qui nécessite de prendre de la distance, d'évaluer et de mettre en commun, avec ses collègues, ce qui a fait, pendant l'année, le quotidien de chacun et de l'équipe, pour répondre aux attentes des associations membres, générer une dynamique et créer des synergies pour «booster» la vie fédérative. C'est un moment privilégié qui oblige l'équipe de la Voix De l'Enfant à établir un bilan et à analyser le bien fondé de l'une et l'autre des actions engagées, de leur nécessité et de proposer au Conseil d'Administration, pour l'année suivante - en l'occurrence pour l'année 2010 - les axes qui apparaissent prioritaires et des actions à privilégier au regard de situations d'urgence.

Par ce Rapport d'Activités, l'Equipe des permanents voudrait redonner au lecteur une partie du travail réalisé avec les associations et le terrain, mais aussi rendre compte aux partenaires, tant institutionnels que privés, de la façon dont sont utilisés les fonds qu'ils confient à la Voix de l'Enfant pour réaliser les programmes, assurant un mieux être à des enfants en souffrance, quels qu'ils soient, où qu'ils soient. C'est aussi l'occasion de les associer à la pérennisation des actions et aux projets qui seront réalisés, selon les moyens financiers obtenus, au cours des Exercices suivants.

2008 a été une année complexe. La conjoncture politique, sociale et économique a changé le centre de gravité de la place de l'enfant dans notre société. L'image de l'enfant se transforme. La société semble oublier le temps de l'enfance et la vulnérabilité de l'enfant qui nécessitent une protection particulière qui doit être au cœur des politiques. Alors que la Voix De l'Enfant l'appelait de ses vœux depuis des mois, ce n'est qu'en juin qu'un Secrétariat d'Etat à la famille a été nommé.
Par ailleurs, alors que les associations de protection de l'enfance avaient, depuis 2001, l'habitude de travailler étroitement avec leurs Ministres de Tutelle, notamment les Ministres de la Justice, de la Famille, de la Santé et de l'Intérieur, au cours de cette année, elles n'ont pas eu de véritables interlocuteurs directs.

Pourtant, l'actualité a entraîné, à plusieurs reprises, des déclarations de responsables politiques dont plusieurs ont été suivies d'une proposition de loi, cependant pas toujours adaptée aux besoins et au respect des enfants et des adolescents. Dans ce contexte, la Voix De l'Enfant a fait part de ses inquiétudes et présenté des propositions s'inscrivant dans le respect des droits de l'Homme et par la même des droits de l'Enfant. Comme les années passées, la Voix De l'Enfant a, de façon concomitante, démultiplié et renforcé ses démarches institutionnelles ainsi que ses liens avec de nombreux acteurs de terrain et partenaires.

En mai, la Voix De l'Enfant a pris possession de nouveaux bureaux, à l'étage du dessus. Ces nouvelles conditions de travail, en plateau, dans un espace plus lumineux et convivial, permettent une meilleure circulation de l'information et la disponibilité de bureaux favorise des réunions, des rencontres et des échanges souvent spontanés.

SOMMAIRE

Activités Fédératives _____ **p4**

- Rencontre Annuelle 2008 p5
- Réunions Ministérielles p5
- Commission Nationale Consultative des Droits de l'Homme p6
- Commission de classification cinématographique p7
- Groupement d'intérêt public Enfance en Danger p7
- GADEV p8
- Conférences Séminaires p9
- Nouveaux membres p10
- Fonds d'Aide aux Programmes p10
  - Nationaux et UAMJ p11
  - Internationaux et état civil p12
  - Intervention d'Urgence p13

Action France _____ **p15**

- Permanences et Unités d'Accueil Médico-Judiciaires p16
  - Ouvertures p16
  - Suivi p17
  - Projets p18
- Salle d'Audition Protégée au Tribunal p21
- Les Commissions p22
  - Pluridisciplinaire Enfance maltraitée p22
  - Groupe de travail « prévention » p23
  - Commission juridique p24
  - Réunion d'avocats p25
  - Affaires judiciaires p25
  - Actions diverse p27

Actions Européennes _____ **p29**

- Programme Train Together p30
- Programme Léonardo p32
- Programme Confiance p33

Actions Internationales _____ **p35**

- Etat civil p36
- Séisme Asie / La Voix De l'Enfant – E. Leclerc p38
- Mission Israël / Palestine p40
- Interventions d'Urgence p41

Communication _____ **p43**

- Rendez-vous p44
- Manifestations p45

Les Partenaires _____ **p48**

- Institutionnels p49
- Privés p50
- Nouveaux partenariats p53

Les Médias _____ **p57**

Projets 2009 _____ **p58**

Annexes _____ **p64**

ACTIVITES FEDERATIVES

ACTIVITES FEDERATIVES

➔ SYNTHESE DE LA RENCONTRE ANNUELLE DU 12 AVRIL 2008

Le thème retenu pour la Rencontre Annuelle des associations membres et des partenaires, les 11 et 12 avril, «*L'humanitaire pour qui ? Pour quoi ?*», a permis à chacun de s'exprimer sur un sujet qui interpelle et qui oblige à s'arrêter sur les actions de terrain menées afin donner un sens aux actes posés et évaluer ce que cela apporte, au quotidien, aux enfants, à leur environnement familial, social et culturel. Afin de préparer les travaux et les échanges, deux questions ont été posées aux participants :

1. A titre associatif, quel sens donnez-vous au mot humanitaire ? Quelles valeurs recouvre-t-il ?
2. Quand vous entendez, aujourd'hui, prononcer ce mot, à quoi vous fait-il penser ?

Il faut retenir que pour les associations membres, la notion d' «humanitaire» est liée à l'humain, à l'écoute, la souffrance, à l'enfant mais également à l'urgence et à l'engagement.
Diverses propositions ont été dégagées des premiers échanges. La Voix De l'Enfant et ses associations membres ont tenu à rappeler qu'il ne fallait pas que «l'action humanitaire» soit perçue par les populations locales comme l'apport de valeurs occidentales mais bien comme un partenariat.
Au cours des débats, il est ressorti que pour certains partenaires financiers, il était plus facile de d'octroyer des fonds pour répondre à «une situation humanitaire» que pour s'inscrire dans une démarche à long terme que nécessite le développement.
Ces deux journées ont été clôturées par Stéphane Hessel, Ambassadeur de France auprès des Nations Unies, grand défenseur des droits de l'Homme qui a participé à l'élaboration de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme de 1948.

« ….. Il y a une nouvelle réalité qui me paraît extrêmement importante pour chacun d'entre nous et tout particulièrement pour des femmes et des hommes réunis aujourd'hui et qui ont à cœur d'être humainement et humanitairement utiles, efficaces, non pas remercié, mais efficace, ce qui est beaucoup plus important. C'est l'extraordinaire évolution de l'intercommunication, de la facilité avec laquelle nous sommes immédiatement au courant quand quelque chose se passe n'importe où dans le monde, que nous avons la possibilité d'être en contact sur la minuté, sur la seconde, quelques fois, avec les nouveaux moyens de communication. Ça veut dire que notre responsabilité est devenue beaucoup plus globale, beaucoup plus mondiale. Ça ne veut pas dire, et j'y insiste encore, de rester indifférent à ce qui nous scandalise chez nous, dans notre France, il y a des choses scandaleuse …….. Il y a là aussi de quoi développer son sens de l'humanitaire et de l'humain qui ne peut pas être confiné sur un petit créneau étroit : quelqu'un a besoin des soins immédiat, j'essaie de le lui apporter, …… là nous pouvons impliquer autant que possible chacun d'entre nous, notre sens de l'humain qui est forcement un sens général de ce qui concourent ou ne concourent pas, ce qui concourent ou ce qui bloquent le développement d'une société, d'une personne et plus particulièrement d'un enfant».

➔ REUNIONS DE TRAVAIL MINISTERIELLES ET INTER-MINISTERIELLES

- **Secrétaire d'Etat à la Famille**

Atelier du numérique et comité de suivi Protection de l'enfance sur Internet.
La Voix De l'Enfant a été invitée a participé, le 12 juin, à l'Atelier du numérique présidé par Madame Nadine Morano, Secrétaire d'Etat à la Famille. Cette dernière a rappelé l'engagement du Ministère dans la protection de l'enfance sur Internet et présenté les trois grands axes de son combat :

- ✓ L'aboutissement à la mise en place du blocage des sites pédopornographiques.
- ✓ L'amplification et la coordination de la sensibilisation des familles à travers le lancement d'une grande campagne nationale audiovisuelle sur les dangers de l'Internet pour les enfants et les jeunes (pédopornographie, addiction, cyberchantage, happy slapping, marketing agressif, etc.).
- ✓ Une plus grande fiabilité des logiciels de contrôle parental.

La Ministre a souligné que l'appel à la responsabilité des parents doit être accompagné par une prise de conscience de l'ensemble des acteurs : pouvoirs publics, professionnels de l'Internet, associations familiales et de protection de l'enfance.

- **Ministère de la Justice**

Début octobre, la Voix De l'Enfant a été invitée par le Ministère de la Justice qui a réuni les associations de victimes et de protection de l'enfance pour la présentation d'un nouveau service : le Service d'aide au recouvrement des victimes d'infractions (SARVI), qui complète le CIVI, Commission d'Indemnisation des victimes d'Infractions. Ce service indemnise les victimes d'infractions graves dont les auteurs sont insolvables. Le SARVI doit permettre d'améliorer l'indemnisation des victimes. La Voix De l'Enfant a rappelé que ce Service ne prenait pas en compte les mineurs étrangers victimes de reconnus ressortissants français coupables quand ces mineurs ne vivent pas sur le territoire français et a demandé que cette question soit prise en compte.

➔ COMMISSION NATIONALE CONSULTATIVE DES DROITS DE L'HOMME (CNCDH)

- **Travaux des sous commissions**

Tout au long de l'année, la Voix De l'Enfant a participé activement aux travaux mensuels de la sous commission D - *Education et formation aux droits de l'Homme. Droits de la femme, de l'enfant et de la famille* ainsi qu'à trois de ses groupes de travail, l'un relatif à l'homoparentalité, le second relatif au recueil de la parole de l'enfant et le dernier sur la traite des êtres humains. Lors des diverses réunions du groupe de travail de mai à septembre, la question de la prise en charge et de l'accompagnement tant social, médical et psychologique des mineurs victimes étrangers a été étudiée. La Voix De l'Enfant a fait valoir l'importance de faciliter le relais entre les différents services administratifs, qui ont à connaître de ces situations du fait, notamment, que sans papiers, l'accès à une scolarité et à une régularisation est très complexe. Les recommandations européennes en la matière doivent être appliquées en France, afin que les victimes de traite bénéficient plus facilement de titres de séjour, et ce dès qu'elles se font connaître auprès des autorités. Par ailleurs, la Voix De l'Enfant a insisté sur la nécessité de prévoir des programmes de prévention, dans les pays d'origine, afin de prévenir les jeunes des trafics et des dangers qu'ils encourent. Dans ce cadre, la Voix De l'Enfant prépare un document afin d'alerter les jeunes africains sur les dangers de suivre de «faux» agents sportifs.

Au cours des mois de juillet, août et septembre, la Voix De l'Enfant a participé activement au groupe de travail sur les questions nationales qui a eu à donner un Avis sur le projet de loi pénitentiaire. La Voix De l'Enfant a rappelé les textes internationaux encadrant la détention des mineurs. Elle a insisté sur la nécessité d'inscrire, comme principe, dans la nouvelle loi pénitentiaire qui a pour objet de garantir les droits fondamentaux de tous les détenus, que la détention pour les mineurs ne doit être utilisée qu'en dernier recours, seulement pour une période minimum nécessaire et être limitée à des cas exceptionnels. La Voix De l'Enfant regrette que le projet de loi n'ait pas plus détaillé le régime de détention des mineurs, dans sa particularité au regard du régime applicable aux majeurs. Après plusieurs réunions en assemblée plénière, un avis a été adopté en décembre.

Dans ce contexte, la Voix De l'Enfant s'inquiète du peu de considération portée par le législateur à la question des détenus mineurs et s'interroge sur la prochaine réforme de l'ordonnance du 2 février 1945 relative à l'enfance délinquante.

Elle a, par ailleurs, travaillé sur la justice des mineurs, qui est un des thèmes de réflexion « fil rouge » de la Commission Nationale Consultative des Droits de l'Homme. Après l'audition de plusieurs experts, juristes et magistrats, la Voix De l'Enfant a participé à l'élaboration d'une note destinée au Ministère des Affaires Etrangères et après avoir fait part d'un certain nombre de remarques elle a proposé des modifications relatives au "Projet de règles européennes pour les délinquants mineurs". Elle a, entre autres, insisté sur la définition «des mineurs délinquants» qui est un terme qui doit rester réservé aux mineurs condamnés, et non pas être généralisé à ceux qui sont seulement mis en cause.
La Voix De l'Enfant a, de plus, suivi les réflexions et la préparation de l'Avis sur la scolarisation des enfants handicapés, adopté en novembre 2008. L'Association Rencontres Jeunes Handicaps, membre de la Voix De l'Enfant, a participé à plusieurs réunions de ce groupe de travail.

En mai, la Voix De l'Enfant a participé à la rencontre exceptionnelle avec M. Thomas Hammarberg, Commissaire aux Droits de l'homme du Conseil de l'Europe, à la CNCDH.
Cette réunion fut l'occasion d'échanger sur les préoccupations relatives au respect effectif des Droits de l'Homme en France. La Voix De l'Enfant a souligné son inquiétude face au projet de réforme de l'Ordonnance du 2 février 1945 relative aux mineurs délinquants et au manque de moyens humains et financiers pour la mise en œuvre et l'application de la législation existante.

Elle a également informé le Commissaire de ses préoccupations concernant le traitement des mineurs isolés étrangers, des tests osseux inadaptés et de la lenteur des procédures de regroupement familial. Elle a pu s'entretenir avec le Conseiller du Commissaire sur les auditions des mineurs victimes de violences réalisées dans les Permanences ou Unités d'Accueil Médico-Judiciaires.

➔ COMMISSION DE CLASSIFICATION DES ŒUVRES CINEMATOGRAPHIQUES DU CONSEIL NATIONAL CINEMATOGRAPHIQUE

Membre depuis 2003 de la Commission de Classification des œuvres cinématographiques, dans le collège du Ministère de la Famille, le mandat de la Voix De l'Enfant, représentée par sa Directrice, a été renouvelé.

Tout film, français ou étranger, de court ou de long métrage, ainsi que toute bande-annonce, en vue d'une diffusion publique doivent être présentés préalablement à la Commission de classification qui les visionne intégralement et collectivement. Les œuvres cinématographiques soumises à classification sont visionnées, en premier examen, par la sous-commission de la Commission de classification des œuvres cinématographiques. A l'issue du visionnage de chaque œuvre cinématographique, l'un des membres rédige un rapport qui fait état de l'avis de chacun d'entre eux. La sous-commission propose pour chacune des œuvres cinématographiques visionnées, en la motivant, celle des mesures prévues par la réglementation qui lui paraît adaptée : autorisation pour «tous publics», interdiction aux moins de 12 ans, interdiction aux moins de 16 ans, interdiction aux moins de 18 ans, éventuellement assortie d'un avertissement. La sous-commission fait office de «filtre». Lorsqu'elle recommande à l'unanimité une autorisation «tous publics», l'œuvre cinématographique n'est pas renvoyée en Commission plénière. En revanche, dès lors qu'un de ses membres se prononce en faveur d'une mesure de restriction, quelle qu'elle soit, l'œuvre cinématographique est intégralement visionnée par la Commission plénière.

La Commission plénière, dans laquelle siège la Voix De l'Enfant, se réunit deux soirs par semaine pour procéder, par séance, au visionnage en moyenne de deux films renvoyés par la sous-commission.

➔ GIPED – GROUPEMENT D'INTERET PUBLIC ENFANCE EN DANGER

- **GIPED et les Associations de protection de l'enfance**

Fin novembre, la Voix De l'Enfant a participé à la réunion des associations au SNATED (Service National d'Accueil Téléphonique pour l'Enfance en Danger). Au cours de cette réunion, l'équipe du 119 a présenté le fonctionnement de son service ainsi que son nouveau système informatique de référencement des appels.

Par ailleurs, un membre de l'équipe a présenté le travail réalisé par le SNATED pour développer ses contacts avec les Correspondants des Conseils Généraux afin d'améliorer le retour des informations transmises par les écoutants.

- **GIPED Conseils d'Administration et Assemblée Générale**

En tant que membre, la Voix De l'Enfant a participé activement aux réunions du Conseil d'Administration du GIPED. Elle a, à plusieurs reprises, demandé une réelle réflexion sur les travaux de ce dernier, en dehors des questions administratives qui laissent peu de temps aux questions de fond. Elle a par ailleurs demandé qu'une discussion soit engagée concernant le choix des thèmes retenus par l'ONED (Observatoire National de l'Enfance en Danger) pour les recherches et les études.
La Voix De l'Enfant a participé à l'Assemblée Générale du GIPED, le 22 octobre. Le bilan de l'année et les projets ont été présentés, ainsi que le programme de communication qui a pour objectif de revaloriser l'existence et la mission du numéro vert 119 Allo Enfance en Danger.

- **ONED (Observatoire National de l'Enfance en Danger)**

En juin, à Paris, la Voix De l'Enfant a participé à la journée interdépartementale de l'ONED sur la «Mise en place des Cellules départementales et des Observatoires départementaux de la protection de l'enfance».

Un état des lieux des Cellules de «traitement des informations préoccupantes» a été présenté. Ce dernier a été établi à partir d'une étude réalisée sur 90 questionnaires adressés aux Conseils Généraux. Elle montre que, dans 52% des situations, une cellule existait déjà ; dans 15 %, une cellule venait d'être créée ; dans 19% des départements, des projets étaient en cours ; enfin dans 15%, il n'y avait pas encore de projet mais le principe était adopté.
La Voix De l'Enfant constate que la loi du 5 mars 2007 n'a amené que 33% de départements, qui ne l'avaient pas encore fait, à enclencher une réflexion et une action. Importance donc de suivre la mise en application de la loi de mars 2007 dont la plupart des décrets d'applications ne sont toujours pas sortis.
En décembre, participation à une journée d'étude sur les mineurs en difficultés multiples, organisée par l'ONED. Il ressort que dans un certain nombre de situations un lien peut être fait, sans que cela soit systématique entre «mineur en danger et mineur délinquant».

➔ GADAEV (Groupement d'Associations de Défense et d'Assistance à l'Enfance Victime)

Les cinq associations de protection de l'enfance : l'Enfant Bleu- Enfance Maltraitée, Enfance et Partage, la Fondation pour l'Enfance, Enfance Majuscule et la Voix De l'Enfant, se sont retrouvées au cours de l'année pour travailler sur des thèmes communs.
En janvier, elles ont fait part de leur stupéfaction devant l'absence d'invitation pour intervenir dans le documentaire ou dans les débats du magazine «Outreau : le juge et la menteuse», des associations partie civile au procès dit «d'Outreau». Les associations ont interpellé les médias et la Présidence de la chaîne dans un Communiqué de Presse, s'interrogeant sur les raisons qui ont amené l'équipe du magazine à faire l'impasse sur l'intervention des associations représentants les enfants. Aucune réponse n'a été donnée.

En mars, les associations se sont interrogées, entre autres, sur l'intérêt et la possibilité qu'une victime puisse faire appel en cas d'acquittement.
En mai, réflexions sur le projet de réforme de l'ordonnance du 2 février 1945 relative à l'enfance délinquante, certains points comme la double compétence du Juge pour Enfant (pénale et civile) pouvant concerner chaque association. Par ailleurs, la question de l'absence de consentement du mineur qui doit être prouvée, en cas d'agression sexuelle, pour que la qualification juridique de viol soit retenue a fait l'objet de discussions et une réflexion a été engagée pour soumettre une proposition.
Avant l'été, les associations se sont réunies pour établir les priorités qu'elles souhaitaient porter ensemble auprès des pouvoirs publics. Elles se sont interrogées sur la position à prendre concernant le projet de réforme de l'Ordonnance de 1945. Les questions relatives notamment à l'âge de la responsabilité pénale, au

rôle du juge des enfants ont été abordées ainsi qu'un projet de proposition relatif à l'âge du consentement pour un mineur victime de violences sexuelles.
A la rentrée de septembre, les associations se sont retrouvées pour réfléchir ensemble sur des propositions permettant d'améliorer les conditions de prise en compte de la vulnérabilité des enfants victimes d'agressions sexuelles. La notion et l'âge du consentement ont été au cœur des échanges. Les travaux se sont poursuivis et les propositions reportées début 2009

➔ CONFERENCES / SEMINAIRES

En janvier, la Voix De l'Enfant a participé, à la Cour de Cassation, à un colloque sur « l'enfant et le droit musulman ». Des intervenants de pays du Moyen Orient, du Maghreb et d'Afrique noire ont présenté le système juridique et les pratiques existantes en matière de statut de l'enfant en droit musulman, de filiation, d'adoption et de kafala. Ont été également abordés les thèmes de la condition des filles et de la protection de l'enfant en danger. Vous pourrez retrouver ultérieurement les actes de ce colloque dans une publication de la Société de Législation Comparée.

En juin, afin de partager l'expérience des différents acteurs en charge de l'accompagnement des mineurs isolés étrangers, la Voix De l'Enfant a participé au colloque "les mineurs étrangers isolés, vers une harmonisation des pratiques dans l'intérêt supérieur de l'enfant" organisé par l'institution de la Défenseure des Enfants. Il est ressorti que la situation des mineurs isolés étrangers demeure très préoccupante et qu'il y a urgence d'améliorer les conditions d'accueil et de prise en charge de ces derniers.

La Voix De l'Enfant est particulièrement sensible à cette question, d'une part du fait que plusieurs de ses associations membres prennent en charge des jeunes mineurs étrangers isolés dans le cadre de leurs programmes : foyer d'accueil, prise en charge thérapeutique et psychologique, formation professionnelle et d'autre part, qu'elle a été directement confrontée à cette question, à partir de situations délicates : l'accueil et l'accompagnement de jeunes footballeurs africains victimes de trafic organisé par de faux agents. Elle a été amenée à prendre en charge un de ces jeunes, de faire un signalement auprès du Parquet des Mineurs, de l'accompagner à la Brigade de Protection des Mineurs puis le lendemain à l'Unité Médico-Légale et à renouveler les démarches auprès des autorités judiciaires pour le faire protéger. Ce qui a été obtenu après plus de huit jours de mobilisation. Des actions s'organisent à la Voix De l'Enfant pour lutter contre ces nouvelles formes d'esclavage moderne.
Ce combat n'est pas vain puisqu'un des jeunes, 16 ans, blessé, renvoyé dans la rue par son Centre de formation de football, a été, sur Ordonnance de Placement du Juge pris en charge par l'Aide Sociale à l'Enfance. Il vient d'être reçu à son Brevet Elémentaire.

Au mois de juillet, la Voix De l'Enfant a également participé à une conférence à l'UNESCO, organisée par l'ambassade américaine au cours de laquelle les services américains ont exposé leurs programmes qui permettent une prise en charge rapide des victimes.

Lors d'une conférence à l'Institut Montaigne, en septembre, sur la «Prison : Machine à récidiver, machine à réinsérer ?», le Groupe de Travail de l'Institut a remis son rapport «Comment rendre la prison (enfin) utile.» Ce dernier a apporté des éléments au débat auquel participaient Mesdames Rachida Dati et Elisabeth Guigou.

En octobre, à l'UNIOPSS (Union Nationale Interfédérale des Oeuvres et organismes privés sanitaires et sociaux), la Voix De l'Enfant a pu apprécier les interventions de qualité de membres du CNRS sur le thème des mineurs délinquants et qui remettaient en cause, entre autres, l'approche des politiques pénales et sociales des mineurs en difficulté.

La Voix De l'Enfant a été associée à la sortie du long métrage de Christian Faure, Les Hauts Murs, dans lequel jouait Carole Bouquet. Afin de sensibiliser l'opinion publique et les médias sur la réforme de la justice des mineurs, prévue par Madame Rachida DATI, garde des Sceaux. Cette dernière a installé une Commission chargée « d'étudier et de formuler des propositions pour réformer l'ordonnance du 2 février 1945 sur l'enfance délinquante.

Lors de la présentation du film sur le plateau du Grand Journal de Canal + et du Journal Inattendu sur RTL, Carole Bouquet qui interprète la mère d'un des jeunes personnages, *Fil de Fer*, a fait part de son inquiétude et de celle de la Voix De l'Enfant concernant la réforme de la justice des mineurs. Elle a notamment souligné sa préoccupation sur l'éventualité de l'abaissement de l'âge de la responsabilité pénale pour les mineurs et du renforcement des mesures répressives plutôt qu'éducatives. A ses côtés sur le plateau du Journal Inattendu, Maître Henri Leclerc, avocat pénaliste et Président d'Honneur de la Ligue des Droits de l'Homme, dont elle avait souhaité la présence, est intervenu pour défendre, notamment, les fondements de l'Ordonnance de 45, rappeler qu'elle comprend des mesures répressives mais qu'elle met avant tout l'accent sur les méthodes éducatives de réinsertion : *«L'enfermement n'a jamais empêché quiconque de récidiver… La société se protégera mieux en changeant ce mineur, il faut l'entendre et l'écouter…».*
Pour souligner ces propos, Carole Bouquet a insisté sur l'importance de ne jamais opposer les droits de l'enfant aux droits de l'homme rappelant que les droits de l'enfant sont les droits de l'homme : *«Ces enfants vont devenir des hommes demain».*

➔ NOUVEAUX MEMBRES

- **Association d'Enquête et de Médiation**

L'Association d'Enquête et de Médiation accompagne notamment les mineurs victimes de violences sexuelles lors de leur audition au sein des Unités d'Accueil Médico-Judiciaires de Creil (dans l'Oise) et de Rochefort (en Charente Maritime). Aux côtés de la Voix De l'Enfant, elle a participé notamment à la création de ces deux Unités d'Accueil.

- **Karuna**

L'association « Karuna, humanité et développement » conçoit, développe et finance des projets humanitaires, éducatifs et de santé primaire en Inde, au Tibet, au Népal et au Bhoutan, en particulier pour les enfants.

- **Clair Logis**

L'association Notre-Dame du Sacré Coeur accueille, au sein de la Maison d'Enfants Clair Logis, 48 enfants, garçons et filles de 4 à 12 ans placés par les autorités judiciaires. La Maison d'Enfants Clair Logis leur propose un cadre de vie sécurisant et rassurant dans lequel les enfants évoluent grâce, notamment, à du soutien scolaire et un suivi psychologique mais aussi et surtout des ateliers d'animation et d'expression.

➔ MEMBRES SORTANTS

- Les associations Orphelins Sans Frontières
- Association des Sports de Chelles
- Inter Action MESI
- Petit Ange

➔ FONDS D'AIDE AUX PROGRAMMES

- **Fonds d'Aide aux Programmes Nationaux**

Le Comité de Pilotage s'est réuni à deux reprises pour étudier 12 demandes de cofinancement adressées par des associations membres et partenaires. Dix d'entre elles ont fait l'objet d'un cofinancement en dehors des Permanences et Unités d'Accueil Médico-Judicaires.

- L'Enfant Bleu-Enfance Maltraitée Normandie : Prévention scolaire.
Des psychologues et juristes interviennent dans les écoles primaires, collèges et lycées auprès de l'équipe éducative, des parents d'élèves et des enfants afin de lutter contre la maltraitance et de les sensibiliser à cette problématique.

- GPAS : Dispositif d'accueil d'urgence.
Le projet vise à améliorer l'organisation au sein du gîte de Guissény afin d'être plus réactifs lors des situations de crise vécues par les familles et de donner ainsi la priorité aux enfants qui en ont le plus besoin au titre de l'urgence.

- Dessine Moi Un Mouton : Séjours thérapeutiques.
Ce programme a pour objectif de permettre à des enfants malades ou ayant un proche touché par le VIH-Sida de partir en vacances pour rompre avec un quotidien souvent difficile. Ces séjours sont le point de départ d'un travail réalisé, ensuite tout au long de l'année avec les enfants et les parents.

- AISPAS : Accueil, écoute, prises en charge et suivis psychologiques des victimes d'agressions sexuelles et de leurs familles à Saint Etienne, Roanne et Montbrison.
Ce programme a pour objectif de permettre aux victimes de pouvoir être entendues dans leur souffrance par des psychologues qui les aideront à surmonter le traumatisme et d'être accompagnées dans leurs démarches auprès de la justice.

- Enfants du Monde : Accueil social
Ce programme a pour objectif d'apporter une aide matérielle à des familles en difficulté : aide vestimentaire, alimentaire et matérielle (matériel de puériculture), etc. Cette aide s'accompagne d'une écoute des familles qui permet d'identifier d'autres besoins (aide à la recherche de logement, démarches administratives, etc.).

- Rencontres Jeunes et Handicaps : organisation d'une journée d'animation
Ce projet vise à organiser une journée d'animation dans un collège du Val de Marne afin d'échanger avec les jeunes, de « dédramatiser » la personne handicapée et de relativiser les problèmes des élèves par rapport à la lourdeur du handicap au quotidien pour les personnes en situation de handicap.

- Parole et Justice : Information – sensibilisation sur les violences sexuelles
Ce programme a pour objectif de poursuivre et de développer les actions de prévention, d'information et de sensibilisation sur le thème des violences sexuelles auprès des adolescents en Vendée et dans les départements limitrophes.

- Dessine Moi Un Mouton : Soutien psychosocial et éducatifs des adolescents touchés par le SIDA
Le programme Tag le Mouton propose aux adolescents une écoute et un accompagnement pour mieux vivre avec le VIH-Sida, construire un projet scolaire et professionnel, parler, se retrouver entre adolescents, participer à des sorties et à des activités et accéder à la culture et aux loisirs.

- Mani Football Forever : Accompagnement scolaire et activités annexes.
Ce projet a pour objectif de proposer un accompagnement et un soutien scolaire aux jeunes d'Ivry sur Seine et d'organiser des activités pour leur donner accès à la culture : théâtre, visite de musées, découverte de nouvelles technologies, sorties sportives, etc.

- **Financement des Unités d'Accueil Médico-Judiciaires en milieu hospitalier**

25 Permanences et Unités d'Accueil Médico-Judiciaires, en milieu hospitalier, pour les enfants victimes de violences sexuelles et autres maltraitances sont ouvertes et une quinzaine de projets sont en cours. Cette année a aussi permis de pérenniser plusieurs Permanences et Unités d'Accueil comme celle de Niort qui a obtenu, pour les années à venir, le financement du poste de la psychologue. Ce programme des UAMJ, à dimension nationale, ne peut aboutir que grâce à l'apport de financements d'entreprises. Sans le fidèle engagement et soutien de SFR auquel s'associent des partenaires comme La Mode est à Vous, EOVI Mutuelles du Limousin et Creusoises, Régalb, entre autres, ces Permanences et Unités d'Accueil ne pourraient exister.

- **Fonds d'Aide aux Programmes Internationaux**

Le Comité de Pilotage s'est réuni deux fois dans l'année. Il a reçu et étudié plus de 35 demandes adressées par des associations membres et partenaires. 25 projets ont fait l'objet d'un cofinancement.

- Krousar Thmey : Achat d'un camion pour la campagne de prévention contre le trafic d'enfants et la prostitution au Cambodge.
Ce projet vise à l'achat d'un camion pour assurer le transport des acteurs de la troupe et du personnel intervenant dans le cadre de la campagne de prévention menée par l'association depuis 1998 afin d'informer et de sensibiliser la population aux dangers de la prostitution et du trafic d'enfants.

- Planète Enfants : Renforcement des capacités des femmes pour la protection des femmes et des enfants contre la traite et la violente domestique au Népal.
Ce projet a pour objectif notamment d'éduquer et de renforcer les capacités d'action de 120 femmes au Népal en proposant des cours d'alphabétisation et en les aidant à organiser des groupes de protection et de solidarité pour leur communauté.

- Bayti : Réaménagement et équipement du centre de colonie de vacances de Briech au Maroc.
Ce projet vise au réaménagement des espaces verts et des équipements sportifs d'un centre de colonie de vacances qui accueillent des jeunes en grande difficulté qui ont besoin d'une distanciation temporaire de la ville et d'une approche individualisée en vue de leur reconstruction personnelle.

- SOS Enfants : Réinsertion sociale de jeunes mères célibataires par l'alphabétisation et une formation professionnelle en République Démocratique du Congo.
Ce projet vise donc à alphabétiser 50 filles mères, à leur apprendre la coupe couture, à les accompagner dans leur prise en charge (jardins potagers, hygiène, etc...) et à les aider à démarrer des petites activités grâce un micro-crédit.

- Enfants du Monde – Droits de l'Homme : Soutien psychosocial aux enfants victimes du conflit de l'été 2006 au Sud Liban.
Ce programme est articulé autour d'activités ludiques, pédagogiques et d'expression développées dans des centres d'animation et autour de formations visant à renforcer les compétences des professionnels de l'enfance qui, issus des communautés bénéficiaires, assurent la prise en charge des enfants.

- Solidarité France Brésil : Instaurer des bonnes pratiques de santé dans 8 centres communautaires de la Baixada Fluminense au Brésil.
Ce projet a pour objectif de proposer une alimentation équilibrée dans les crèches, de mettre en place des programmes d'hygiène pour développer les bonnes pratiques au quotidien, de créer des mécanismes pour éviter la transmission de maladies et d'identifier les risques d'accidents dans les crèches.

- Enfants du Monde : Appui alimentaire dans le cadre de leur programme de lutte contre les « pires formes de travail » à Madagascar.
Ce programme a pour objectif de donner accès à l'école aux enfants qui travaillaient l'exploitation du sel dans les Salines de Tuléar et de leur offrir un repas par jour pour qu'ils puissent suivre leur scolarité dans de bonnes conditions.

- Enfants d'Ici et d'Ailleurs : Aide aux enfants des rues à Madagascar
Ce projet a pour but d'aider un centre d'enfants des rues à Antsirabé qui assure à chacun, la toilette, l'habillement, la nourriture, la scolarisation et les soins médicaux.

- Alouette : Structure d'hébergement pour jeunes filles victimes d'agressions sexuelles aux Philippines
Ce programme vise à accueillir des jeunes filles victimes d'agressions sexuelles, à les aider à réintégrer la vie communautaire en les accompagnants au quotidien pour leur redonner confiance et à les guider dans leurs orientations.

- Enfants du Monde – Droits de l'Homme : Améliorer la protection des enfants des rues et travailleurs au Yémen.
Ce programme a pour objectif d'améliorer la protection et l'assistance des enfants des rues et des enfants travailleurs à travers le renforcement des capacités de la société civile et des autorités locales et nationales.

- Solidarité France Brésil : Bibliothèques communautaires au Brésil
Ce projet vise à équiper huit bibliothèques communautaires dans la région de la Baixada Fluminense près de Rio de Janeiro pour inciter les enfants et les adolescents à lire dès le plus jeune âge et rendre les livres accessibles à tous.

- La Maison de Sagesse : Amélioration de l'accès à l'eau potable et renforcement de la capacité locale au Bénin
Ce programme a pour objectif l'amélioration durable de l'accès à l'eau potable. Cet accès couvre l'approvisionnement en eau potable ainsi que l'utilisation de l'eau dans de bonnes conditions d'hygiène pour que l'eau reste saine jusqu'à sa destination finale.

- Les Amis de Beit Ham : Aide pour l'amélioration des études des élèves du primaire de Sakhnine en Israël
Ce programme répond à un double objectif : scolaire et thérapeutique. Il permet aux élèves de bénéficier d'un rattrapage scolaire, trois fois par semaine pendant deux heures par petits groupes et de faire une heure de sport à chaque séance.

- Un Enfant Par La Main : Construction d'une école au Mali
Ce projet a pour objectif d'améliorer l'accès à l'éducation en construisant trois salles de classe en dur pour l'école primaire de Yola pour le premier cycle, du CP à la 6ème.

- Les Amis de Beit Ham : Ouverture d'un club de prévention pour adolescents à Abou Gosh en Israël
Ce projet propose à une cinquante d'adolescents une alternative à l'errance dans la rue après l'école. Encadrés par des éducateurs, ces jeunes peuvent ainsi rencontrer d'autres jeunes, échanger, prendre part à des activités ludiques, etc.

- **Programmes Etat Civil**

- Maison de Sagesse : Enregistrement des naissances dans le district d'Antalaha à Madagascar.
Après avoir mené à bien un programme d'établissement d'état civil en République Dominicaine et capitalisé les expériences acquises, la Maison de Sagesse initie un nouveau programme d'enregistrement rétroactif des naissances à Madagascar. Ce projet vise à donner un état civil à 10 000 enfants recensés sans état civil dans le district d'Antalaha. Un programme de sensibilisation et d'information de la population locale sur l'importance d'enregistrer les enfants à l'état civil dès la naissance est prévu ainsi qu'une aide aux comités locaux d'état civil pour former des officiers et agents d'état civil.

- Espoir : Enregistrement rétroactif des naissances à Madagascar.
Ce programme a pour but de donner un état civil aux enfants de la commune de Fort Dauphin et de ses environs et de sensibiliser les familles pour qu'elles procèdent à l'enregistrement systématique de leurs enfants dès la naissance. L'association s'est fixée pour objectif d'atteindre 100 régularisations par trimestre.

- Enfants du Monde : Appui à l'obtention d'actes de naissances à Madagascar.
Le projet vise à obtenir 15 000 actes de naissances sur les trois prochaines années, pour la population défavorisée des villages du Sud de Madagascar, dans les communes de Toliara et Fianarantsoa. Avec son partenaire local l'ONG Bel Avenir, Enfants du Monde souhaite aider la population locale à obtenir des actes de naissance pour les enfants, afin de pouvoir garantir le respect de leurs droits et ainsi leur assurer un accès à l'éducation et aux soins.

- **Interventions d'Urgence :**

- SOS Enfants : Reconstruction d'une école après les cyclones en Haïti
L'école Saint Alphonse, créé en 1982 par SOS Enfants, a subi de gros dégâts et nécessite de nombreuses réparations. Ce projet a donc pour objectif de rénover et sécuriser le bâtiment pour qu'il puisse à nouveau accueillir ses 525 élèves.

- Association Kareen Mane – Aide aux Enfants Démunis : Appui aux groupements de femmes pour la relance des Activités Génératrices de Revenus en Haïti.
Ce projet a pour objectif d'apporter une aide matérielle rapide (petit matériel, semences, etc.) aux familles faisant suite aux derniers ouragans qui ont frappé l'île, afin de leur permettre de relancer le plus rapidement possible leur activité génératrice de revenus et d'en améliorer la productivité.

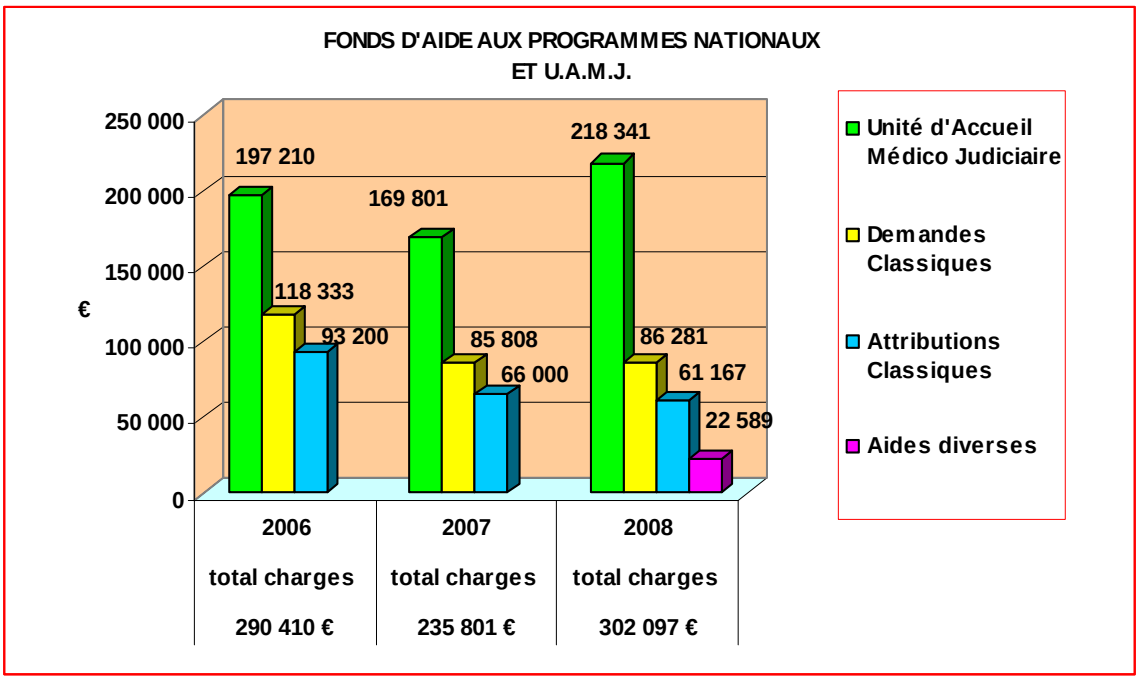
FONDS D'AIDE AUX PROGRAMMES NATIONAUX
ET U.A.M.J.
250 000
200 000
150 000
100 000
50 000
0
€
197 210
118 333
93 200
169 801
85 808
66 000
218 341
86 281
61 167
22 589
2006
total charges
290 410 €
2007
total charges
235 801 €
2008
total charges
302 097 €
Unité d'Accueil Médico Judiciaire
Demandes Classiques
Attributions Classiques
Aides diverses

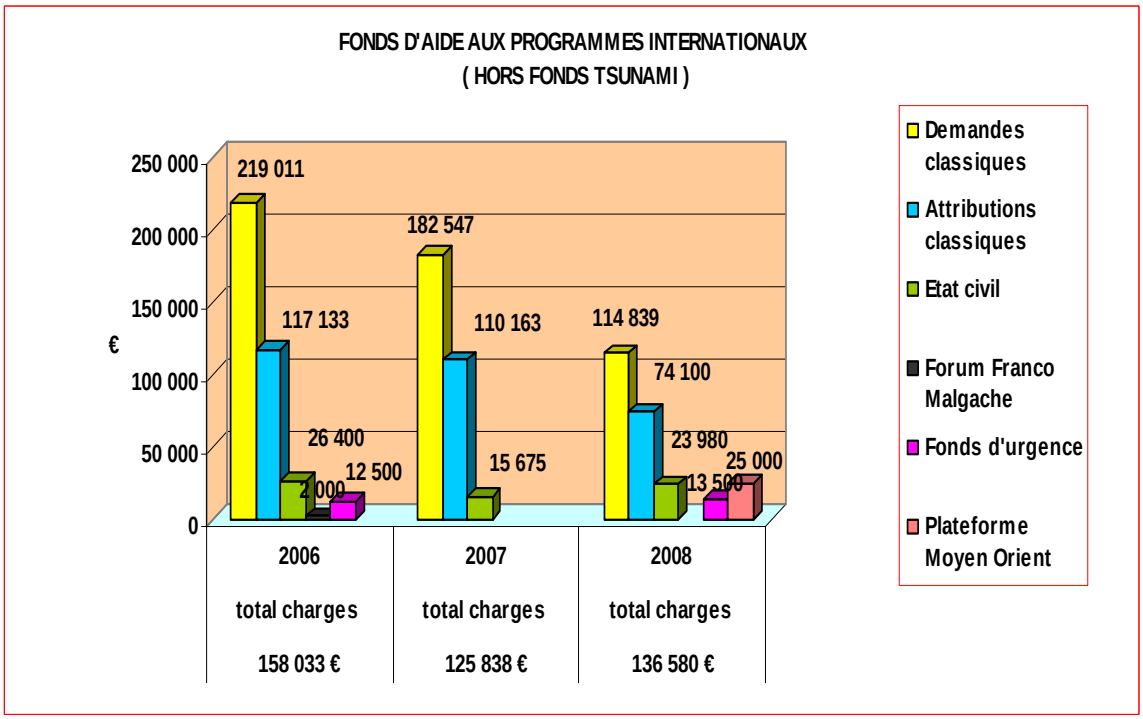
FONDS D'AIDE AUX PROGRAMMES INTERNATIONAUX
(HORS FONDS TSUNAMI)
250 000
200 000
150 000
100 000
50 000
0
€
219 011
117 133
26 400
2 000
12 500
182 547
110 163
15 675
114 839
74 100
23 980
13 500
25 000
2006
total charges
158 033 €
2007
total charges
125 838 €
2008
total charges
136 580 €
Demandes classiques
Attributions classiques
Etat civil
Forum Franco Malgache
Fonds d'urgence
Plateforme Moyen Orient

ACTIONS FRANCE

ACTIONS FRANCE

Les actions soutenues par la Voix De l'Enfant, en France, ont été très diversifiées : accompagnement et soutien scolaire, programmes ludiques et culturels, prises en charge de mineurs étrangers non accompagnés et de victimes de trafic, séjours de vacances thérapeutiques, ouvertures et suivi de Permanences et d'Unités d'Accueil Médico- Judiciaires en milieu hospitalier pour les enfants victimes de violences sexuelles et autres maltraitances.

Malgré une certaine absence d'interlocuteurs institutionnels pour bien des situations et un moratoire de la Direction de l'Hospitalisation et de l'Organisation des Soins, du 12 avril 2007, concernant « tout projet de création de structure de médecine légale au sein des établissements publics de santé » la Voix De l'Enfant n'a eu de cesse, tout au long de l'année, de développer et de démultiplier ses démarches pour qu'aboutissent les programmes et que des mesures adaptées soient apportées à de nombreuses situations de souffrance d'enfants restées sans réponse.

➔ PERMANENCES ET UNITES D'ACCUEIL MEDICO-JUDICIAIRES

- **Ouvertures en 2008**

- Martigues

Fort de l'expérience de l'Unité d'Accueil Médico-Judiciaire d'Aix en Provence, le Procureur de la République et l'association membre de la Voix De l'Enfant, le Cri de l'Enfant en Pays d'Aix, se sont rapprochés du Directeur du Centre Hospitalier de Martigues et du Chef du service de pédiatrie pour étudier la création d'une Unité d'Accueil au sein de leur établissement et, ainsi prendre en charge dans de meilleures conditions les enfants victimes de violences sexuelles et autres mauvais traitements, venant de Martigues, Istres et Marignane.
Afin de finaliser le projet de Convention relative au fonctionnement de l'Unité d'Accueil Médico-Judiciaire Pédiatrique ainsi que le Protocole de prise en charge des mineurs victimes de maltraitance, ils ont réuni, en juin, les professionnels en charge de l'accueil et de la prise en charge des enfants victimes.

La volonté de tous a permis de faire aboutir le projet et d'inaugurer, le 1er juillet, l'Unité d'Accueil Médico-Judiciaire Pédiatrique, en présence du Procureur de la République et de la Présidente du Tribunal de Grande Instance d'Aix-en-Provence, de représentants de la Gendarmerie et de la Police, du Maire, des associations APERS, Le Cri de l'Enfant en Pays d'Aix et la Voix De l'Enfant.
Cinq mois après l'ouverture, la Voix De l'Enfant a participé aux côtés du Cri de l'Enfant en Pays d'Aix, à la première réunion de suivi de l'Unité d'Accueil Médico-Judiciaire Pédiatrique. Vingt-et-une auditions avaient déjà été réalisées par les Officiers de Police Judiciaire de Martigues, d'Istres et de Marignane. Cette réunion a permis de dresser un premier bilan d'activité qui se révèle positif et de proposer quelques ajustements nécessaires au bon fonctionnement de l'UAMJ.

Il est important de souligner que cette Unité d'Accueil a fait l'objet en 2008 d'une attention particulière de l'équipe régionale de SFR. A l'occasion du semi-marathon Marseille-Cassis, SFR Méditerranée a renouvelé pour la 3ème année consécutive son soutien à la Voix De l'Enfant en organisant une opération de collecte de mobiles usagés auprès des participants à la course, mais également auprès des partenaires institutionnels (Conseil Régional, Conseil Général, etc.) et privés. Cette collecte a permis le financement, par SFR, de l'ensemble des Unités d'Accueil Médico-Judiciaires pour les enfants victimes.

- Marvejols

Ouverte en juin 2007, l'Unité d'Accueil Médico-Judiciaire de Marvejols est née de la volonté et de l'engagement des gendarmes de la Brigade de Recherche et du Directeur de la Clinique Mutualiste du Gévaudan. Elle a été officiellement inaugurée le 5 novembre 2008 en présence de la Préfète, du Maire, du directeur de la Clinique, des gendarmes et policiers, du Conseil Général et autres professionnels en charge de la protection de l'enfance.
Depuis son ouverture, 52 auditions avaient été réalisées pour des affaires essentiellement intra-familiales. Tous les intervenants ont été unanimes pour dire que cette Salle d'Audition rassure l'enfant victime, favorise son expression, et donne aux professionnels les moyens de rechercher la vérité tout en protégeant l'enfant victime.

- Rochefort

A Rochefort, la Voix De l'Enfant a participé à la création de l'Unité d'Accueil Médico-Judiciaire Sociale (UMJS) au Centre Hospitalier de Rochefort aux côtés de l'Association d'Enquête et de Médiation, association avec laquelle elle avait déjà collaboré lors de la création de l'Unité d'Accueil Médico-Judiciaire de Creil en Picardie. Cette Unité d'Accueil est entrée en fonctionnement en juin 2008 sous la supervision d'un référent, psychologue de l'Association d'Enquête et de Médiation, poste qui sera financé durant une année par la Voix De l'Enfant.

- Carpentras

Initié en 2004 par le Procureur de la République de Carpentras, Monsieur Jean-François Sampieri, décédé brutalement dans un accident de voiture, le projet de création d'un Pôle d'Accueil Médico-Judiciaire en Vaucluse, au Centre Hospitalier de Carpentras, a été concrétisé grâce à la volonté du Directeur de l'Hôpital, M. Dansart et par le nouveau Procureur, Madame Renzi. Cette dernière a réuni, à plusieurs reprises, l'ensemble des partenaires avec la Voix De l'Enfant et l'association membre Kareen Mane, afin de finaliser le protocole de fonctionnement du Pôle d'Accueil, de définir le profil de poste de la personne référente, son rôle et le financement. Le Pôle d'Accueil Médico-Judiciaire «Unité Jean-François Sampieri» est opérationnel depuis novembre 2008 et sera inauguré en février 2009.

- **Suivi**

La Voix De l'Enfant n'a pas désarmé malgré le moratoire qui a freiné la création des Permanences et des Unités d'Accueil Médico-Judiciaires pour les enfants victimes.
« … Dans l'attente d'une nouvelle organisation territoriale, d'une réglementation précise et d'un arbitrage interministériel sur les principe de financement, je vous demande expressément d'appliquer un moratoire sur TOUT projet de création de nouvelles structures dans les établissements publics de santé et je vous saurais gré de bien vouloir sursoir à toute demande de financement de postes médicaux ou paramédicaux ainsi qu'à la validation de nouvelles conventions entre des établissements publics de santé et les juridictions dont elles dépendent… ».
La volonté et la détermination de plusieurs Procureurs et Directeurs d'Hôpitaux ont permis, avec le soutien financier de SFR, sans qui, les Permanences et les Unités d'Accueil ne pourraient être équipées et dotées d'une personne référente, d'initier et de créer de nouvelles structures.

- Aix-en-Provence

Ouverte depuis 2002 au Centre Hospitalier du Pays d'Aix, l'Unité d'Accueil Médico-Judiciaire pour les mineurs victimes a fait l'objet, en 2008, d'un bilan d'activité et d'une réflexion pour améliorer le dispositif mis en place. C'est dans ce cadre que la Voix De l'Enfant a participé tout au long de l'année aux réunions et aux échanges avec les professionnels (Procureur de la République et Substitut, Directeur de l'Hôpital, Officiers de Police Judiciaire, représentants du Conseil Général et de la Mairie, le Cri de l'Enfant en Pays d'Aix – association membre de la Voix De l'Enfant).

Les discussions ont notamment porté sur la mise en place d'un poste de référent au sein de l'Unité d'Accueil, sur son rôle auprès des mineurs victimes et des professionnels et sur le financement. La Voix De l'Enfant s'est engagée à prendre en charge pendant une durée de 12 à 18 mois le poste de psychologue, à mi-temps, dans l'attente de l'obtention de subventions et autres cofinancements du Conseil Régional ou du Conseil Général ou de l'Agence Régionale de l'Hospitalisation, ou autres. Un protocole sera étudié début 2009 pour définir le rôle de chacun et notamment celui de la personne référente. La Voix De l'Enfant a financé le renouvellement du matériel d'enregistrement audiovisuel de l'Unité d'Accueil, devenu obsolète, pour le remplacer par des graveurs DVD.

- Niort

En 2008, la Voix De l'Enfant a poursuivi son soutien à l'Unité d'Accueil Médico-Judiciaire de Niort en prenant en charge financièrement pour la troisième année consécutive le poste de psychologue-référent.
Les démarches menées par le Chef du service de pédiatrie pour trouver des financements ont porté leurs fruits, le poste devrait être financé en 2009 par le Conseil Général et la Mairie.

- Chalon-sur-Saône

Au cours de l'année, la Voix De l'Enfant a procédé au renouvellement du matériel d'enregistrement audiovisuel installé au sein de l'Unité d'Accueil Médico-Judiciaire de Chalon-sur-Saône. Cette Unité a réalisé plus de 100 auditions.

- Cherbourg

En février, la Voix De l'Enfant a participé au Comité de Pilotage de l'Unité d'Accueil Médico-Judiciaire. Les assistantes sociales coordinatrices de l'Unité ont présenté le bilan 2007 en rappelant que 79 mineurs victimes ont été accueillis et auditionnés par des Officiers de Police Judiciaire formés. Les professionnels ont souligné que l'accueil dans l'Unité améliorait la prise en charge des enfants et évitait de nouveaux traumatismes générés par l'audition. Le service de pédiatrie a noté une baisse réelle des consultations suite aux auditions.

- Creil

En avril, la Voix De l'Enfant s'est rendue au premier Comité de Pilotage de l'AMIV (Unité d'Accueil des Mineurs Victimes) à Creil afin d'évaluer et de perfectionner le fonctionnement de l'Unité. Cette réunion a permis des échanges entre le Procureur, la Substitut des Mineurs, les représentants de l'Hôpital, de la Brigade des Mineurs et de la psychologue de l'association Enquête et Médiation qui coordonne l'Unité. Plus de 80 enfants ont été auditionnés, le bien fondé de cette expérience a fait émerger la volonté d'ouvrir 7 autres Unités en Picardie à Amiens, Beauvais, Compiègne, Laon et autres, avec le Groupe d'Intérêt Public présidé par le Professeur Jardet et en partenariat avec la Fondation pour l'Enfance.
Par ailleurs, au cours de l'année, la Voix De l'Enfant a organisé plusieurs visites de l'AMIV avec des professionnels de l'enfance et des journalistes pour partager les bonnes pratiques mises en avant à l'AMIV en matière du recueil de la parole de l'enfant victime de violences sexuelles.

- **Projets**

- Dieppe

Initié il y a plusieurs années par l'association En Parler, membre de la Voix De l'Enfant,
le projet de création, au sein du Pôle Mère-Enfant du Centre Hospitalier de Dieppe, d'une Unité d'Accueil Médico-Judiciaire pour les mineurs victimes, a été finalisé en 2008 grâce à la volonté et à l'engagement du Procureur et de tous les professionnels concernés.
Le 30 juin, la Voix De l'Enfant a été invitée par le Procureur de la République pour signer la Convention préparatoire relative à la prise en charge des enfants victimes de violences sexuelles. Cette signature fut l'occasion pour la Voix De l'Enfant et l'association En Parler de visiter, à l'Hôpital, les locaux qui accueilleront l'Unité d'Accueil Médico-Judiciaire de Dieppe.

Fin 2008, la Voix De l'Enfant et l'association En Parler ont participé à Dieppe à la dernière réunion de calage présidée par le Procureur de la République et le Directeur de l'Hôpital avec l'ensemble des professionnels concernés, avant l'ouverture de l'Unité d'Accueil Médico-Judiciaire pour les mineurs victimes prévue fin janvier 2009.

- Guéret

A la demande d'un de ses partenaires, les Mutuelles EOVI, la Voix De l'Enfant a initié, en 2007, la création d'une Unité d'Accueil Médico-Judiciaire pour les mineurs victimes au sein du Centre Hospitalier de Guéret.
Au cours de l'année, les professionnels ont été invités à prendre part aux réunions de février, mars et mai. Le Procureur, le Substitut des Mineurs, les gendarmes et policiers, la Direction de l'Hôpital, les médecins, les représentants du Service de l'Action Sociale et du Conseil Général, la Voix De l'Enfant et son partenaire EOVI Mutuelle Creusoise ont élaboré et finalisé la convention et le protocole d'accord relatifs à la prise en charge des mineurs victimes, et précisé le rôle d'accueil et de coordination de la personne référente de l'Unité d'Accueil.
Dans ce même temps, l'Hôpital a procédé aux travaux d'aménagement des locaux dédiés à l'Unité d'Accueil et à l'équipement du matériel d'enregistrement audio-visuel. L'Unité d'Accueil Médico-Judiciaire de Guéret devrait entrer en fonctionnement au 1er trimestre 2009.
Depuis 2006, les Mutuelles EOVI ont organisé une opération qui consiste à reverser à la Voix De l'Enfant, un mois de « cotisation enfant » pour toute nouvelle adhésion. Les fonds ainsi collectés contribueront à la création des Unités d'Accueil Médico-Judiciaires de Guéret et de Limoges. La Présidente d'EOVI Mutuelle Creusoise, Madame Giraud, le Président d'UTIM Monsieur Chartier et Monsieur Comes, Président d'EOVI Mutuelle du Limousin et Madame Brun ont été très présents et actifs lors des réunions.

- Limoges

Initié en 2007, le projet d'ouverture d'une Unité d'Accueil pour les enfants victimes au sein du Pôle Mère-Enfants du Centre Hospitalier de Limoges a fait l'objet de réunions et de nombreux échanges avec l'ensemble des professionnels concernés, la Voix De l'Enfant et son partenaire EOVI Mutuelle du Limousin.
Au cours du second semestre, le Centre Hospitalier a réalisé les travaux nécessaires à l'aménagement de l'Unité d'Accueil Médico-Judiciiare. L'ouverture de l'Unité d'Accueil est prévue au cours du premier semestre 2009.

- Metz

Le 30 janvier, Bernard Cordier, Président, Martine Brousse, Directrice de la Voix De l'Enfant et Anne Groleau, assistante sociale – référente de l'Unité d'Accueil Médico-Judiciaire de Saint Nazaire, sont intervenus lors de la Première Journée d'étude organisée par le CREM afin de présenter la prise en charge des mineurs victimes et leur audition réalisées au sein des Permanences et Unités d'Accueil Médico-Judiciaires pour les mineurs victimes.
C'est suite à cette conférence que la Voix De l'Enfant a été appelée par le Substitut du Procureur à partager son expérience et sa pratique en matière de création de Permanences et Unités d'Accueil pour les enfants victimes de violences sexuelles et autres maltraitances. Après plusieurs réunions en mars, juin, octobre, novembre et décembre, à l'Université, à l'Hôpital et au Tribunal, le projet a été finalisé en présence des professionnels concernés, Procureur, Substitut des mineurs, gendarmes et policiers, médecins, psychologues et pédopsychiatres et représentants de la direction de l'Hôpital, du Conseil Général et de la Protection Judiciaire de la Jeunesse et du CREM, association d'aide aux victimes. A l'occasion de ces réunions, la Voix De l'Enfant a confirmé son engagement financier pour les travaux de la Salle d'Audition et pour la prise en charge financière pour 12 à 18 mois du poste à temps partiel de la personne référente de l'UAMJ. Les travaux d'aménagement et d'équipement de l'unité d'Accueil Pédiatrique de l'Enfance en Danger (APED) de Metz seront réalisés début 2009 pour une inauguration, une signature de la convention et du protocole et une entrée en fonctionnement, au début du second trimestre 2009.

- Puy en Velay

En juillet, la Voix De l'Enfant a été invitée par la Directrice de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie de Haute-Loire à participer à une réunion de travail à l'Hôpital du Puy en Velay en présence du Directeur Adjoint de l'Hôpital, des médecins des Urgences et du Samu, d'un médecin de PMI, du médecin de la DASS, de la représentante de la délégation du droit des femmes. Cette première rencontre avait pour objet de finaliser le projet de création d'une Unité d'Accueil Médico-Judiciaire pour les mineurs victimes et d'une Unité Médico-Légale pour les femmes victimes de violences.
Dans le cadre de l'ouverture de ces deux Unités, la Voix De l'Enfant a participé les 20 et 21 octobre, à l'organisation d'un module de formation auprès des professionnels, financé par une subvention de la CPAM. A cette occasion, Anne Groleau, assistante sociale et personne référente de l'Unité d'Accueil Médico-Judiciaire de Saint-Nazaire a présenté le fonctionnement des U.A.M.J. L'Unité d'Accueil devrait entrer en fonction début 2009.

- Quimper

En septembre, la Voix De l'Enfant a rencontré le Procureur de la République, avec les représentantes du Comité local d'Enfance et Partage qui souhaite s'associer à ce projet. Le Procureur a réservé un accueil très favorable au projet. Il a informé qu'il réunira les professionnels lors d'une prochaine réunion au début de l'année 2009 et qu'il mettrait tout en œuvre pour que le projet aboutisse au cours du deuxième trimestre.

- Garches

Pour répondre aux sollicitations du chef de service et de toute l'équipe de l'Unité Médico-légale, la Voix De l'Enfant s'est rendue à l'hôpital de Garches afin d'étudier la faisabilité d'un projet d'Unité d'Accueil pour les mineurs victimes. Un projet a été élaboré. Les travaux initialement prévus ont du être repoussés, les locaux ayant été affectés à une autre utilisation. De nouveaux locaux seront mis à disposition par l'hôpital, début 2009, pour une Unité d'Accueil pour les mineurs victimes.

- Lisieux

En septembre, la Voix De l'Enfant s'est rendue à Lisieux afin de participer à une réunion de travail avec le Docteur Guillot, Chef du Service de Pédiatrie du Centre Hospitalier Robert Bisson de Lisieux. Cette réunion a permis de faire le point sur l'avancée du projet. Il a ainsi été proposé d'aménager des locaux provisoires en attendant la fin des travaux du Pôle Mère-Enfant de l'Hôpital de Lisieux, prévus pour 2010. Une réunion de travail est prévue avec le Directeur de l'Hôpital et le Procureur pour finaliser la Convention. L'Unité d'Accueil devrait ouvrir en 2009.

- Pointe-à-Pitre

Lors d'un déplacement en Guadeloupe, la Directrice de la Voix De l'Enfant a rencontré
le Vice-Président du Conseil Général, le Procureur, le Substitut des mineurs, le Vice-Président du Tribunal pour enfants, les représentants du Conseil Général de l'action sociale et leur équipe ainsi que le Directeur de l'Hôpital de Pointe-à-Pitre. Ces rencontres ont abouti à un projet d'ouverture d'une Unité d'Accueil Médico-Judiciaire à Pointe- à-Pitre en 2009.
Afin de réaliser ce projet, la Voix De l'Enfant a établi un partenariat avec le GUADAV, association locale d'aide aux victimes. Une réunion, avec le Procureur et l'ensemble des professionnels, est prévue en 2009 afin de finaliser le projet.

- Bondy

Au cours de l'année, les services techniques de l'Hôpital Jean Verdier ont repris les travaux et finalisé les pièces qui seront réservées aux mineurs victimes pour leur accueil, leur prise en charge et les soins. La question du recueil de la parole dans cette Unité n'a pas encore obtenu de réponse positive, cependant la Voix

De l'Enfant ne désespère pas de faire aboutir ce projet. Une première étape sera franchie début 2009 par l'inauguration.

- Versailles

En mai, au service de Médecine Légale de Versailles, une rencontre avec l'équipe médicale a présenté à la Voix De l'Enfant un projet d'Unité d'Accueil déjà bien avancé.
L'association a décidé de s'y associer en apportant son expérience et sa pratique ainsi qu'en prenant en charge le matériel pour l'enregistrement audiovisuel des auditions. Toutefois, le moratoire a provoqué quelques ralentissements. Une nouvelle réunion est prévue début 2009.

- Compiègne

En octobre, la Voix De l'Enfant et la Fondation pour l'Enfance ont été invitées à visiter les futurs locaux de l'Unité d'Accueil des Mineurs Victimes. Le Chef du Service, la Direction et le personnel de l'Hôpital, très investis dans le projet, souhaitent que l'Unité d'Accueil ouvre en 2009, au sein de l'Unité Médico-Légale existante au Centre Hospitalier de Compiègne dans l'Oise. Cette Unité d'Accueil s'inscrit dans le projet du Groupement d'Intérêt Public.

- Vichy

La Voix De l'Enfant s'est rendue au Commissariat de Vichy afin de rencontrer un des deux officiers de police en charge des affaires des mineurs victimes de violences sexuelles et autres maltraitances sur Vichy et ses environs. Avec très peu de moyens, une webcam et un petit bureau au bout d'un long couloir, l'officier de police a fait part des conditions insatisfaisantes dont le commissariat disposait pour recueillir la parole des enfants victimes. Afin d'améliorer la prise en charge et le recueil de la parole de l'enfant victime, la Voix De l'Enfant a prévu de se rendre à nouveau sur place pour rencontrer le Procureur et le Commissaire de Police et d'étudier les possibilités d'aménagement. Une réunion est prévue début 2009.
Une dizaine de projets sont engagés pour l'année à venir notamment à Nantes, La Roche sur Yon, Amiens, Laon, Lisieux, Beauvais, Abbeville, Toulouse, Marseille, la Rochelle, Poitiers, Evreux, et autres.

➔ UNE NOUVELLE ETAPE DANS LA PRISE EN CHARGE DES MINEURS VICTIMES « UNE SALLE D'AUDITION PROTEGEE » AU TRIBUNAL

Dans le prolongement de ces Permanences et Unités d'Accueil, la Voix De l'Enfant a initié en 2007 l'ouverture de la première « Salle d'Audition Protégée » au Tribunal de Grande Instance d'Angers. Cette initiative, présentée lors du séminaire du 21 septembre 2007, permet aux enfants victimes d'être entendus et de témoigner sans être directement confrontés à la personne mise en cause.

Sur ces deux écrans, l'enfant pourra voir d'un côté le juge d'instruction, de l'autre, la personne mise en cause. Il sera simultanément filmé par la caméra située au dessus des écrans.

Un système de vidéo relie le cabinet du Juge d'Instruction à une salle où se tiennent l'enfant et son avocat (Salle d'Audition Protégée). Cette salle sera également reliée à la salle d'audience correctionnelle afin d'éviter à l'enfant d'être appelé à la barre.

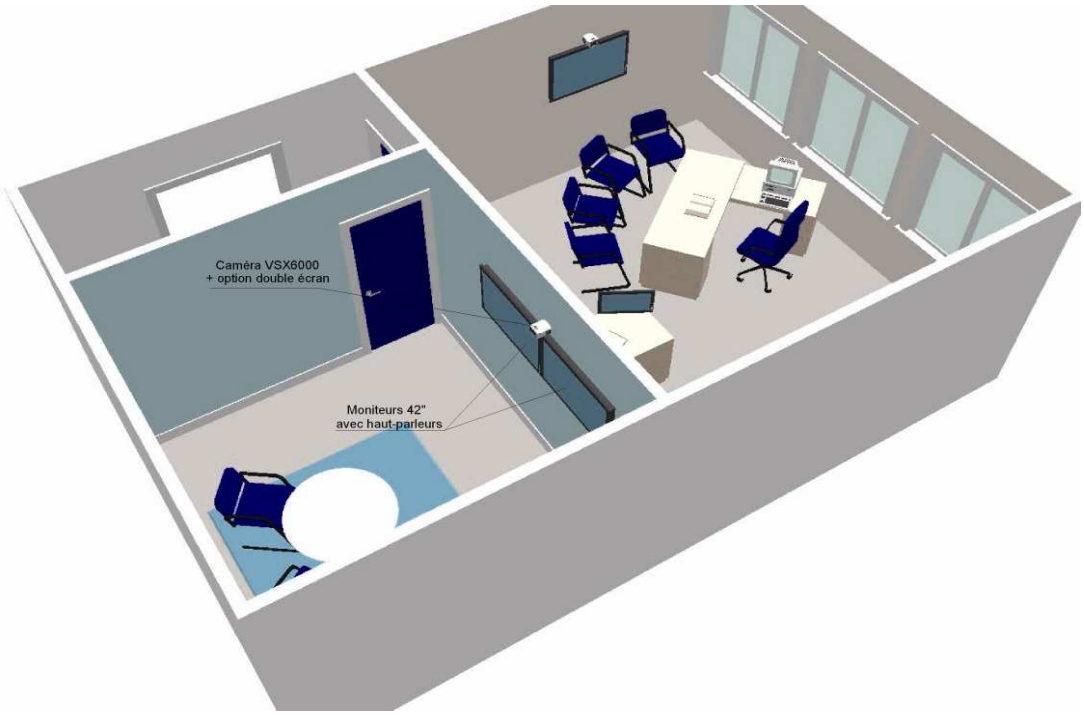

En septembre dernier, la Voix De l'Enfant s'est rendue à Angers afin de visualiser les travaux de la première Salle d'Audition Protégée dans un Tribunal de Grande Instance, en présence notamment du Président du Tribunal et des entreprises prestataires. Les personnes présentes ont pu constater la réalisation des travaux et le bon fonctionnement du matériel audiovisuel. Cette Salle peut désormais être utilisée par les Juges d'Instruction lors des auditions des mineurs et des confrontations demandées par la défense. La personne mise en cause est dans le bureau du juge d'instruction avec ce dernier et l'enfant est, avec son avocat, dans la Salle d'Audition Protégée attenante. L'inauguration de cette première « Salle d'Audition Protégée » est prévue début 2009.

➔ LES COMMISSIONS

• Commission Plurisiciplinaire Enfance Maltraitée

La Commission Pluridisciplinaire Enfance Maltraitée s'est réunie à deux reprises.
En février, la Commission s'est retrouvée à la Maison des Associations du 10ème arrondissement. Les avocats et les associations avaient émis le souhait d'avoir une information approfondie sur les auteurs délinquants sexuels. Le Docteur Bernard Cordier, psychiatre, expert auprès des tribunaux et Président de la Voix De l'Enfant, a ouvert cette réunion et présenté les différents types de personnalités des pédophiles, leur mode de fonctionnement et tout ce qui s'y rapporte. Le Docteur Cordier a, par ailleurs, exposé les enjeux et les risques du Projet de Loi relatif à la rétention de sûreté, Loi qui a finalement été adoptée et publiée au Journal Officiel le 26 février 2008 (cf. édito Correspondance 4ème Trimestre 2007). De très nombreuses questions ont nourri les échanges et répondu aux attentes des participants.

Après cette intervention, la discussion a porté sur les éléments à retenir pour un signalement et la nécessité de tenir des propos neutres concernant l'auteur présumé et l'après-midi, sur les nouvelles mesures législatives à prendre concernant la responsabilité parentale, suite au Rapport de la Défenseure des Enfants. La Commission s'est interrogée sur la protection des intérêts de l'enfant dans son cadre familial. Après avoir

revu les différentes situations familiales dans lesquelles un enfant peut évoluer, les participants se sont arrêtés sur la question de la place des assistantes maternelles et des familles d'accueil dans la vie du mineur à la fin du placement. Des milliers d'enfants sont placés dans des familles d'accueil sans avoir le droit de s'attacher. Souvent, ils font l'objet de 3, 4 ou 5 placements dans leur enfance et on ne leur permet pas de créer des liens affectifs et, à 18 ans, ils se retrouvent sans repères, ni ancrage. Une fois adultes, à la moindre difficulté, ils n'ont personne vers qui se tourner. La Commission a décidé de répertorier toutes les dispositions législatives qui permettent de favoriser les relations de l'enfant avec les adultes qui vivent autour de lui. Il a été rappelé l'importance d'utiliser et d'appliquer les textes existants, de repenser le placement des enfants et avant de légiférer, comme le propose la Défenseure des Enfants, d'en mesurer les conséquences face aux évolutions rapides de la vie familiale.

La seconde réunion s'est tenue en octobre. Les associations ont échangé notamment sur l'application, dans les départements, de la loi du 5 mars 2007 relative à la protection de l'enfance. Partant de leur expérience à Dieppe, Lorient, Cabourg, Saint Etienne, Saint Nazaire, La Roche sur Yon, et autres, les associations ont partagé leurs pratiques auprès et avec les mineurs victimes et leurs familles. De nombreux points de convergences ont été relevés. Cependant, l'ensemble des participants a fait part de son inquiétude quant à la mise en application de la loi de mars 2007, rappelant que les décrets d'application les plus importants n'étaient toujours pas parus.

Depuis mars 2007, dans le cadre de la loi, des Cellules «Enfance en danger» ont été, au sein des Conseils Généraux, soit développées lorsqu'elles existaient déjà, soit créées ou en cours de création lorsqu'il n'y avait rien. De par la loi, ces cellules sont chargées de recueillir toutes les «informations préoccupantes» ou signalements, de traiter ces informations, de les évaluer et, si nécessaire, de saisir l'autorité judiciaire.
La Voix De l'Enfant regrette que les décrets d'application qui permettraient une uniformisation du traitement de ces informations ne soient toujours pas publiés, soulignant que, si certains Conseils Généraux font le nécessaire pour mettre en œuvre cette mission, tel n'est pas le cas partout. Par ailleurs, les associations présentes ont évoqué certaines situations rencontrées sur le terrain, entre autres, lorsqu'elles accompagnent des enfants victimes et leur famille tout au long de la procédure judiciaire. Ces dernières ont pu constater que le mineur était souvent obligé de redire plusieurs fois ce qu'il ou elle avait vécu lors de différentes auditions menées par les policiers ou les gendarmes, mais aussi à l'occasion d'une ou plusieurs expertises et contre-expertises.

Les associations se sont interrogées sur les réponses à apporter à ces dysfonctionnements et ont proposé de diffuser des informations relatives à la façon de mener une audition, sur la nécessité d'un travail pluridisciplinaire et sur les traumatismes qu'engendre, sur des mineurs victimes, la multiplication des auditions et expertises.

La Commission traitera plus en détail cette question lors d'une prochaine réunion. Elle partira de situations vécues et des changements que les Permanences et Unités d'Accueil Médico-Judiciaires apportent dans la prise en charge des enfants victimes et lors de leur audition.

- **Groupe de travail « Prévention »**

Un groupe de travail « Prévention » a été créé sur proposition des associations lors de la Rencontre Annuelle en avril 2008.

Le 13 juin, une dizaine d'associations membres de la Voix De l'Enfant a participé à la première réunion de ce Groupe de travail. Chacune a présenté les actions de prévention qu'elle mène. Toutes ont pu constater qu'à leur façon, elles participaient à la prévention des violences sous différentes formes : sensibilisation au risque de maltraitance auprès des enfants, de l'école maternelle jusqu'au lycée, et auprès de professionnels ; médiation familiale; soins des personnes victimes ; accompagnement de jeunes. Les participants ont évoqué les difficultés rencontrées avec certaines institutions pour intervenir dans les établissements scolaires. Parmi les questions qui seront reprises lors de la prochaine réunion, celle de la professionnalisation et de la rémunération des intervenants de la prévention a été abordée. Toutefois, il ne semble pas possible,

actuellement, d'adopter un modèle unique de fonctionnement, certaines associations étant attachées à travailler avec des intervenants salariés, d'autres avec des bénévoles.

A la suite de la Commission Pluridisciplinaire Enfance Maltraitée, le 10 octobre, le Groupe de Travail « Prévention » s'est réuni, chaque association a eu l'occasion de compléter et de préciser notamment la présentation des outils pédagogiques qu'elles utilisent auprès des enfants lors des séances de sensibilisation et de prévention dans les établissements scolaires. Au cours de la prochaine réunion une présentation audio-visuelle permettra d'étudier, plus en détails, ces supports. Par ailleurs, les associations ont également échangé sur les difficultés que rencontrent certaines d'entre elles dans l'obtention de leur agrément. Dans ce cadre, elles ont finalisé un courrier destiné au Ministère de l'Education Nationale afin de valoriser le travail des associations oeuvrant dans ce domaine de la prévention, et de demander que soit facilitée la coopération entre les associations et les établissements scolaires. L'un des deux axes prioritaires de prévention pour le Ministère est la lutte contre toutes les formes de violence, dont celles à caractère sexuel. Les associations espèrent obtenir l'appui du Ministère pour pouvoir ainsi intervenir auprès des équipes éducatives et des enfants.

- **Commission Juridique**

Au cours de cette année, quatre réunions de la Commission Juridique se sont déroulées au siège de la Voix De l'Enfant. A chacune, les juristes présents ont le point sur les procédures en cours dans lesquelles la Voix De l'Enfant est partie civile et étudient les nouvelles demandes de constitution de partie civile qui seront présentées au prochain Conseil d'Administration.

Le 14 mars, l'ensemble des juristes présents à la Commission Juridique se sont interrogés sur les démarches à entreprendre pour faire accélérer l'audiencement de certaines affaires, notamment celles où sont mises en cause des institutions.
Par ailleurs, ils ont réfléchi suite à des interpellations relatives à des demandes de constitution de partie civile sur une affaire qui concernerait un trafic d'enfants via une association d'adoption étrangère qui serait reconnue par la Mission d'Adoption Internationale. La Voix De l'Enfant a fait part de ses inquiétudes à cette Mission en l'interpellant et elle a reçu une réponse l'informant que le Ministère des Affaires étrangères était vigilant sur ce risque.

Lors de la réunion du 13 juin, Maître de Ponteves a partagé son expérience des deux mois d'audience avec Maître Isabelle Steyer lors du procès Fourniret. Il a fait part de sa satisfaction, concernant la grande dignité des familles des victimes qui, pour plusieurs d'entre elles, ont été apaisées car elles ont pu parler à M. Fourniret ; du fait qu'il n'y ait pas eu de dérapage des différents intervenants et de l'avocat de M. Fourniret qui a été respectueux des victimes. De plus, ce procès fut l'occasion d'échanger avec des avocats belges sur les différentes pratiques. Il a également souligné qu'une peine d'emprisonnement à perpétuité réelle avait été prononcée par la Cour d'Assises à l'encontre de M. Fourniret. La société peut donc être protégée des personnes dangereuses récidivistes par le droit actuel, ce qui conforte la Voix De l'Enfant dans sa prise de position contre les Centres de rétention sécuritaire.

Le 26 septembre, les membres ont étudié les propositions de la Commission Guinchard relatives à la répartition des contentieux, en particulier en matière familiale. Cette Commission a insisté sur le rôle de la médiation lors des divorces afin de désamorcer d'éventuels conflits. Les membres de la Commission Juridique constatent que cette démarche, qu'ils réclamaient depuis des années est nécessaire. Certains conflits familiaux ne peuvent pas être seulement résolus par la voie judiciaire, mais nécessitent une discussion entre les parents dans l'intérêt de l'enfant.
Concernant la proposition d'une obligation pour les Juges aux affaires familiales et les juges des enfants de communiquer sur les dossiers communs, cela est essentiel, et existe déjà dans certaines juridictions. Toutefois les juristes présents s'interrogent sur divers éléments :

- ✓ Par manque de moyens une telle obligation peut paraître peu efficace,
- ✓ De plus la simple connaissance par les magistrats, par exemple, d'une mesure de protection pour un enfant n'est pas suffisante. La concertation entre les différents magistrats et intervenants intéressés est

souhaitable pour avoir une connaissance complète de la situation et ainsi proposer, en pluridisciplinarité, une prise en charge au mineur et à sa famille.

La proposition d'un juge unique qui serait compétent pour tous les faits de la vie d'un mineur reste donc une piste pour la Commission Juridique. Ce statut instaurerait une cohérence dans la prise en charge du mineur.

Le 5 décembre, la Commission Juridique a étudié longuement chacune des propositions formulées par la Commission de propositions de réforme de l'ordonnance du 2 février 1945 sur l'enfance délinquante dite « Commission Varinard », qui a rendu son rapport le 3 décembre dernier à la Garde des Sceaux.

La Voix De l'Enfant s'est félicitée entre autres, du maintien de la double compétence civile et pénale du Juge des enfants, cependant elle s'inquiète des propositions faites sur la fixation d'un seuil bas de responsabilité pénale, alors que le Commissaire des Droits de l'Homme du Conseil de l'Europe recommande que cet âge soit le plus proche possible de la majorité civile. La Voix De l'Enfant s'inquiète également de la création de nouvelles instances juridictionnelles ou administratives pour les mineurs qui complexifierait le système actuel et multiplierait les interlocuteurs du mineur, intervenants qui sont déjà nombreux.

➔ REUNIONS DES AVOCATS

Le vendredi 14 novembre, des avocats et des juristes intervenant pour la Voix De l'Enfant ou ses associations membres se sont réunis pour partager sur leurs pratiques, les dysfonctionnements et difficultés rencontrées ainsi que pour soumettre leurs propositions.

Il ressort très fortement qu'un manque de moyens criant est souvent la cause des dysfonctionnements et des difficultés rencontrées. Cette réunion fut aussi l'occasion de revenir sur la mise en oeuvre des lois du 5 mars 2007 dont une partie des décrets d'application n'est toujours pas sortie. Plusieurs avocats ont confirmé que la présence obligatoire d'un avocat auprès du mineur victime lors de son audition devant le juge d'instruction fonctionne mais ce n'est pas le cas dans toutes les juridictions. Ils ont souligné que l'accès et le visionnage des auditons filmées ne sont pas toujours évidents et que souvent ce dernier ne peut être réalisé faute de matériel ou encore de salle disponible.

➔ AFFAIRES JUDICIAIRES EN COURS ET CONSTITUTIONS DE PARTIE CIVILE

La Voix De l'Enfant, partie civile dans une quinzaine de procédures en cours d'instruction, pour défendre les intérêts des enfants victimes, a été présente dans trois procédures audiencées en 2008.

- Procès Fourniret / Olivier

Du 27 mars au 28 mai 2008, la Cour d'Assises de Charlevilles-Mézières a étudiée et jugée l'affaire de M. Michel Fourniret et de son épouse Mme Monique Olivier. Au-delà de l'horreur que recouvre cette affaire, ce procès a été le premier en France d'un couple «tueurs en série». La Voix De l'Enfant, qui s'était constituée partie civile en cours d'instruction, a été présente tout au long du procès jusqu'à son terme et ceci pour trois raisons. La première, pour les victimes, dont plusieurs étaient mineures mais aussi pour rappeler qu'il y a des victimes survivantes qui n'ont pas la force de parler et qu'il est important de faire entendre leur voix. La seconde raison est que la Voix De l'Enfant tente d'apporter, avec sa compétence propre, aux côtés d'autres professionnels et associations, des réponses adaptées aux dysfonctionnements relevés et qui ont empêché de prévenir de tels crimes. Enfin, la Voix De l'Enfant, qui agit depuis plus de 25 ans aux côtés d'enfants victimes de toutes formes de maltraitance et pour le droit à l'enfance, rappelle qu'elle a participé aux travaux d'élaboration de la loi du 17 juin 1998 et à la mise en oeuvre des moyens nécessaires à son application en initiant, notamment, les Permanences et Unités d'Accueil Médico-Judiciaires en milieu hospitalier pour les enfants victimes de violences sexuelles.

La Cour s'est prononcée le 28 mai et a condamné Michel Fourniret à la réclusion criminelle à perpétuité réelle en interdisant dans sa décision tout aménagement de peine pour le meurtre de 7 jeunes filles et 3 agressions. Son épouse Monique Olivier a été reconnue coupable de complicité de meurtre et condamnée à la réclusion criminelle à perpétuité assortie d'une période de sûreté de 28 années.
Dans cette affaire de dimension européenne, les deux avocats de la Voix De l'Enfant se sont partagés, tour à tour, les audiences auprès et avec les familles qui ont données, à tous, une grande leçon de dignité et de courage. La Voix De l'Enfant regrette que les médias n'aient pas abordé les questions de fond et insisté sur le dysfonctionnement des enquêtes et des décisions de justice dès 1987.

Extrait de la plaidoirie de Me E.de Rufi de Pontevès : «M. Fourniret et Mme Olivier ont commis des actes destructeurs et monstrueux mais ils ne sont pas "des monstres" au sens commun, ils font bien partie du genre humain et c'est bien ce qui est préoccupant, gravissime et qui nous glace ! Membres de la communauté humaine M. Fourniret et Mme Olivier ont trahi cette communauté humaine et ses règles de vie. Par leurs actes, par leur comportement visant à l'impunité, par leur attitude au cours de ce procès, ils nous "déroutent", comme ils ont "dérouté" leurs victimes..... Ici à Charleville- Mézières, du fait de l'accueil réservé, du fait de la qualité du procès et, je l'espère, du fait de la clarté de la décision que vous prendrez dans quelques jours, également du fait de la collaboration franco-belge, riche d'expérience, des horizons se sont ouverts.
La devise de la France parle de Fraternité. Celle de la Belgique d'Union. Ensemble, battons-nous, non seulement pour les droits des enfants ou des très jeunes adultes, mais même pour le « droit à l'enfance ». Il en va de l'avenir de notre « communauté humaine ».

- Procès du petit Dylan en appel

En 2006, la mère du jeune Dylan, qui était décédé en 2003 sous les coups, avait été condamnée, en première Instance, à 17 ans d'emprisonnement. Cette dernière avait interjeté appel et la Cour d'Assises d'Appel du Haut Rhin a siégé à Colmar du 13 au 21 mai pour étudier à nouveau l'affaire. A l'issue du procès dans lequel la Voix De l'Enfant était à nouveau partie civile et présente lors des audiences, la mère a été condamnée à une peine plus élevée : 20 ans de réclusion criminelle. Elle a introduit un pourvoi en cassation.

- Cour d'Assises de Strasbourg – Affaire de Julienne

Fin février, une avocate a contacté la Voix De l'Enfant. Sa jeune cliente de 18 ans, victime présumée de violences sexuelles était très gravement malade et le procès pour lequel elle s'était battue depuis de nombreuses années allait s'ouvrir début mars, elle avait besoin de soutien. Julienne étant décédée quelques jours avant le procès, il était donc important que la Voix De l'Enfant soit présente les 10, 11 et 12 mars et fasse entendre la voix et la souffrance de cette jeune fille malgré l'attaque de l'avocat de la défense qui, dès l'ouverture de la Cour d'Assises, a déclaré : « Mais quelle est donc la légitimité de cet avocat ? Qui représente- t-il ? S'agirait-il du représentant d'une association de protection de l'enfance, qui vient, quelques heures par-ci, quelques heures par là […] butiner au nectar de ce procès […] tellement médiatique ?[…] ».
Quelle ne fut pas la stupéfaction de l'avocate de la Voix De l'Enfant : « A cet instant, je me suis retournée vers la salle, vide naturellement, puisque ce procès là n'intéressait personne, surtout pas les médias ».
Me Roth Muller, avocate de l'association a expliqué lors de sa plaidoirie que « la Voix De l'Enfant intervient sur le terrain pour soutenir des enfants victimes. A ce titre, elle peut se constituer partie civile dans un procès pénal. Elle soutient ainsi « la cause des enfants » ; mais d'abord, elle soutient "les enfants". Julienne n'est pas là aujourd'hui pour achever le combat qu'elle mène depuis des années. A l'aube de la dernière bataille, elle a jeté l'éponge. Elle est morte, le cœur brisé, délaissée par les siens, Julienne réduite au silence, l'un des piliers du procès pénal s'est effondré… Et ce silence était intolérable ! Julienne avait dit : " je ne veux pas renoncer à ma plainte, parce que j'ai confiance dans la justice de la République ". La Voix De l'Enfant s'est constituée partie civile après son décès, pour qu'au travers de cette démarche, la parole de Julienne puisse être portée devant vous par Me Sommer qui l'a soutenue depuis le premier jour. Pas pour la gloire ! Pas pour l'argent ! Pour le principe, et pour Julienne. Julienne, que l'on a voulu faire taire, Julienne, que l'on a voulu museler, aura eu raison d'avoir confiance en la Justice de la République ». Après réquisition du parquet pour un acquittement, l'oncle a été acquitté.

➔ PARQUET DES MINEURS DE PARIS

En juin, la Voix De l'Enfant a rencontré le Premier Substitut chargé des mineurs au Parquet de Paris pour l'entretenir des actions soutenues par la Voix De l'Enfant pour une meilleure protection des mineurs victimes et proposer une réelle collaboration dans le but d'améliorer leur prise en charge.
Au cours de l'entretien, la Voix De l'Enfant a renouvelé sa volonté d'être désignée « administrateur ad hoc ». Depuis le dépôt de sa candidature en mars 2007, elle est toujours en attente de la décision de l'Assemblée Générale de la Cour d'Appel de Paris.

Par ailleurs, la Voix De l'Enfant a une nouvelle fois fait part de son souhait que s'ouvre, à Paris, une Permanence ou Unité d'Accueil Médico-Judiciaire en milieu hospitalier pour les mineurs victimes, comme il en existe déjà dans 21 juridictions en France. Une fin de non-recevoir à cette proposition persiste. Dans un souci d'établir une réelle collaboration, la Voix De l'Enfant a présenté le projet de Salle d'Audition Protégée au Tribunal pour les enfants victimes, à l'exemple de celle qui s'ouvrira à la rentrée de septembre au Tribunal de Grande Instance d'Angers.

➔ TRAFIC D'ENFANTS D'ORIGINE AFRICAINE

En juin 2008, l'association Mani Football Forever a accueilli un jeune originaire du Cameroun qui errait dans la banlieue parisienne à la recherche d'un Club de football. Victime d'un faux agent sportif, cet adolescent a été pris en charge par l'association, ainsi que par la Voix De l'Enfant qui a assuré, pendant plusieurs semaines, l'hébergement à l'hôtel, la restauration, les transports, l'habillement et l'argent de poche. Les deux associations l'ont accompagné à la Brigade de Protection des Mineurs, à l'hôpital pour les examens osseux, au Tribunal avec un avocat, pour le mettre sous la protection de l'Aide Sociale à l'Enfance. Tout au long de l'année, Mani Football Forever a renforcé son action vers ces jeunes victimes de trafic et engagé une campagne de prévention et de formation pédagogique des promoteurs et éducateurs en école de football au Cameroun. La Voix De l'Enfant a réuni des personnalités footballistiques, ses associations membres intervenants sur la traite des être humains et plusieurs de ses avocats afin d'élaborer des propositions qu'elle souhaite présenter aux instances officielles en 2009.

➔ ACCOMPAGNEMENT A LA SCOLARITE

Deux programmes d'accompagnement à la scolarité destiné à des enfants et des adolescents en difficultés, dans les 13ème et 18ème arrondissements de Paris, sont soutenus par la Voix De l'Enfant avec son partenaire Natura et Equitel. Le programme mis en place par la Maison de Sagesse dans le quartier Chevaleret du 13ème arrondissement, a pour objectifs d'aider les jeunes à gérer leur temps, à employer la méthodologie adéquate et à leur donner accès à la culture par le biais de sorties et d'activités périscolaires. Rue Bernard Dimey, dans le 18ème, les jeunes sont accueillis dans les locaux de la CAF. Le soutien scolaire est renforcé par des activités sportives et culturelles.

➔ ENVIRONNEMENT – DE NOUVEAUX AMBASSADEURS DE TRI

Dans le cadre d'un partenariat avec le spécialiste de la collecte des déchets, Eco- Emballage, qui permet d'associer protection de la planète et protection de l'enfance, plusieurs programmes éducatifs et de sensibilisation avec des enfants et adolescents ont été mis en place avec des associations membres de la Voix De l'Enfant.
Parmi les actions entreprises l'association Groupe de Pédagogie et d'Animation Sociale (GPAS) a publié un « écologuide », témoignage de l'expérience vécue par les enfants du quartier de Maurepas de l'école élémentaire Trégain. Cette initiative s'inscrit dans le cadre d'un projet intitulé « Ma Bretagne à moi », mis en oeuvre par de jeunes volontaires de l'association GRPAS (Groupe Rennais de Pédagogie et d'Animation Sociale). Cet ouvrage a été distribué à l'ensemble des élèves qui ont été invités, après lecture de l'ouvrage, à voter pour élire le dispositif écologique à mettre en oeuvre dans leur quartier avec le GRPAS.

Afin de partager sur ce partenariat, la Voix De l'Enfant a été invitée le 15 mai à Prague, en République Tchèque, lors du troisième Eco Parlement des jeunes. Au cours de cette conférence européenne, de nombreux jeunes «ambassadeurs» venus de différents pays d'Europe sont intervenus, notamment sur le thème de l'éco citoyenneté.

➔ LA PROTECTION DES ENFANTS SUR INTERNET : UNE NOUVELLE RUBRIQUE SUR LE SITE INTERNET DE LA VOIX DE L'ENFANT

Parmi les activités développées en France par la Voix De l'Enfant, on note la création de nouvelles pages, sur son site Internet, particulièrement ciblées sur la protection des enfants utilisateurs d'Internet.

Dans cette rubrique apparaissent les actions soutenues par la Voix De l'Enfant concernant ce sujet, les projets auxquels elle participe au niveau national et européen et ses propositions.

La Voix De l'Enfant a engagé un travail d'élaboration de programmes de prévention sur différents sites et travaillé en partenariat avec les opérateurs, tant en ce qui concerne l'utilisation d'Internet que du téléphone mobile. Elle souhaite situer son action davantage dans un cadre de prévention que sur le terrain de la répression.

➔ FORMATIONS

Plusieurs formations ont été assurées par des permanents de la Voix De l'Enfant :

- ✓ à la Faculté d'Evry sur les questions internationales,
- ✓ dans des écoles d'infirmières aux Ullis et à Versailles,
- ✓ à l'Ecole de la Magistrature pour partager sur les pratiques des Permanences et Unités d'Accueil Médico-Judiciaires, en milieu hospitalier, pour les enfants victimes de violences sexuelles et autres maltraitances,
- ✓ à Lille, dans le cadre de formations au BAFA sur les questions relatives au repérage et au signalement d'enfants victimes de violences sexuelles ou autres maltraitances,
- ✓ au Puy en Velay, auprès des professionnels intervenant à l'UAMJ.

Des avocats de la Voix De l'Enfant ont été sollicités pour apporter un éclairage juridique dans le cadre de programmes de formation pluridisciplinaire.

Par ailleurs, la Voix De l'Enfant travaille sur un projet de module de formation pluridisciplinaire au niveau européen pour les professionnels intervenant dans les Permanences et Unités d'Accueil Médico-Judiciaires, en milieu hospitalier, pour les enfants victimes de violences sexuelles et autres maltraitances.

ACTIONS EUROPEENNES

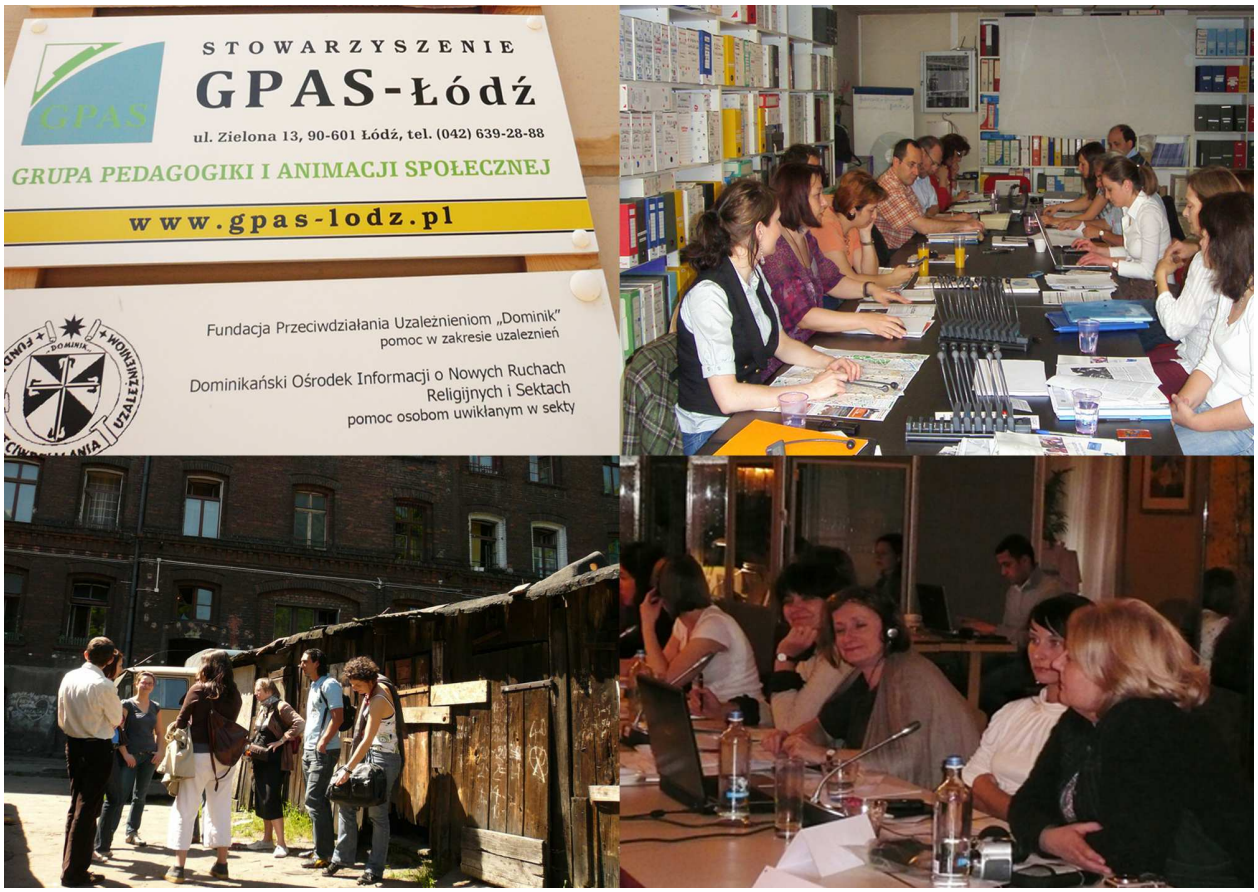

ACTIONS EUROPEENNES

➔ PROGRAMME TRAIN TOGETHER – SE FORMER ENSEMBLE 2007-2009

« La formation des professionnels travaillant dans la prise en charge et le recueil de la parole des mineurs victimes de violences sexuelles »

Dans l'optique de poursuivre ses travaux et de partager ses connaissances sur la situation de l'enfance maltraitée et, en particulier, sur le recueil de la parole de l'enfant présumé victime et sa prise en charge, la Voix De l'Enfant a proposé ce nouveau projet européen, « TRAIN TOGETHER – SE FORMER ENSEMBLE », sur la formation des professionnels travaillant auprès et avec des mineurs victimes.

Ce programme, retenue par la Commission Européenne en février 2008, avec la participation de 9 associations partenaires venant de 7 différents pays européens : The Children's Legal Centre en Angleterre, SOS Enfants en Belgique, La Voix De l'Enfant en France, Karo e.V. en Allemagne, L'Istituto degli Innocenti et I.Re.Forr en Italie, la Fondation Mederi et la Fondation Nobody's Children en Pologne et enfin, Foundatia Internationala Pentru Copil si Familie en Roumanie.

Forte de son expérience avec les Permanences et Unités d'Accueil Médico-Judiciaires en milieu hospitalier pour les enfants victimes en France, de son travail en pluridisciplinarité et avec les partenaires du programme AGIS, la Voix De l'Enfant souhaite définir le contenu d'une véritable formation commune et spécifique pour les professionnels, en concertation avec les différents pays partenaires.

La formation pluridisciplinaire permet à des professionnels de compétences différentes de découvrir leur rôle, leur complémentarité et ainsi de mieux répondre aux attentes de l'enfant en souffrance. Cette formation devrait mettre fin à la confusion des genres et des compétences.

Le programme Train Together permettra également un décloisonnement des compétences pour amener les professionnels de différents pays à travailler ensemble dans le but d'en retirer les meilleures pratiques existantes concernant la formation des professionnels auprès des enfants victimes de violence sexuelle et d'en dégager les critères fondamentaux.

Les objectifs spécifiques du programme sont :

- ✓ Identifier les bonnes pratiques et les lacunes existantes dans les pays partenaires concernant la formation des professionnels accompagnant les victimes avant, pendant et après l'audition.
- ✓ Débattre sur les diverses possibilités de créer un module de formation de base, commun à tous les professionnels intervenant auprès de l'enfant, qui ouvrirait ensuite vers des formations spécialisées selon l'activité, qu'elle soit judiciaire, policière, psychologique, médicale ou sociale.
- ✓ A partir de l'analyse de cet état des lieux, discuter du contenu d'une procédure commune de formation professionnelle qui soit la mieux adaptée aux besoins préalablement définis entre et avec les partenaires.
- ✓ Promouvoir la coopération pluridisciplinaire et internationale grâce à l'organisation de plusieurs Rencontres Transnationales entre les partenaires.

Les destinataires du programme sont les professionnels travaillant dans le cadre de la prise en charge et du recueil de la parole de l'enfant victime de violence sexuelle : les médecins et équipes médicales,

les gendarmes et policiers, les procureurs, avocats et juges, les psychologues, travailleurs sociaux, administrateurs ad hoc, les membres des associations de protection de l'enfance.

- ✓ Le programme Train Together, d'une durée de deux ans (janvier 2008 - décembre 2009) prévoit :
- ✓ L'organisation d'une première Rencontre Transnationale entre les partenaires du programme (qui a eu lieu à Paris en mai 2008).
- ✓ La formation d'un Comité de Suivi National dans chaque pays pour établir l'état des lieux des pratiques concernant la formation des professionnels intervenant dans la prise en charge et le recueil de la parole des enfants victimes de violence sexuelle. Chaque Comité sera formé de professionnels.
- ✓ L'organisation d'une deuxième Rencontre Transnationale, pour discuter sur les bases d'une formation professionnelle commune entre les partenaires (qui a eu lieu à Bruxelles en décembre 2008).
- ✓ Plusieurs Rencontres des Comités de Suivis Nationaux.
- ✓ L'organisation d'une troisième Rencontre Transnationale à Varsovie en avril 2009. Cette Rencontre aura pour objectif de parvenir à la mise en place d'un programme de formation et spécialisation et la proposition d'un accord de coopération au niveau européen entre les professionnels engagés.
- ✓ La préparation du rapport final et du Cd Rom contenant les données recueillies.
- ✓ L'organisation de la Conférence Finale Internationale, ouverte au grand public et aux autorités publiques, pour la diffusion des résultats du programme et du rapport final. Cette Conférence aura lieu à Paris en décembre 2009.

Dans l'année 2008 se sont déroulées plusieurs actions menées par la Voix De l'Enfant et ses partenaires :

- **La première Rencontre Transnationale**

Les 23, 24 et 25 mai 2008, la première Rencontre Transnationale du programme TRAIN TOGETHER – Se former ensemble 2007 – 2009 s'est déroulée à Paris au siège de la Voix De l'Enfant.

Cette rencontre a permis aux partenaires du programme de se réunir et d'ouvrir ensemble ce nouveau programme européen. Lors de cette première réunion, les neuf associations, dont sept étaient déjà partenaires du précèdent programme européen AGIS, ont présenté leurs actions et les pratiques existantes dans leur pays concernant la formation des professionnels travaillant dans la prise en charge des enfants victimes de violences sexuelles.

Durant les trois journées de travail, les professionnels ont échangé leurs expériences dans le domaine et ont présenté la conduite des travaux pour la suite du programme. Les dates des prochaines rencontres et de la Conférence Finale ont été arrêtées ainsi que les différentes étapes du programme et les outils de communication utilisés. A l'issue des débats, les partenaires ont défini les axes prioritaires qui conduiront les réflexions et les travaux au sein des Comités Nationaux de Suivi qui seront mis en place dans chaque pays partenaires.

- **La deuxième Rencontre Transnationale**

La Seconde Rencontre Transnationale du programme TRAIN TOGETHER, Se Former Ensemble 2007-2009 s'est tenue, à Bruxelles les 28, 29 et 30 novembre 2008.

Cette rencontre a permis aux partenaires du programme de se retrouver, de discuter et d'échanger à partir des travaux précédemment menés au sein de chaque Comité de Suivi National sur l'état des lieux des

programmes d'information et de formation, initiale et continue, destinés aux professionnels intervenant dans la prise en charge et le recueil de la parole des enfants victimes de violences sexuelles.

Pendant les trois journées de travail, les partenaires ont présenté l'état des lieux des programmes de formation professionnelle en Angleterre, Allemagne, Belgique, France, Italie, Pologne et Roumanie et ont travaillé à l'amélioration des pratiques relatives à la mise en place d'une formation initiale et continue, qui permet aux professionnels de reconnaître le rôle et les compétences de chaque intervenant.

Les partenaires ont souligné l'importance de l'évaluation de la formation et ont élaboré les besoins de cette dernière et l'acquisition des compétences professionnelles nécessaires au regard des différentes fonctions.

Ils ont souligné l'importance de mettre en place une formation pluridisciplinaire complémentaire destinée aux professionnels intervenant dans la prise en charge et le recueil de la parole des enfants victimes qui puisse garantir un meilleur partage des expériences et des pratiques entre les professionnels engagés.

Ils ont aussi souligné l'importance d'améliorer la formation spécialisée et ont identifié les besoins auxquels cette formation doit répondre. Les questions dégagées lors de cette rencontre ont été discutées au sein de chaque Comité de Suivi National.

- **Réunions du Comité de Suivi National Français**

Plusieurs réunions du Comité de Suivi National se sont déroulées tout au long de l'année 2008. Ce Comité est formé de professionnels œuvrant dans différents secteurs, qui travaillent en France, sur le recueil de la parole et la prise en charge des enfants victimes de violences sexuelles.

Les membres du Comité de Suivi National ont élaboré un questionnaire afin de repérer les formations dispensées en France, sur la thématique des violences sexuelles dont sont victimes les enfants. Ce questionnaire a été envoyé aux professionnels qui interviennent dans le cadre de la prise en charge et du recueil de la parole des enfants victimes de violences sexuelles : magistrats, policiers, gendarmes, médecins généralistes, pédiatres, psychologues, assistants de services sociaux (A.S.S.), avocats, juristes, administrateurs ad hoc, conseillers en économie sociale et familiale (CESF), auxiliaires de vie sociale (AVS), éducateurs jeunes enfants (EJE), techniciens de l'intervention sociale et familiale (TISF), éducateurs spécialisés (ES), aides médico psychologiques (AMP), assistants familiaux, infirmiers, animateurs bafa, encadrants sportifs de l' Union Nationale Sportive, puéricultrices, auxiliaires puéricultrices et enseignants.

Les réponses recueillies, les échanges avec les professionnels membres du Comité de Suivi, ainsi que les informations données oralement par différents centres de formation, écoles et universités ont conduit les membres du Comité de Suivi à délimiter un cadre qui peut être considéré comme représentatif de la situation existante en France concernant la formation des ces professionnels sur la thématique retenue.

➔ PROGRAMME LEONARDO 2007-2008

"Approche et pratique des prises en charge des mineurs dans la rue et des programmes de formations des éducateurs de rue".

Ce nouveau programme, proposé par la Voix De l'Enfant en partenariat avec Save the Children en Italie, et GPAS en Pologne, permet d'analyser la réalité de vie des enfants des rues ou dans la rue, des mineurs isolés ou non, étrangers ou non, qui se trouvent dans des situations défavorisées, mineurs qui rentrent dans les circuits de la prostitution, de la délinquance, de la drogue, etc. Ce programme, d'une durée de deux ans, vise à connaître et à comprendre les pratiques et les programmes mis en place par les associations partenaires dans leur pays pour prévenir les risques de marginalisation sociale et économique et la déviance des enfants dans la rue.

Six professionnels français (éducateur, moniteur éducateur, assistant social, animateur…) d'associations différentes : GPAS Bretagne, ARC 75, Hors la Rue et la Voix De l'Enfant ont été accueillis du 25 mai au 1er juin 2008 en Pologne.

Le groupe de professionnels français s'est rendu à Varsovie et dans les villes proches : Wilga, Lodz, etc. afin de rencontrer : le GPAS et les pédagogues de rue, les équipes de l'école mobile, les encadrants des différents centres d'hébergement d'enfants en danger et/ou de mineurs ayant commis des infractions, les institutrices d'une école primaire, les intervenants auprès des adolescents et jeunes majeurs toxicomanes dépendants, les membres de l'équipe qui interviennent autour de la gare centrale ….

Lors de chaque rencontre, les participants se sont rendus sur le terrain dans les différents quartiers de la ville où interviennent les professionnels polonais.

Les associations françaises partenaires du programme, se sont rencontrées à plusieurs reprises au cours de l'année 2008 pour organiser le voyage en Pologne et en Italie. Ce dernier aura lieu la dernière semaine de janvier 2009. Les éducateurs présents à la réunion, membres des associations ARC75 et Hors la Rue, ont présenté le travail qui a été mis en place dans les différents arrondissements de la ville de Paris, avec les « enfants des rues ». Les échanges se sont poursuivis par un débat sur la présence des enfants dans les quartiers, les spécificités et dynamiques des quartiers, les différentes problématiques dans les divers arrondissements parisiens, les programmes mis en place avec les enfants, etc.

Un projet d'agenda, mettant en relief les intérêts particuliers de chaque participant concernant les visites à Varsovie et à Rome, a été rédigé et soumis aux associations partenaires accueillant les professionnels français lors de ces voyages pédagogiques.

➔ PROGRAMME CONFIANCE

La Voix De l'Enfant participe au Comité de Pilotage du programme Internet Sans Crainte.
Ce programme, placé sous l'égide de la Délégation aux Usages de l'Internet et coordonné par Tralalere, représente la France au sein du projet européen Safer Internet Plus et est soutenu à ce titre par la Commission Européenne.

Il a pour objectif de sensibiliser les enfants, leurs parents et leurs éducateurs à la sécurité et à la civilité sur Internet, fixe ou mobile. Il se propose aussi d'impliquer dans le cadre d'un partenariat constructif, tous les acteurs concernés par la sécurité et la protection des mineurs sur Internet , rassemblés au sein de son Comité de Pilotage :

- ✓ institutions publiques,
- ✓ associations,
- ✓ entreprises privées,

Les outils d'information et de sensibilisation développés au sein du programme sont diffusés sur un site www.internetsanscrainte.fr et s'adaptent à chacun des publics visés : enfants, éducateurs, parents. Ils sont utilisés dans le cadre de campagnes d'information à destination des familles comme des ateliers dans les écoles, les espaces publics numériques et les centres de loisir.

Leur objectif étant de développer un regard critique chez les jeunes et ainsi de mieux les protéger des dangers qu'ils pourraient rencontrer sur la toile.

Internet Sans Crainte a ouvert une ligne d'assistance téléphonique pour les jeunes et leur famille, NET ECOUTE FAMILLE, opérée par l'association e-Enfance.

PARTENAIRES EUROPEENS

FUNDATIA INTERNATIONALA PENTRU COPIL SI FAMILIE
Bucharest - ROUMANIE
Partenaire du programme TRAIN TOGETHER 2007 - 2009

THE CHILDREN'S LEGAL CENTRE
Essex - ANGLETERRE
Partenaire du programme TRAIN TOGETHER 2007 - 2009

KARO e.V.
Pluen - ALLEMAGNE
Partenaire du programme TRAIN TOGETHER 2007 - 2009

NOBODY'S CHILDREN FOUNDATION
Varsovie – POLOGNE
Partenaire du programme TRAIN TOGETHER 2007 - 2009

MEDERI FOUNDATION
Varsovie - POLOGNE
Partenaire du programme TRAIN TOGETHER 2007 - 2009

IREFORR
Potenza – ITALIE
Partenaire du programme TRAIN TOGETHER 2007 - 2009

ISTITUTO DEGLI INNOCENTI
Florence – ITALIE
Partenaire du programme TRAIN TOGETHER 2007 – 2009

SOS ENFANTS Belgique
Bruxelles – BELGIQUE
Partenaire du programme TRAIN TOGETHER 2007 - 2009

SAVE THE CHILDREN
Rome – ITALIE
Partenaire du programme LEONARDO 2007 - 2009

GPAS
FRANCE et POLOGNE
Partenaires du programme LEONARDO 2007 - 2009

HORS LA RUE
Paris – France
Partenaire du programme LEONARDO 2007 - 2009

ARC 75
Paris – FRANCE
Partenaire du programme LEONARDO 2007 - 2009

ACTIONS INTERNATIONALES

ACTIONS INTERNATIONALES

➔ ETABLISSEMENT DE L'ETAT CIVIL : Donnons aux enfants une identité afin de mieux les protéger.

Depuis plus de 7 ans, parce que le premier droit de tout enfant est celui d'exister et considérant que l'on ne peut parler de protection des enfants si ces derniers n'existent pas légalement, la Voix De l'Enfant soutient ses associations membres qui mènent et démultiplient des programmes d'établissement d'Etat Civil. Un certain nombre de programmes ont été financés en 2008 par le Fonds d'Aide International de la Voix De l'Enfant. Ils ont pour but :

- ✓ de sensibiliser la population et les autorités locales aux droits de l'enfant et à l'enregistrement systématique des naissances
- ✓ de former des agents et des secrétaires d'état civil
- ✓ d'équiper les services et bureaux d'état civil
- ✓ de recenser les enfants sans état civil et établir leur document d'identité et donc leur état civil
- ✓ de lutter contre toutes les infractions portant atteinte au respect et à la dignité des enfants.

Pour mener à bien leur mission, les associations doivent effectuer un véritable recensement des enfants en organisant des tournées à travers les villages et les villes. Les premières informations recueillies leur permettent d'engager la procédure administrative, procédure qui varie en fonction des pays. Parfois, les associations doivent organiser des audiences foraines pour lesquelles un juge et un greffier se déplacent dans les villages les plus éloignés pour procéder à l'enregistrement rétroactif des enfants à l'état civil. Il est important de rappeler que la participation des autorités locales est l'assurance de la réussite du programme et de sa pérennisation. Ces programmes « Etat Civil » portés par les associations membres de la Voix De l'Enfant ont permis à ce jour à des milliers d'enfants d'exister, d'être reconnus et ainsi protégés.

- **Des actions concrètes sur le terrain**

> ***Maison de Sagesse***

A l'instigation de la Voix De l'Enfant, association fédérative dont fait partie Maison de Sagesse, nous avons pu démarrer le programme EKA d'enregistrement rétroactif des naissances, dans la commune urbaine d'Antalaha (42 000 habitants sur 16 quartiers).

Les étapes ont été étalées sur 2 semaines en juin 2008 :

- Réunions préalables au District, au Tribunal et à la Mairie.
- Annonces radio pour avertir tous les habitants de la commune urbaine.
- Organisation par Fokontany (quartier) et calendrier prévu pour l'inscription à la mairie.
- Logistique : approvisionnement en papier et dossiers, photocopies (20 000 environ).
- 3 jours d'inscriptions à la Mairie pour la requête et le certificat de recherche infructueuse.
- L'organisation se fait par quartier.
- 4 audiences foraines organisées par le Tribunal : magistrat, greffier et secrétaire.
- Recueil des dossiers et archivage au Tribunal.
- Retour des jugements supplétifs à la Mairie.
- Film de Clément Radar pour expliquer le déroulement et les raisons de l'opération.
- Cérémonie de clôture du programme avec discours du Maire.
- Fin juillet, Maison de Sagesse reçoit la liste complète des enfants inscrits par quartier.
- De juillet à septembre 2008, transcription sur le registre d'Etat-civil de la Mairie. Les familles peuvent ensuite obtenir gratuitement l'extrait d'acte de naissance qui permettra l'inscription à l'école de leur enfant.

Résultat : 4250 enregistrements de jugements supplétifs donnant une existence juridique à 4250 enfants.

Cette action est expérimentale et nous permet d'envisager de continuer dans tout le district d'Antalaha (11 communes rurales sur 15, dont certaines difficiles d'accès et éloignées de plus de 100 kilomètres du tribunal) pendant six mois à compter d'octobre, dès l'obtention des financements sollicités. Pour les bénéficiaires, l'opération était gratuite et les intervenants ont été indemnisés.

Nous travaillons en relation avec le coordinateur national du programme EKA et l'UNICEF qui finance le programme national dans d'autres régions de Madagascar.

> Témoignage de SOS ENFANTS : la communauté des Pygmées Bagyelis au Sud Cameroun.

Depuis deux années, une nouvelle phase d'enregistrements des naissances a été lancée au sein de la communauté des Pygmées Bagyelis au Sud Cameroun. Le Foyer Notre-Dame de la Forêt (FONDAF) s'attache à réduire la marginalisation des populations Pygmées de la région de Bipindi par le biais, notamment, de la scolarisation des enfants.

Dans ce cadre, il se trouve régulièrement confronté au délicat problème de l'état civil des enfants. Vivant en marge de la société camerounaise, les Pygmées n'ont pas l'habitude de déclarer les naissances.

Sur le plan administratif, rien n'est réellement prévu pour l'enregistrement des Pygmées, qui ne sont pas considérés comme des citoyens à part entière. En effet, leurs campements n'étant pas reconnus en tant que communautés villageoises, les peuples Pygmées ne disposent d'aucun accès aux services de l'administration. Pour cette raison, très peu d'entre eux possèdent des papiers officiels et rarissimes sont les enfants légalement déclarés.

Une procédure officielle permettant la régularisation ultérieure des déclarations de naissance existe, mais elle est longue, compliquée, très coûteuse et donc inaccessible aux populations Pygmées qui n'ont guère de ressources.

Afin de faciliter à l'avenir les démarches d'état civil et de les rendre systématiques, le FONDAF élabore, avec le concours des autorités et des parents d'élèves, un projet de déclaration de naissance des enfants Pygmées Bagyeli à la commune territorialement compétente.

La 2ème phase a permis de former 14 parents animateurs pour sensibiliser 38 campements et recenser ainsi 321 enfants.

Un grand nombre de difficultés explique la lenteur de la mise en place d'une procédure adaptée. Ainsi, la loi camerounaise exige que les documents soient établis par un médecin fonctionnaire. Or, pendant 14 mois Bipindi est resté sans médecin titulaire et lorsqu'il y en avait un, il était très peu présent sur le terrain. L'action se poursuit.

En Mauritanie, un programme d'état civil a été mené avec succès en 2006 par l'association DEI Mauritanie, soutenu et cofinancé par la Voix De l'Enfant.Des campagnes de sensibilisation et de formation ont permis une meilleure prise en charge des enregistrements des naissances par le secrétariat d'état civil (département ministériel) de Nouakchott. Cette appropriation du programme par le gouvernement a permis à l'association de se retirer progressivement de l'action.
Cependant, suite au coup d'état mené à Nouakchott en août 2008, le secrétariat d'état civil a été dissout et réduit à un simple bureau. L'association a décidé de reprendre son travail de lobbying auprès des autorités et de sensibilisation des notables religieux, mais aussi des jeunes.

- **Etude de l'ISTEC - École Supérieure de Commerce et de Marketing**

Dans le cadre du renforcement de son action et de celle de ses associations membres en matière de programmes état civil, la Voix De l'Enfant a fait appel à son partenaire l'ISTEC, Ecole Supérieure de Commerce et de Marketing à Paris, afin de s'associer à la réalisation d'une étude sur le sujet.

L'objectif était de s'appuyer sur un diagnostic portant sur les projets état civil en cours dans le monde et l'état de la situation dans les pays où ils sont menés, afin d'élaborer une stratégie de communication à destination des politiques, des entreprises et du grand public.

Trois étudiants de l'ISTEC ont donc été chargés de travailler auprès de la Voix De l'Enfant sur le dossier, lequel permettra en 2009 de sensibiliser les différents publics ciblés et de dresser une liste de recommandations que la Voix De l'Enfant enverra aux acteurs majeurs des programmes Etat civil, dans tous les pays où elle soutient des programmes avec ses associations membres.

➔ SEISME / ASIE – VDE / E.LECLERC

En 2008, huit programmes précédemment cofinancés en 2005, 2006 et 2007 se sont poursuivis, trois au Sri Lanka (Sport Sans Frontières, la Chaîne de l'Espoir et Terre de Vie) et sept en Inde (le Bureau International Catholique de l'Enfance, Sport Sans Frontières, la Maison de Sagesse, Arunodhaya, Indian Council for Child Welfare, Enfants du Monde et Guild of Service).

Comme l'année précédente, le Comité de Pilotage s'est réuni à 3 reprises en 2008 à l'ACD-Lec, l'Association des Centres Distributeurs du Groupe E. Leclerc, afin de suivre l'avancée des différents programmes en cours et examiner de nouvelles extensions de financements. Sur 6 demandes étudiées soumises par 3 associations, 3 ont été retenues et 3 refusées.

En Inde, 2 associations ont été bénéficiaires : l'association le Bureau International Catholique de l'Enfance, membre de la Voix De l'Enfant et l'association partenaire indienne Guild of Service.

Au Sri Lanka, 1 association membre a été bénéficiaire : Sport Sans Frontières.

- **Etat d'avancement des programmes au 31 décembre 2008**

- En Inde

** Bureau International Catholique de l'Enfance :* poursuite du programme de développement de 10 villages côtiers du Sud Est de l'Inde (Pondichéry et alentours), sur 5 ans : mise en place de micro crédits pour des groupes de veuves, de femmes et de pêcheurs, achat de moyens de transport pour acheminer le poisson de la côte vers les marchés, clubs d'enfants, programme de soutien scolaire, de sensibilisation aux droits de l'enfant et de santé. Ajout du volet formation professionnelle avec deux la création de 2 centres pour filles et garçons.

** Enfants Du Monde :* poursuite du programme Ecole de formation professionnelle à Chennaï, en informatique (graphiques, design, …), couture, couture du cuir, patronage, broderie et apprentissage de la langue anglaise. L'atelier hôtellerie / restauration situé à Pondichéry, dont la gestion dépend de l'école de Chennaï, a ouvert ses portes (atelier et 2 dortoirs).

** Sport Sans Frontières :* poursuite du programme d'activités physiques et sportives intra et inter villages et de « tournois citoyens », formation d'animateurs, fourniture de matériel sportif et construction de terrains de jeu sur les zones de Pondichéry et Auroville. Passation progressive des responsabilités à la structure locale créée.

* *Indian Council for Child Welfare :* poursuite du programme micro crédits et encadrement de groupes d'adolescents et de veuves par les communautés de femmes. Fin du programme de construction d'un centre de jeu et de sensibilisation pour les enfants, à Nagapatinam.

* *Arunodhaya :* fin du programme assainissement et construction de 25 logements au nord de Madras.

* *Guild of Service :* fin du programme de construction de 2 écoles primaires dans la région sud de Chennaï. Poursuite du programme de nutrition pour enfants en bas âges dénutris, dans plusieurs bidonvilles de la banlieue sud de Madras. Extension du financement accordé pour la construction d'une crèche pour enfants en bas âges.

* *La Maison de Sagesse :* poursuite du programme de construction de maisons dans la banlieue de Pondichéry pour enfants en grande difficulté familiale placés auprès de mères de substitution. Financement d'un puit pour alimenter les maisons et les cultures alentours.

- Au Sri Lanka

* *Sport Sans Frontières :* poursuite du programme d'activités physiques et sportives intra et inter villages et de « tournois citoyens », formation d'accompagnateurs et à la gestion de projets, réhabilitation, sur les zones d'Ampara, Batticaloa et Pottuvil. Extension du financement pour la mise en place du programme réappropriation de l'eau à Pottuvil. Passation progressive des responsabilités à la structure locale créée.
* *Terre de Vie :* poursuite du programme de construction de maisons en dur, à Moratuwa, au sud de Colombo, pour abriter des familles de déplacés suite au tsunami.
* *La Chaîne de l'Espoir :* poursuite du programme d'apport d'équipements spécialisés pour la chirurgie et la réanimation pédiatrique et néonatale à l'Hôpital Général de Matara, afin d'améliorer la prise en charge des enfants malades issus des villages affectés par le tsunami.

- **Missions sur le terrain**

Du 24 juin au 11 juillet 2008, le Coordinateur des Programmes Internationaux de la Voix De l'Enfant a effectué une mission de suivi et d'évaluation en Asie du Sud Est. Au Sri Lanka, après avoir rencontré les responsables des associations locales soutenues dans le cadre des programmes post-tsunami, Jérôme Baptiste s'est rendu à l'Ambassade de France à Colombo pour faire le point sur les programmes et rendre compte de l'évolution de la situation dans les différentes zones d'intervention. Au-delà des difficultés rencontrées dans les zones revendiquées par les Tigres de l'Aelam Tamoul, au Nord-Est de l'île, qui ont obligé certains projets à être remaniés ou déplacés, la plupart des autres programmes sont en passe d'être achevés.

En Inde, le Coordinateur a notamment guidé une délégation du Groupe E. Leclerc composée de membres du Comité de Pilotage d'attribution des fonds post-tsunami, afin de présenter quelques actions menées par les associations et de rencontrer les responsables locaux et les populations. La mission s'est achevée avec l'accueil d'une autre délégation de professeurs - chercheurs d'une école de commerce et de marketing de Paris, l'ISTEC, qui étaient accompagnés par deux étudiants. La délégation a été mandatée par le Comité de Pilotage E. Leclerc – la Voix De l'Enfant, afin de réaliser une étude sur la gouvernance des programmes post-tsunami et l'impact économique observé auprès des populations locales soutenues. Les résultats seront communiqués dans le courant de l'année 2009 et l'étude donnera lieu à plusieurs publications qui pourront notamment servir de support à un colloque organisé conjointement par le Groupe E. Leclerc et la Voix De l'Enfant sur les sujets sus cités.

Au-delà des programmes post tsunami, la mission a permis au Coordinateur et à la délégation E. Leclerc de se rendre à Karur, en Inde, afin d'effectuer l'évaluation et le suivi du programme éducatif et de développement, mais également d'inaugurer officiellement le dernier bâtiment de l'école Navjeevan School qui abritera notamment les laboratoires scientifiques.

- **Ecole de Karur en Inde**

Le programme éducatif et de développement de Karur, initié en 2001 avec le Groupe E. Leclerc dans l'état du Tamil Nadu, au sud de l'Inde, s'est poursuivi au cours de l'année 2008. Pour achever la construction de l'école, 10% des dons collectés par les magasins du Groupe après le tsunami de décembre 2004, ont été réaffecté sur ce programme avec leur accord préalable.

Le Coordinateur des Programmes Asie / Moyen Orient de la Voix De l'Enfant, Jérôme Baptiste s'est rendu sur place en juillet dernier afin de dresser un état des lieux de la construction de l'école «Navjeevan School». Après les deux premiers bâtiments qui ont été inaugurés respectivement les 6 juillet 2005 et 28 mars 2006, une délégation du Groupe E. Leclerc et le Coordinateur de la Voix De l'Enfant ont pu inaugurer le troisième bâtiment principal lors de leur mission en Inde en juillet.

Le nombre d'élèves en primaire et collège s'élève à présent à 320 enfants, âgés de 4 à 12 ans. Ils bénéficient d'un enseignement de qualité et d'un suivi scolaire et médical personnalisé. Une classe informatique est à disposition au sein du deuxième bâtiment et un centre de formation professionnelle en couture a été ouvert dans l'enceinte de l'établissement, permettant à certaines mères d'élèves d'y venir parfaire leur technique et élargir leur horizon professionnel.

➔ MISSION EN ISRAEL ET PALESTINE

« Sans doute avons-nous besoin aujourd'hui de la poésie, plus que jamais. Afin de recouvrer notre sensibilité et notre conscience de notre humanité menacée et de notre capacité à poursuivre l'un des plus beaux rêves de l'humanité, celui de la liberté, celui de la prise du réel à bras le corps, de l'ouverture au monde partagé et de la quête de l'essence. »

Mahmoud DARWICH

Dans le cadre de l'ouverture d'un programme en Palestine pour les enfants, cofinancé par le Ministère des Affaires Etrangères, suite à un appel à projet sur les Droits de l'Homme auquel la Voix De l'Enfant a répondu et qu'elle a obtenu et souhaitant répondre à une demande de Stéphane et Christiane Hessel de retourner en Palestine afin de rencontrer des acteurs de terrain et les enfants accueillis dans les programmes que la Voix De l'Enfant soutient, une délégation s'est rendue en Cisjordanie, dans la bande de Gaza et en Israël du 15 au 25 octobre dernier. Bernard Cordier le Président de la Voix De l'Enfant, la Directrice Martine Brousse et le Coordinateur du Programme Jérôme Baptiste, ont accompagné l'Ambassadeur de France auprès des Nations-Unies et Président d'Honneur de la Voix De l'Enfant Monsieur Stéphane Hessel et d'autres membres, à la rencontre des partenaires en Palestine et en Israël.

Les entretiens avec les acteurs de terrain locaux et l'association membre palestinienne EJE «les Enfants, le Jeu et l'Education», maître d'œuvre du projet, ont permis aux membres de la délégation de se rendre sur les différentes zones d'intervention, notamment dans les camps de réfugiés.

Cette mission a été l'occasion d'échanger et de resserrer les liens tissés ces dernières années avec les associations locales membres ou partenaires de la Voix De l'Enfant, en Cisjordanie, dans la bande de Gaza et à Jérusalem. Les visites et les échanges dans des hôpitaux comme à Jénine ou à Bethlehem et dans les camps de réfugiés de Shu'fat, Al Aroub, Naplouse, Jéricho ou encore Jénine, ont permis de prendre la mesure de ce qu'apportent les activités proposées par les associations locales aux enfants et à leurs familles. La visite du centre EJE dans le camp d'Al Aroub près de Hébron, où vivent sur un kilomètre carré quelques 9500 réfugiés dont plus de 50% sont mineurs, a permis de comprendre combien sont appréciés les trop rares moments d'évasion et de rêve qui leurs sont offerts, comme par exemple ceux proposés par la Compagnie des Souffleurs venue distiller en douceur sa poésie au creux des oreilles qui voulaient bien se prêter au jeu.
Beaucoup d'autres rencontres ont enrichi cette mission, comme celles dans le camp de Shu'fat proche de Jérusalem lors de l'anniversaire des 91 ans de Stéphane Hessel fêtés par plus de cent enfants et l'équipe de EJE, ou bien encore au Centre Culturel Franco Allemand de Ramallah et à Naplouse, au Théâtre de la Liberté dans le camp de réfugiés de Jénine, au centre d'Al Rowwad dans le camp de réfugiés de Aïda à Bethlehem, à

l'association d'échanges Culturels Hébron-France au coeur du vieux Hébron étouffé par les colons, ou enfin lors d'un moment particulier au mausolée de Mahmoud DARWICH sur les hauteurs de Ramallah. Un autre temps fort fut le passage dans la Bande de Gaza où seuls Stéphane et Christiane Hessel ont eu l'autorisation d'entrer, avec le Directeur du Centre Culturel Français de Gaza qui les a accompagnés pendant 48 heures. Bernard Cordier, Jérôme Baptiste et deux autres membres de la délégation ont essuyé un refus, après 5 heures d'attente au check-point de Erez en plein soleil.

De Gaza, les Hessel témoignent : *« (…) Après l'intervention de Stéphane, les étudiants sont venus nous exprimer leur reconnaissance d'être venus jusqu'à eux, souvent en termes émouvants. Puis, nous avons visité un Centre EJE à Jabaliya. La coordinatrice a insisté sur l'extrême difficulté actuelle à exercer des activités auprès des enfants et a insisté sur un point particulier : les effets ravageurs sur les enfants et leur famille, qu'entraînent les annulations par les autorités israéliennes de voyages préparés longtemps à l'avance, psychologiquement et matériellement. Dans le Centre, les enfants nous attendaient et nous avons été aussitôt frappés par la différence physique et comportementale de ces enfants par rapport à ceux de Cisjordanie. La malnutrition est visible sur les visages et ces enfants nous semblent avoir perdu toute exubérance. Nous avons passé un moment émouvant auprès d'eux. Les filles, notamment, avaient un besoin de contact physique avec nous à défaut de pouvoir avoir un échange verbal»* Extrait du compte rendu de mission.

Au cours de la mission, la délégation de la Voix De l'Enfant a été reçue par le Consul Général de France à Jérusalem et a travaillé avec les responsables du Service de Coopération et d'Action Culturelle du Consulat. Plusieurs rencontres avec des intellectuels palestiniens et israéliens, et des responsables de l'UNRWA qui jouent un rôle essentiel dans la région, ont ponctué les différentes visites. A Jérusalem, la délégation a retrouvé les responsables de l'association membre israélienne les Amis de Baït Ham, où la Voix De l'Enfant soutient un des clubs de jeunes désocialisés de la ville. Cette rencontre était importante et pleine d'espoir, en particulier dans le cadre du renforcement des échanges entre les équipes éducatives des deux associations Les Amis de Baït Ham et EJE. Cependant une question reste sans réponse : en fin d'année 2008, quelles seront les relations demain, après les événements dramatiques qui meurtrissent la Bande de Gaza, entre les associations membres présentes de chaque côté du mur ? La Voix De l'Enfant reste mobilisée avec ses associations membres pour poursuivre et développer les actions entreprises et défendre les valeurs essentielles au dialogue pour une paix équitable et durable.

Afin de faciliter le travail et la mobilité sur le terrain des responsables, éducateurs et animateurs des équipes des associations membres, la Voix De l'Enfant a déposé une demande officielle d'enregistrement en Israël en tant qu'association intervenant dans les territoires palestiniens et en Israël.

➔ INTERVENTIONS D'URGENCE

- Haïti

Dans le cadre du Fonds d'Aide aux Programmes Internationaux, les associations membres SOS ENFANTS et KAREEN MANE ont bénéficié d'un fond d'urgence pour faire face aux dégâts causés par les quatre ouragans successifs du mois de septembre en Haïti. Les travaux de l'école Saint Alphonse, créée en 1982 par SOS ENFANTS, étaient d'une urgence capitale. Les murs et les sols étaient fissurés et la sécurité des élèves devenait difficile à assurer, certaines parties des murs étant trouées. Les fonds alloués à SOS ENFANTS ont contribué à la rénovation de l'école : maçonnerie, peinture, soudure et remblayage de la cour. Bien que ces travaux aient permis de maintenir les écoles ouvertes et d'accueillir à nouveau les enfants des bidonvilles, ils ne sont qu'une étape à des chantiers plus importants pour sécuriser durablement les salles de classe. SOS Enfants va lancer un vaste programme de reconstruction de l'école, toitures avec une dalle anticyclonique, murs renforcés et autres. L'objectif est de pouvoir rouvrir toutes les salles de classe et accepter le plus possible d'enfants au sein de cette école qui a une capacité d'accueil de 1 000 élèves.

L'association KAREEN MANE, avec ses partenaires ACTED et GARR, a, quand à elle, mis en place un projet d'appui aux groupements de femmes afin de les aider à retrouver leurs activités génératrices de revenu en leur apportant une aide matérielle rapide. L'objectif de ce projet était aussi d'aller plus loin que l'urgence et d'accompagner ces familles afin qu'elles retrouvent le plus rapidement possible des conditions de vie

normales. Des séances de formation sur la gestion de projet et la recherche de financement ont été également organisées afin de renforcer les capacités de ces groupements et d'améliorer la productivité de leurs activités génératrices de revenus. Ce projet était destiné à 28 groupements de femmes sachant que chaque groupement est composé d'environ 70 femmes.

- Bande de Gaza

Dès le début du conflit, la Voix De l'Enfant a mobilisé les associations membres et organisé une collecte de dons et de matériel. En contact permanent avec les équipes locales d'EJE (les Enfants, le Jeu et l'Education), elle a contribué en lien avec les représentants de la Cellule de Crise du Ministère des Affaires Etrangères aux premiers envois. La participation d'associations membres et notamment celle d'Un Enfant Une Promesse, a permis à la Voix De l'Enfant de répondre à l'urgence de la situation. Tous les jours un contact téléphonique a été établi permettant ainsi de suivre l'évolution du conflit et les conditions de vie des enfants.

COMMUNICATION

EVENEMENTS

➔ RENDEZ-VOUS

- **60ème anniversaire de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme**

Le 10 décembre, le Prix UNESCO/Bilbao pour la promotion d'une culture des Droits de l'Homme a été décerné à Stéphane Hessel, corédacteur de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme et Président d'Honneur de la Voix De l'Enfant. Il lui a été remis par Rama YADE, secrétaire d'Etat chargée des Affaires étrangère et des droits de l'Homme, en présence de Iñaki Azkuna, Maire de Bilbao, de Koïchiro Matsuura, Directeur général de l'UNESCO et de nombreuses personnalités. Carole Bouquet, Porte-parole de la Voix De l'Enfant était à ses côtés, lors de la conférence de presse et de la rencontre qui ont précédé. Stéphane Hessel a déclamé le Préambule et l'Article 1 de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, place du Trocadéro lors de la Soirée de clôture des célébrations de ce 60ème anniversaire.

- **Stéphane Hessel « Une Histoire d'Engagement »**

Le 9 décembre dernier, un film documentaire réalisé par Christine Seghezzi sur Stéphane Hessel, en présence de François Zimeray, ambassadeur pour les droits de l'Homme et de Carole Bouquet, Porte-parole de la Voix De l'Enfant, a été projeté en avant-première au nouveau Forum des Images. Ce film retrace avec émotion et authenticité la vie et l'engagement de l'ambassadeur de France, notamment lors de la mission de la Voix De l'Enfant en Palestine et en Israël en octobre 2008.

- **Conférence-débat**

Le 4 février, au Château Gontier Bazouges en Mayenne, la Voix De l'Enfant a organisé une conférence-débat sur le thème de l'enfance violée, en présence notamment de Carole Bouquet et de Brigitte Angibaud, Magistrat.

- **Les Hauts Murs**

La Voix De l'Enfant s'est associée à la sortie du long-métrage le 30 avril, « Les Hauts Murs » de Christian Faure, afin de sensibiliser l'opinion publique et les médias sur la réforme de la justice des mineurs, alors en cours. Lors de la présentation du film sur le plateau du Grand Journal de Canal + et du Journal Inattendu sur RTL, Carole Bouquet qui interprète la mère d'un des jeunes personnages appelé "Fil de Fer", a manifesté son inquiétude et celle de la Voix De l'Enfant à propos de la réforme de la justice des mineurs.

- **Eco-Parlement des jeunes à Prague**

Dans le cadre du partenariat avec Eco-Emballages, la Voix De l'Enfant était présente le 15 mai à Prague, en République Tchèque, lors du troisième Eco-Parlement des jeunes, en présence de Carole Bouquet et de Bernard Herdoin, alors Directeur Général d'Eco-Emballages. Au cours de cette conférence européenne, de nombreux jeunes «ambassadeurs» venus de différents pays d'Europe sont intervenus, notamment sur le thème de l'éco citoyenneté.

- **Un récital pour les enfants palestiniens**

Le 2 juin, l'UNESCO a ouvert ses portes à la musique et à la culture pour une soirée unique organisée par l'association Un enfant, Une Promesse avec la Voix De l'Enfant au profit des enfants du Conservatoire de Musique Edward Saïd à Bethlehem. Ce récital exceptionnel présenté par Eve Ruggieri avec la participation de June Anderson, la Soprano américaine, de Carole Bouquet, de la jeune Soprano franco jordanien Dima Bawab et de deux jeunes musiciens palestiniens, accompagnés au piano par Jeff Cohen, a ému et conquis le public à la cause des enfants palestiniens.

➔ MANIFESTATIONS

- **Remise de chèque à la Grande Récré**

Durant les fêtes de fin d'année en 2007 et jusqu'à fin janvier 2008, les magasins la Grande Récré, Jouet Land et Bébé Land ont organisé une grande collecte de dons au profit de la Voix De l'Enfant. Une remise officielle de chèque a été organisée le mercredi 20 février, à la Grande Récré Saint Lazare, en présence des directeurs des magasins, de Frank Mathais, le Directeur du Bureau du Président et Porte Parole de Ludendo, de l'ambassadeur de la Voix De l'Enfant Bruno Solo et de Martine Brousse, Directrice.

- **Soirée de Gala**

Le Comité Saint des Près a organisé le 12 juin, une soirée de Gala au Château de Vaux le Vicomte au profit de la Voix De l'Enfant, en présence de Carole Bouquet. Précédée de la visite d'un mini-salon de la haute joaillerie, horlogerie et parfumerie, des jardins à la Française et des salons d'apparats, cette soirée de Gala s'est clôturée par une prestigieuse vente aux enchères. A l'occasion de cette soirée, SUZUKI a remis à l'association et à Carole Bouquet, les clés d'une « Splash ». Ce véhicule est mis à disposition de la Voix De l'Enfant pour l'année 2008, avec prise en charge de l'entretien et de l'assurance.

- **Soirée de lancement du single « Parle, Hugo, Parle »**

Vingt six artistes ont répondu à l'appel de Mathieu Johann, ambassadeur de la Voix De l'Enfant et se sont mobilisés contre l'enfance bafouée et violée. Lundi 23 juin, à Paris, une soirée à l'Etoile a couronné le lancement du single du collectif Les Voix de l'Enfant. Le single est dans les bacs depuis le 30 juin et également disponible depuis un ordinateur ou un mobile SFR grâce au téléchargement légal.

- **Closer s'engage auprès de la Voix De l'Enfant**

Le 16 juin 2008, Closer sort en avant-première le single « Parle, Hugo, Parle » en l'encartant dans le magazine diffusé à 500 000 exemplaires et récolte pour l'association 37 875 €. La remise de ce chèque s'est déroulée le 15 décembre 2008 en présence des chanteurs du single.

- **Emission Attention à la Marche**

La Voix De l'Enfant a participé à l'enregistrement de l'émission « Attention à la Marche », le 10 juin 2008. Parmi les artistes engagés, 5 étaient présents sur le plateau aux côtés de Martine Brousse : Mathieu Johann, Lââm, Ophélie Winter, Marie Myriam et Michael Jones ont pu présenter le single « Parle, Hugo, Parle » au public de l'émission et leur participation a permis de jouer au profit de l'association. L'émission a été diffusée le 6 juillet.

- **Nouvelle formule de la Sélection Reader's Digest**

Le jeudi 4 septembre, la Sélection Reader's Digest a présenté, lors d'une soirée en présence de Carole Bouquet, la nouvelle formule de son magazine avec des interviews sur la Voix De l'Enfant, notamment celles de son Porte-parole, de son Président et de sa Directrice. Ce nouveau numéro est consacré à « l'Enfance Maltraitée, Brisons le Tabou ».

- **La Française des Jeux**

L'émission intitulée « C'est votre chance » s'est déroulée le samedi 4 octobre sur France 2 en présence de Carole Bouquet, Porte-parole de la Voix De l'Enfant, mais aussi de Thierry Lhermitte, de Michèle Laroque et de Bixente Lizarazu qui représentaient l'association qu'ils parrainent.

- **Salon du Chocolat**

La Voix De l'Enfant a participé, pour la dixième année, au Salon du Chocolat, organisé Porte de Versailles du 29 octobre au 2 novembre 2008. Une prestigieuse soirée avec un défilé de robes en chocolat auquel Lââm et Pauline Delpech ont participé, a précédé l'ouverture de cette 14ème édition. Ce fut une nouvelle fois l'occasion de promouvoir le single « Parle, Hugo, Parle ». Comme chaque année, plusieurs chocolatiers ont offert des kilos de chocolat à la Voix De l'Enfant, pour les enfants.

- **Prix Solidarité du magazine Reader's Digest**

La Voix De l'Enfant figurait parmi les 12 nominés pour le Prix Solidarité du Magazine Sélection Reader's Digest. Elle se réjouit que ce Prix ait été décerné à une jeune infirmière puéricultrice et membre très actif de Pompiers Sans Frontières, lors de la soirée du 4 décembre à la Maison de la Radio.

- **Vente aux enchères lors du Bal de Paris**

Le XIème Bal de Paris a eu lieu à l'Automobile Club de Paris. Le jury présidé par Carole Bouquet. A cette occasion, le Comité St Germain des Près a organisé une vente aux enchères présidée par Carole Bouquet, sous le marteau de Maître Pierre Cornette de Saint-Cyr au profit de la Voix De l'Enfant. Le joaillier Philippe Tournaire, a souhaité soutenir l'association, en offrant une de ses créations.

- **Avant-première du film « Les Enfants de Timpelbach »**

Dimanche 30 novembre, au cinéma Gaumont Champs-Élysées Marignan, eu lieu la projection, en avant première, du film Les Enfants de Timpelbach au profit de la Voix De l'Enfant. Ce film pour enfants, réalisé par Nicolas Bary et produit par Dimitri Rassam a été un moment de bonheur pour la centaine d'enfants présents.

- **Remise des Trophées Allez de l'avant avec les assureurs**

Les assureurs de la Fédération Française des sociétés d'assurances récompensent les associations et entreprises aux initiatives innovantes et originales. Mardi 16 décembre, le trophée régional du secteur Centre-Ouest a été décerné à la Voix De l'Enfant, pour l'installation de la première Salle d'Audition Protégée au Tribunal de Grande Instance d'Angers.

- **Concert pour les enfants**

Pour la deuxième année consécutive, la chorale de l'école de musique de la Ferté Saint Bernard, accompagnée de pianistes et flûtistes, a organisé un concert au profit de la Voix De l'Enfant le samedi 5 avril à l'Eglise Notre Dame des Marais, en Pays de la Loire.

- **Solitaire du Figaro**

39ème édition de la Solitaire du Figaro : cinquante aventuriers sont inscrits dont Jean Philippe Le Meitour, navigateur engagé portant les couleurs de la Voix De l'Enfant. Le départ a eu lieu le 25 juillet à La Rochelle pour un parcours ralliant la France à l'Espagne.

- **Fort Boyard**

Le 2 août, la Voix De l'Enfant a participé à l'émission Fort Boyard. A l'occasion de la sortie du single « Parle, Hugo, Parle », six personnalités ont rivalisé d'ingéniosité pour tenter de gagner un maximum de « boyards » et ainsi venir en aide aux enfants.

- **Round Créolia**

Du 16 au 23 novembre, le J-1 a porté les couleurs de la Voix De l'Enfant dans le Round Créolia Bâtisseurs de Bourbon, qui s'est déroulé le long des côtes réunionnaises. Dix-huit catamarans ont disputé la course de 150 miles nautiques, soit environ 270 kilomètres. Nos ambassadeurs des mers n'ont pas remporté la course mais ont porté les valeurs de la Voix De l'Enfant avec persévérance, sous le regard bienveillant de la marraine de l'événement, Maud Fontenoy.

- **Noël enchanté**

La veille de Noël, une trentaine d'enfants des associations membres ont passé une belle journée au Château Vaux le Vicomte, en Seine et Marne. Au programme pour les enfants vêtus de costumes d'époque, visite du château, visite du musée des carrosses et attelages et conte du XVIIème siècle joué dans le théâtre du château. Le goûter fut offert par Francis et son équipe tandis que Jean-Charles de VOGÛE, Vicomte, a remis de splendides cadeaux aux enfants, offerts par la société MATTEL.

- **Marché de Noël et Village d'Hiver, place St Sulpice**

Le Village d'Hiver des Métiers d'Art s'est déroulé du 4 au 7 décembre place St Sulpice. En plein coeur de Paris, soixante quinze artisans d'art ont présenté et vendu leurs créations originales. De nombreux artisans ont offert un objet qui a été vendu au profit de la Voix De l'Enfant. De plus, l'association a gracieusement bénéficié d'un chalet parmi les 74 autres. Egalement présentes du 16 au 21 décembre au Marché de Noël grâce au Comité St Germain des Près, la Voix De l'Enfant et plusieurs associations membres ont présenté leurs actions.

- **Des cadeaux pour les enfants**

Alain Afflelou a offert une centaine de places pour un tour de manège inoubliable, aux enfants des associations membres de la Voix De l'Enfant. Paris prend un tout autre visage lorsqu'elle est admirée depuis la Grande Roue, place de la Concorde.
C'est au cirque Pinder que les enfants des associations membres de la Voix De l'Enfant se sont divertis grâce à la générosité de Marcel Campion. Trapézistes, voltigeurs, dresseurs d'animaux, les enfants ont savouré ces spectaculaires prouesses.
Depuis 3 ans, les équipes de GAP mènent une action solidaire au moment des fêtes en organisant une collecte de cadeaux pour la Voix De l'Enfant. Cette année, l'opération s'est étendue à tous les magasins de Paris où chaque collaborateur a été sensibilisé pour « offrir un cadeau à un enfant en difficulté ».

- **Une loge unique**

Comme chaque année, Suez offre régulièrement sa loge du Stade de France pour que des enfants et des adolescents, découvrent ce site mythique lors d'événements sportifs. Le 16 février, une dizaine de jeunes de l'association membre Solidimey ont été invités par notre partenaire Suez à assister à un spectacle glacé : la Finale du Trophée Andros. Le 14 octobre dernier, trente jeunes et leurs accompagnateurs de trois associations membres ont assisté au match de football France /Tunisie.

PARTENAIRES

LES PARTENAIRES

➔ INSTITUTIONNELS

- ***Ministères***

- Ministère de la Justice
Le Ministère de la Justice, très sensible au sujet de la formation et de l'amélioration de la prise en charge des enfants victimes, a décidé de collaborer et d'accorder un financement au programme européen Train Together pour les années 2008 et 2009.

- Ministère de la Santé
La Direction Générale de l'Action Sociale du Ministère de la Santé collabore au développement des travaux menés dans le cadre programme européen Train Together 2007 – 2009.

- Ministère des Affaires Etrangères et Européennes
Dans le cadre du programme initié par l'association membre EJE (les Enfants, le Jeu et l'Education) en Cisjordanie et dans la bande de Gaza, la Voix De l'Enfant a souhaité amplifié son soutien dans la région en s'associant au projet « Les Droits de l'Homme pour construire la paix en Cisjordanie et à Gaza ». Suite à un appel à projet sur les Droits de l'Homme lancé par la MAAIONG (Mission d'Appui à l'Action Internationale des ONG), la Voix De l'Enfant a obtenu un cofinancement pour les deux années à venir et participe donc activement à la coordination et au suivi de celui-ci.
Sur le terrain, elle travaille étroitement avec le Consulat Général de France à Jérusalem – et plus spécifiquement avec le SCAC (Service de Coopération et d'Action Culturelle) – ainsi qu'avec le Centre Culturel Français de Gaza.

- **CPAM du Puy en Velay**

La Caisse Primaire d'Assurance Maladie du Puy, à l'origine de la création de l'Unité d'Accueil Médico-Judiciaire, à l'hôpital, pour les enfants victimes, participe activement et par un soutien financier à la formation des professionnels intervenant dans la prise en charge des enfants victimes de violences sexuelles et autres maltraitances.

- **Conseil Régional d'Ile de France**

Dans le cadre d'une convention triennale avec le Conseil Régional d'Ile de France, la Voix De l'Enfant a poursuivi et développé ses actions auprès des mineurs et familles franciliens dans les axes suivants :

- la prévention de la maltraitance et des violences sexuelles, à travers plusieurs interventions auprès de professionnels, l'organisation de réunions pour développer la prévention et l'intervention auprès de jeunes;
- la prise en charge et le suivi de mineurs isolés non accompagnés, qui cette année s'est accrue avec le soutien aux mineurs footballeurs africains, victimes de trafic et abandonnés sur le territoire;
- la permanence pour des conseils et éventuellement une assistance juridique;
- la Socialisation d'enfants dans les quartiers dits sensibles par l'organisation d'activités extra-scolaires et culturelles;
- l'aide et l'accompagnement d'enfants et de familles, en particulier l'aide aux familles d'enfants malades ou en difficulté.

Par ailleurs, une nouvelle convention lie la Voix De l'Enfant au Conseil Régional d'Ile de France pour un an, dans le cadre d'un programme Etat civil en Haïti. Ce projet a pour objectif général de renforcer les moyens

humains et d'organiser l'enregistrement des naissances conformément aux normes légales, afin d'assurer l'insertion sociale des enfants rapatriés. Le projet s'attachera à remplir trois objectifs :

- établir l'état civil de 500 enfants dans la commune de Lascahobas, pour leur assurer en tout premier lieu une protection et une insertion scolaire ;
- sensibiliser la population et en particulier les parents, les médias communautaires et les sages femmes à l'importance de l'identité comme moyen efficace de lutte contre le trafic et la traite des êtres humains et en particulier des enfants ;
- former les autorités locales et les officiers d'état civil sur la législation en vigueur en matière d'enregistrement des naissances et sur la nécessité de l'acte d'état civil.

- **Commission Européenne**

La Commission Européenne a retenu en février 2008 le programme européen Train Together – Se Former Ensemble 2007 – 2009, proposé par la Voix De l'Enfant.
Ce programme bénéficie du soutien financier de la Commission Européenne - Direction Générale Justice, Liberté et Sécurité – dans le cadre du programme « Prévenir et combattre la criminalité 2007 ». La Commission Européenne prend en charge 70% du budget total de l'action prévue par le programme.

- **Agence Europe – Education Formation France**

L'agence « Europe – Education Formation France » a retenu en 2007 le programme européen Leonardo Mobilité Professionnelle 2007 – 2009 proposé par la Voix De l'Enfant.
Ce programme, entièrement financé par cette agence européenne, porte sur « l'approche et les pratiques de prise en charge des mineurs dans la rue et des programmes de formation des éducateurs de rue ».

➔ PARTENAIRES PRIVES

- **SFR**

Pour la 7ème année, SFR poursuit son engagement avec la Voix De l'Enfant. Entreprise citoyenne et responsable, SFR s'est engagée depuis de nombreuses années dans une politique de Développement Durable pleinement intégrée à sa stratégie et reposant sur la mobilisation des collaborateurs. Dans cette démarche, depuis 2003, SFR collecte mobiles et batteries usagés dans tous ses «espace SFR». Des dizaines de milliers de téléphones mobiles usagés, avec leur batterie sont ainsi collectés et permettent d'ouvrir un nombre toujours plus important de Permanences et d'Des dizaines de milliers de téléphones mobiles usagés, avec leur batterie sont ainsi collectés et permettent d'ouvrir un nombre toujours plus important de Permanences et d'Unités d'Accueil Médico-Judiciaires, en milieu hospitalier, pour les enfants victimes de violences sexuelles et autres maltraitances.

Le Comité de Pilotage la Voix De l'Enfant / SFR s'est réuni à quatre reprises (le 14 février et le 17 avril, le 9 octobre et le 18 décembre) au siège de la Voix De l'Enfant. Ces réunions ont permis de faire le point sur le fonctionnement et l'ouverture de nouvelles Permanences et Unités d'Accueil Médico-Judiciaires en milieu hospitalier, sur les projets en cours ainsi que sur l'avancée du projet de la première « Salle d'Audition Protégée » en France, au Tribunal de Grande Instance d'Angers.

Pour la 3ème année consécutive, SFR Méditerranée a poursuivi son engagement en faveur de la Voix De l'Enfant par la collecte et le recyclage de téléphones mobiles usagés ou dégradés auprès des participants et des partenaires de la Course Marseille-Cassis du 26 octobre.
Le fruit de cette collecte a permis à la Voix De l'Enfant et à son association membre, le Cri de l'Enfant en Pays d'Aix, de financer la création de l'Unité d'Accueil Médico-judiciaire au sein de l'hôpital de Martigues pour les enfants victimes de violences sexuelles et de mauvais traitements.

- **E. Leclerc**

Il y a 7 années que le partenariat avec le Groupe E. Leclerc a débuté et qu'il se poursuit. Comme ce fut le cas durant les années précédentes, les membres du Comité de Pilotage d'attribution des fonds la Voix De l'Enfant – Commission Qualité Globale et Développement Durable du Groupe E. Leclerc, se sont réunis à trois reprises en 2008.

Ces Comités ont permis finaliser le cofinancement de certains programmes post tsunami en Inde et au Sri Lanka afin de pérenniser les actions entreprises, de rendre compte de l'évolution de l'école de Karur en Inde construite grâce aux fonds du Groupe E. Leclerc et dont la Voix De l'Enfant assure la maîtrise d'œuvre, mais également de lancer deux études relatives aux programmes engagés au lendemain du tsunami de décembre 2004, sur les aspects de la gouvernance et de leur impact économique sur les populations locales.

- **La Mode est à Vous (LMV)**

Depuis le printemps 2007, La Mode est à Vous a créé une carte de fidélité solidaire pour soutenir les actions de la Voix De l'Enfant. Ces cartes sont proposées, en France, dans tous les magasins La Mode est à Vous et pour chaque carte vendue, un pourcentage est reversé à la Voix De l'Enfant. La fidélité et l'implication des clientes de LMV ont permis aux responsables de remettre à la Voix De l'Enfant, en janvier 2008, un chèque important qui contribuera au financement de programmes de protection de l'enfance, notamment au Brésil pour la prise en charge de jeunes enfants des rues au Brésil, à l'établissement de l'état civil et en France à la participation d'une Unité d'Accueil Médico-Judiciaire à Metz.

- **Régalb**

Comme chaque année, depuis plus de 6 ans, notre fidèle partenaire Régalb a lancé, en produit partage, sa nouvelle collection de cartes de vœux pour la nouvelle année, au profit de la Voix De l'Enfant. En proposant une nouvelle fois cette année, une collection inédite de cartes de voeux aux entreprises et collectivités, Regalb met sa créativité et sa générosité au service de la Voix De l'Enfant, en lui reversant un pourcentage sur les ventes.
En 2008, Regalb et la Voix De l'Enfant continuent de renforcer leur partenariat et de pérenniser des actions de protection des enfants qui permettent la construction de leur avenir. L'engagement de Regalb permet à la Voix De l'Enfant de prendre en charge les soins, la scolarisation et l'établissement de l'état-civil de plusieurs milliers d'enfants et d'assurer la protection d'enfants contre la prostitution et le tourisme sexuel.

- **Eco-Emballages**

Le partenariat engagé en 2007 avec le spécialiste du tri et du recyclage, perdure.
Parce que protéger la planète permet de préserver les ressources et le cadre de vie futur de nos enfants, notre partenariat avec Eco-Emballages vise à enrichir les actions de sensibilisation à l'environnement auprès du jeune public. En 2008, ce partenariat permet d'associer protection de la planète et protection de l'enfance en menant des programmes éducatifs et de sensibilisation avec des enfants et des adolescents pris en charge par six associations de la Voix De l'Enfant (le Comité d'Aide Médicale, Sport Sans Frontières, Solidimey, Groupe de Pédagogie et d'Animation Sociale, Parcours d'Exil, Dessine Moi Un Mouton).

- **Natura**

Toujours habité par ce que la marque brésilienne de vente de cosmétiques à distance, nomme le « Movimento Natura», un grand nombre d'initiatives destinées à reconnaître et valoriser l'activité de la conseillère ; Natura poursuit son engagement auprès de la Voix De l'Enfant. Ainsi, Natura faire perdurer la vente de produits partage de la gamme Crer Para Ver. Les Conseillères de Natura vendent bénévolement les produits non cosmétiques bols, boites cadeau, sacs, dont les bénéfices sont reversés à la Voix De l'Enfant et plus précisément à la Maison de Sagesse à Paris, pour son programme d'accompagnement scolaire dans le 13ème arrondissement de Paris.

- **Ludendo / La Grande Récré**

La collecte organisée au profit de la Voix De l'Enfant, par plus de 150 magasins du groupe Ludendo sur le territoire français (la Grande Récré, Jouet Land, Bébé Land…) a perduré en janvier 2008. Le succès de cette collecte et la générosité des clients ont permis le financement de projets d'accompagnement et de soutien auprès de plus de 500 enfants en France.

- **Comité Saint-Germain des Près**

La soirée de Gala de la Voix De l'Enfant au Château de Vaux le Vicomte le 12 juin, n'aurait pu exister sans la très forte implication du Comité Saint Germain des Près. C'est toujours avec beaucoup d'enthousiasme et de cœur, que le Comité Saint Germain des Près soutient la Voix De l'Enfant et imagine multiples occasions de la faire connaître.

- **Equisphère**

En 2008, la Voix De l'Enfant est toujours présente sur la plateforme de vidéos et de dons web/mobile pour révéler les talents associatifs. La page consacrée à l'association permet de prendre connaissance des « dernières actualités » de la Voix De l'Enfant et propose une vidéo présentant succinctement : la Voix De l'Enfant et la PAPED (UAMJ) à Angers. Il est également possible, pour les internautes de faire un don à la Voix De l'Enfant, via le site d'Equisphère.

- **American Express**

Dans son nouveau catalogue Membership Rewards, American Express a renouvelé son partenariat avec la Voix De l'Enfant en proposant aux détenteurs d'une carte American Express d'offrir leurs points de fidélité à la Voix De l'Enfant et ainsi de soutenir une action sur le terrain.

- **Mutuelles EOVI**

Depuis 2006, Eovi Mutuelle du Limousin et Eovi Mutuelle Creusoise se sont engagées à reverser un mois de cotisation enfant à la Voix De l'Enfant pour toute nouvelle adhésion effectuée au cours du dernier trimestre. Cette initiative fut un grand succès et permet aujourd'hui la prise en charge l'installation de l'Unité d'Accueil Médico-Judiciaire à l'Hôpital de Guéret dans la Creuse. Ce partenariat reconduit en 2009, permettra de soutenir l'ouverture d'une Unité d'Accueil Médico-Judiciaire**,** à Limoges.

- **Truffaut**

Depuis plusieurs années, une carte Bonus offre aux clients fidèles des jardineries la possibilité de soutenir la Voix De l'Enfant en faisant don de leurs points fidélité et ainsi de financer des séjours de vacances pour les enfants. Faire découvrir aux enfants d'autres paysages, leur faire humer les senteurs de la nature est une démarche importante pour la Voix De l'Enfant qui permet à l'enfant de passer du rêve à la réalité.

- **Event International**

Comme chaque année, l'équipe d'Event International a permis à la Voix De l'Enfant de bénéficier du salon pour communiquer. L'association s'est vue offrir de nombreux kilos de chocolats grâce à la générosité des exposants. Ce chocolat a ensuite été distribué à des centaines d'enfants pour les fêtes de Noël.

- **Fondation SUEZ**

Comme chaque année, SUEZ a offert sa loge du Stade de France à des jeunes pour un match de football ou un spectacle. C'est ainsi qu'en février, une dizaine de jeunes ont été invités par la à assister à un spectacle glacé : la Finale du Trophée Andros. Ce moment privilégié fut l'occasion pour les jeunes filles et garçons de

faire part au maître d'hôtel, très complice avec eux, de leurs projets d'avenir et de leur inquiétude. Ces soirées sont toujours un moment émouvant ou les jeunes découvrent ce lieu mythique et passe un moment inoubliable. Par ailleurs, SUEZ a offert de nombreuses places en tribunes. En octobre dernier, trente jeunes et leurs accompagnateurs de trois associations membres ont assisté au match de football France /Tunisie.

- **Un ambassadeur et un partenariat inédit**

Il est déterminé, sympathique, avec un cœur immense. Il chante, a beaucoup d'idée et un souci constant prévenir les violences sexuelles dont sont victimes les enfants. C'est ainsi que Mathieu Johann, ambassadeur de la Voix De l'Enfant a composé une chanson « Parle, Hugo parle » pour laquelle vingt six artistes ont répondu présents et se sont mobilisés pour interpréter l'enfance violée. Pendant des mois, Mathieu a été invité dans des émissions et au-delà de la promotion du single a fait entendre la voix des enfants.

➔ LANCEMENT DE NOUVEAUX PARTENARIATS

- **SUZUKI**

A l'occasion de la soirée de Gala pour la Voix De l'Enfant, au Château de Vaux le Vicomte, le concessionnaire SUZUKI a remis à Carole Bouquet, les clés d'une « Splash » pour la Voix de l'Enfant. Le véhicule est mis à disposition pour l'année, avec prise en charge de l'entretien et de l'assurance. Un prochain rendez-vous a été pris pour créer un produit partage.

- **Reader's Digest**

Sélection du Reader's Digest a présenté en septembre dernier à ses annonceurs, à ses partenaires et à la presse, la nouvelle formule de son magazine mensuel Sélection Reader's Digest et ses développements numériques. L'équipe du magazine a consacré le numéro de lancement à l'enfance maltraitée et a choisi la Voix de l'Enfant. Carole Bouquet a accepté une interview et la première page de couverture. Le magazine a remis un chèque à l'association pour ses actions en faveur de l'enfance maltraitée.

- **Closer**

Le magazine a proposé à la Voix De l'Enfant de communiquer régulièrement sur une action, un thème, une association membre. Après réflexion, un partenariat se construit progressivement. Closer donnera la parole à des associations de la Voix De l'Enfant sur des thématiques comme la maltraitance, le Sida, le parrainage, le temps de l'enfance, et autres. Dans le cadre de la diffusion du single, Closer, a lancé une édition limitée en juin, offrant la possibilité d'acheter le magazine et le disque en avant-première à tout petit prix.

- **Axa Atout Cœur**

L'association Axa Atout Cœur, qui regroupe les collaborateurs d'Axa désireux de s'investir bénévolement en dehors de leur temps de travail en faveur des plus défavorisés, a souhaité participer à des actions de la Voix De l'Enfant. Les bénévoles d'Axa Atout Coeur organisent des sorties pour les enfants des associations membres de la Voix De l'Enfant. Le 21 juin notamment, Axa Atout Cœur a offert à une cinquantaine d'enfants, une journée d'évasion dans deux univers magiques très différents : pour les uns, la Mer de Sable, pour les autres, le Château de Frémigny aménagé avec des attractions en tout genre pour l'occasion.

- **Tapage Média**

Le Groupe Tapage Média a offert à la Voix De l'Enfant un tirage important d'affichettes et de cartes postales avec pour message « Tout enfant a le droit à son enfance ».

- **Ida Delam**

Ida Delam, créatrice d'un spa à Paris, a souhaité soutenir la Voix De l'Enfant. Elle a créé un tee-shirt au design original dont la totalité des ventes reviendra à la Voix De l'Enfant.

- **Pathé Timpelbach**

Le dimanche 30 novembre, au cinéma Gaumont Champs-Elysées Marignan, une trentaine d'enfants des associations Bosniaque de France et Solidimey ont été invités à la projection, en avant-première, du film « Les Enfants de Timpelbach» organisée au profit de la Voix De l'Enfant, par la société de distribution du film, Pathé, à la demande du producteur Dimitry Rassam. Carole Bouquet, qui interprète le rôle d'une maman, a présenté l'association au public et s'est adressée aux enfants pour leur expliquer d'une part l'importance d'avoir un état civil et d'autre part ce que serait leur situation si demain l'âge de la responsabilité pénale passe à 12 ans. Les petits spectateurs ont eu beaucoup de plaisir tout au long de la matinée tant dans les espaces de jeux installés par Pathé que lors de la projection du film.

- **Château Vaux Le Vicomte**

Le Comte et la Comtesse de Voguë et leurs fils, ont offert à la Voix De l'Enfant le Château de Vaux Le Vicomte, pour une soirée de gala. Le Comité Saint Germain des Près, fidèle partenaire, a organisé, en juin, une prestigieuse soirée présidée par Carole Bouquet, au profit de l'association. Par ailleurs, depuis deux années, la Comtesse et toute l'équipe du Château accueillent pour un après midi récréatif de Noël une cinquantaine d'enfants pris en charge par des associations membres. Après la visite du Château, un spectacle, et des cadeaux, la Comtesse offre un gouter dont le chocolat reste inoubliable pour tous les enfants.

- **Touraine Jus de Pomme**

L'entreprise agroalimentaire Touraine, Jus de Pomme, a participé à la soirée de Gala de la Voix De l'Enfant au Château de Vaux le Vicomte, en offrant ses délicieux pur-jus de pommes, qui respectent la saveur du fruit. Sollicités dans le cadre de la soirée "Stéphane Hessel" au Forum des Images, l'entreprise a répondu présente et a fourni un grand nombre de jus de pomme pour le cocktail.

- **Yanké Prod**

Spécialisée dans la production de clips-vidéo & de captations de concerts, la maison de production, Yanké Prod s'est très largement investie dans l'aventure du single « Parle, Hugo, Parle ». La belle équipe de Yanke Prod, venue filmer toutes les séances d'enregistrement, a réalisé gracieusement le clip des Voix De l'Enfant.

- **Zeugma Films**

La société de production cinématographique et la cinéaste Christine Seghezzi, ont réalisé un documentaire Stéphane Hessel « Une histoire d'engagement ». Zeugma Films a proposé à la Voix De l'Enfant de s'associer à la sortie et diffusion du DVD.

- **ProAsso**

Lors de la journée solidaire Solifoot du 18 mai 2008, organisée par Mani Football Forever, association de défense des droits des jeunes footballeurs africains, PROASSO, a généreusement offert les t-shirts aux petits footballeurs.

- **Ateliers d'Art de France**

Lors du Village d'Hiver des Métiers d'Art, organisé du 4 au 7 décembre à Paris, place St Sulpice, la société Ateliers d'Art de France a mis en scène un immense sapin orné de pièces offertes par les artisans créateurs et qui ont été vendues au profit de la Voix De l'Enfant.

AMERICAN EXPRESS
YANKÉ Prod.
Cartier
SALON DU CHOCOLAT
Closer
E.LECLERC
equisphere
L.M.V
La mode est à Vous
lmv.fr
TAPAGE MEDIA
MONET&Co
natura BRASIL
Regalb
En soutien à La Voix De l'Enfant
Carte de Voeux
SFR
IRELEM
SON IMAGE LUMIERE
TRUFFAUT
plus belle sera la terre
ECO EMBALLAGES
suez
Comité Saint Germain des Prés
IDA DELAM SPA
PARIS
GAP
ZEUGMA
Sélection
READER'S DIGEST
AXA 2008
ALAINAFFLELOU
Le Cirque PINDER
La Grande Récré
PROASSO
MATTEL
Ateliers d'Art DE FRANCE
FRANÇAISE DES JEUX
mutuelle creusoise
EOVI
mutuelle du limousin
Fédération Française des Sociétés d'Assurances
L'Assurance Maladie
HAUTE-LOIRE
EVENT international
îledeFrance
PATHÉ!
SUZUKI
Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE DE LA JUSTICE
Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET EUROPÉENNES
Éducation et culture
Éducation et formation tout au long de la vie
LEONARDO DA VINCI
UNESCO
Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE DE LA SANTÉ, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

MEDIAS

LES MEDIAS

➔ PRESSE ECRITE

- Gazette des Caraïbes : 4 au 10 février > « Nous n'avons qu'un parti, c'est l'enfant »
- Hospital : juin > Humanitaires, donner, recevoir.
- Closer : Du 16 au 22 juin > « Jenifer, mon combat de maman »
- Télé Loisirs : 16 juin au 22 juin > Jenifer « Ne laissez pas tomber ces enfants »
- Ouest France : 25 juin > Mathieu Johann : son CD pour l'enfance abusée
- Sélection Reader's Digest : septembre > Carole Bouquet et Martine Brousse
- Al Hayat Al Jadida : lundi 20 octobre > La France dans la presse palestinienne
- Le Journal du Dimanche : Dimanche 7 décembre > La légende d'un siècle
- AFP : Mercredi 10 décembre > Stéphane Hessel: les droits de l'Homme sont « toujours pertinents »
- Ouest France : Mercredi 10 décembre > Stéphane Hessel, l'infatigable survivant
- Libération : Mercredi 31 décembre > Stéphane Hessel : La multiplicité de mes indignations
- Rentrée Télé : Jeudi 11 septembre > Les Voix de l'Enfant chez Cauet le 18/09 !

➔ RADIO

- RTL, Le Journal Inattendu : 19 avril > Reportage sur les UAMJ.
- Plateau NRJ Ajaccio : Jeudi 10 juillet > Anne-Laure Girbal et Mathieu Johann représenteront le collectif les Voix De l'Enfant, le 21 juillet à Ajaccio, à l'occasion du grand plateau NRJ Ajaccio.
- France Bleu : Lundi 30 juin > Lââm et Mathieu Johann : invités de France Bleu
- FUN RADIO : Vendredi 13 juin > Lââm, Faudel, Marie Myriam, Mathieu Johann : invités de Cauet Tivi.

➔ TELEVISION

- Direct Soir : 3 mars > Mathieu Johann, l'ambitieux généreux
- Canal +, le Grand Journal : 16 avril > Carole Bouquet à propos de la réforme de la Justice des Mineurs
- DIRECT 8 : Samedi 28 juin > La semaine « people » avec Pauline Delpech
- 4mn Inside : Mercredi 25 juin
- NRJ 12 (Le Journal) : mardi 24 juin > Leslie et Mathieu Johann : invités du journal d'NRJ
- TF1 : Jeudi 12 juin > Dès mardi 17 juin, TF1 a diffusé pendant une semaine le clip Parle, Hugo, Parle.
- Direct 8 : Mercredi 11 juin > MORANDINI !
- TF6 : samedi 14 juin > Lââm, Faudel, Marie Myriam et Mathieu Johann : invités de Cauet Tivi
- TF1 Attention à la marche : 6 juillet > Michael Jones, Marie Myriam, Lââm et Ophélie Winter, Martine Brousse et Mathieu Johann pour représenter l'association.
- TNT Show sur Direct 8 : lundi 8 juin

➔ COMMUNIQUES DE PRESSE

Affaires d'enfants :
Faîtes Entrer l'Accusé : 30 janvier
Conférence L'Enfance Violée : 4 février
Procès Fourniret et Olivier : 26 mars

Déclarations et Projets de loi :
Communiqué de presse sur la déclaration du Président de la République : 19 février
Une Histoire d'engagement : 2 décembre

Actions internationales :
La Voix De l'Enfant soutient ses équipes palestiniennes dans la Bande de Gaza : 28 décembre

Communication :
Soirée de Gala de la Voix De l'Enfant : 5 juin

PROJETS 2009

➔ ACTIVITES FEDERATIVES

- **Campagne sur l'établissement de l'état civil des enfants dans le monde**

Suite à l'étude réalisée par des élèves de l'ISTEC (École Supérieure de Commerce et de Marketing), concernant un projet de campagne nationale d'information et de sensibilisation sur l'importance que tout enfant ait un état civil, la Voix De l'Enfant envisage dans le cadre du 20ème anniversaire de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant, de solliciter une grande agence de communication pour développer les différents concepts élaborés par les étudiants.

- **Conseil d'Administration**

Afin de renforcer l'implication des Administrateurs dans les activités du siège de la Voix De l'Enfant, un Conseil d'Administration exceptionnel réunira, en début d'année, l'ensemble des Administrateurs et des Permanents. Ce temps fort sera notamment l'occasion de s'arrêter sur le rôle de l'Administrateur, sur le sens de la notion « fédérative » et sur les prochains objectifs de la Voix De l'Enfant.

- **Journées Fédératives pour le 20ème anniversaire de la Convention des Droits de l'Enfant**

Les thèmes retenus pour cette rencontre porteront notamment sur :
La prévention : rempart contre la violence
Prévenir la violence en milieu scolaire / Prévenir les maltraitances / Prévenir les exclusions

L'état civil, rempart contre toutes les formes d'exploitation
Prévenir l'exclusion de fait / Prévenir l'abandon et la marginalisation / Prévenir l'exploitation économique et sexuelle ainsi que les trafics
Ces Journées Fédératives seront clôturées par une conférence finale.

- **Trafic d'enfants - Solifoot - Fraternity Cup**

Face à l'ampleur du phénomène du trafic des enfants via la filière football, la Voix De l'Enfant et ses associations membres mènent plusieurs actions pour lutter contre celui-ci. Parmi elles, une action de sensibilisation avec un accent particulier sur les pays qui sont victimes de ce phénomène d'exode sportif, consiste à faire prendre conscience du danger de cette « émigration aveugle ». Celle-ci s'adresse aux populations qui financent naïvement le départ de leurs enfants espérant un meilleur avenir pour eux et aux pouvoirs publics qui doivent renforcer les systèmes d'établissement et de contrôle d'état civil de leur pays. En effet, l'absence ou la possibilité de modification de ce dernier est un des moyens utilisés pour contourner les lois protégeant ces enfants. Ce programme de sensibilisation s'adresse en outre aux Ambassades et Consulats français qui sont responsables de la délivrance des autorisations de sortie du territoire.
Par ailleurs, des formations pédagogiques d'éducateurs sportifs sont également dispensées en Afrique par les associations membres qui travaillent sur le terrain et des écoles de type sport-études sont créées.

La sensibilisation se poursuit en France essentiellement auprès des acteurs du monde du football qui sont concernés par ce trafic et sous forme de plaidoyer auprès des autorités gouvernementales, afin que le respect des droits de l'enfant soit au cœur de leur priorité. La Voix De l'Enfant et les associations membres se chargent également du suivi administratif et juridique de ces enfants devenus mineurs isolés étrangers après avoir été victimes de ce trafic.

Compte tenu du succès obtenu par le traditionnel événement «SOLIFOOT» organisé en 2007 puis en 2008 et dans le cadre du 20ème anniversaire de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant, la Voix De l'Enfant projette de s'associer à nouveau à cette manifestation pour une 3ème édition en septembre 2009. Elle sera l'occasion de dénoncer l'exploitation des jeunes mineurs dans le football et d'attirer l'attention sur les réseaux d'agents peu scrupuleux qui l'alimentent et ses conséquences sur la jeunesse africaine. Au-delà de l'accent porté sur le trafic des enfants, la Voix De l'Enfant et ses associations membres souhaitent amplifier

leur action au niveau mondial en organisant en 2010, année riche en manifestations sportives (Jeux Olympiques et Coupe du monde de football), un grand évènement intitulé la « Fraternity Cup », qui réunira des jeunes français à des jeunes venant de tous les continents. Cet évènement aura pour objectif de mobiliser les enfants contre les discriminations et le racisme, et de les rendre acteurs de la promotion de leurs propres Droits à travers les activités culturelles et les échanges qui seront mis en place. A cette occasion, un livret portant sur le trafic international des jeunes footballeurs qui fait déjà l'objet d'une étude approfondie, sera publié.

- **Hymne de la Voix De l'Enfant**

Un parolier et compositeur a présenté à la Voix De l'Enfant une chanson qui pourrait devenir « l'hymne » de la Voix De l'Enfant. Il souhaite que ce projet puisse être finalisé pour les 20 ans de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant.

➔ ACTIONS FRANCE

- **Ouvertures de Permanences et d'Unités Médico-Judicaires**

Une quinzaine de nouvelles Permanences et Unités d'Accueil Médico-Judiciaires en milieu hospitalier pour les enfants victimes de violences sexuelles et de mauvais traitements sont en projets en France métropolitaine et outre-mer : Rochefort, Compiègne, Vichy, Beauvais, Amiens, Dieppe, Lisieux, Guéret, Limoges, Metz, Quimper, Marseille, Pointe-à-Pitre, etc.

- **Salle d'Audition Protégée au Tribunal**

La Voix De l'Enfant souhaite, après avoir évalué les changements qu'aura apportés la « Salle d'Audition Protégée » au Tribunal d'Angers, donner les moyens nécessaires pour que les Juridictions dotées de Permanences et Unités d'Accueil puissent s'équiper d'une « Salle d'Audition Protégée » au sein de leur Tribunal.

- **Accompagnement scolaire**

Des programmes d'accompagnement scolaire et socioculturels seront démultipliés : des sorties pédagogiques culturelles ou sportives, avec les associations Double Horizon et la Chance aux Enfants ; soutien scolaire avec Solidimey et Maison de Sagesse; sensibilisation aux bonnes pratiques alimentaires avec le Groupe Rennais de Pédagogie et d'Animation Sociale ; activités sportives en zones urbaines sensibles ou rurales isolées avec Sport Sans Frontières; et prévention scolaire pour lutter contre la maltraitance des enfants avec l'Enfant Bleu – Enfance Maltraitée Normandie.

- **Mineurs isolés étrangers**

Des programmes spécifiques seront développés pour améliorer la prise en charge de mineurs isolés étrangers, arrivés sur le territoire français pour des raisons économiques, ou d'insécurité politique dans leur pays d'origine ou victimes de la traite des êtres humains. L'association Enfants du Monde Droits de l'Homme poursuit ses activités d'insertion socioculturelle dans son Foyer d'Accueil. Mani Football Forever renforcera son action auprès des mineurs victimes de trafic dans le domaine footballistique. Des programmes d'analphabétisation et d'accompagnement scolaire seront renforcés.

- **Enfants de parents sans domicile fixe**

Dans le cadre de la Mission d'Information sur la Pauvreté et l'Exclusion Sociale (MIPES), sur les questions de précarité et d'exclusion en Ile-de-France, la Voix De l'Enfant souhaite s'engager pour que des solutions adaptées soient apportées à la situation des enfants de parents sans domicile fixe.

- **Constitution de Partie civile**

Suivi des constitutions de Partie civile et des procédures en cours. Etudes des situations qui seront soumises à la Voix De l'Enfant, par la Commission Juridique.

- **Les Formations**

La Voix De l'Enfant est en cours d'élaboration d'un module de formation pluridisciplinaire relatif à la prise en charge des enfants victimes de violences sexuelles et autres maltraitances.

➔ ACTIONS INTERNATIONALES

- **Etablissement de l'Etat Civil**

La Voix De l'Enfant et ses associations membres poursuivent et amplifient leur action grâce au renforcement des programmes état civil en cours, mais aussi à la mise en place ou la reprise de programmes.

En Mauritanie, l'objectif est de rendre automatique l'enregistrement des naissances et de contribuer à une amélioration des conditions de travail des agents d'état civil et du personnel hospitalier. Le projet se déroulera dans les régions les plus reculées de Mauritanie où l'information n'arrive pas.

Au Brésil à São Paulo, la Voix De l'Enfant prévoit de mettre en place un projet dédié exclusivement à l'établissement de l'état civil des enfants des rues pris en charge dans les foyers de désintoxication. Ainsi le recensement de ces enfants permet d'enrayer le phénomène de trafic d'enfants en vue d'alimenter les réseaux de prostitution enfantine.

Par ailleurs, le projet « un état civil pour chaque enfant » mené en Haïti qui a bénéficié en 2008 de l'appui financier du Conseil Régional Ile De France se poursuit en 2009. Ce projet a pour objectif d'établir un état civil pour les enfants rapatriés, afin de leur assurer en premier lieu une protection et une insertion scolaire, la mise en place d'activités de sensibilisation et de formation sur l'état civil. En effet, les populations des zones rurales les plus reculées des centres de décisions n'ont pas accès au système d'enregistrement. Aucune procédure ni législation ne prend en compte la situation de certaines catégories d'enfants, notamment les enfants des rues ou les enfants en domesticité dont on ignore l'identité des parents. Les acteurs de terrain qui ont en charge ces enfants retrouvés ou placés en centre d'accueil doivent entreprendre de longues démarches pour leur obtenir des papiers d'identité. L'Etat décline toute responsabilité quant à la prise en compte de cet aspect de la réinsertion des enfants en difficulté.

Un projet destiné aux enfants non déclarés à la naissance mais aussi à des jeunes gens, des adultes et même des personnes âgées des quartiers reculés et bas quartiers de plusieurs régions dont Tananarive, est mis en place à Madagascar. Il s'inscrit dans les actions que soutient la Voix De l'Enfant dans ce pays depuis plusieurs années, en faveur de l'établissement de l'état civil.

- **Prévention contre le trafic des jeunes footballeurs africains**

La prise en charge de mineurs d'origine africaine, victimes de trafic par de faux agents, a mobilisée la Voix De l'Enfant pour accompagner et soutenir ses associations membres intervenant dans ce domaine en France et dans les pays touchés par ce fléau. Ils sont plusieurs milliers de mineurs à la merci de faux agents et de clubs de football. Plein d'espoir dans le ballon rond, ces jeunes pensent trouver leur avenir en France. Afin de lutter contre cette nouvelle forme d'esclavage moderne la Voix De l'Enfant engage avec Manifootball, Djambar et Lauréus une compagne de sensibilisation et d'information des pays africains auprès des jeunes et leurs familles, des professionnels footballistiques et des autorités locales.

- **Etude sur les programmes post tsunami en INDE**

Lors du Comité de Pilotage VDE – E.Leclerc d'attribution des fonds post tsunami de juin 2008, les membres ont décidé de mandater deux professeurs - chercheurs de l'école de commerce et de marketing ISTEC à Paris, afin de réaliser une double étude axée sur la gouvernance des programmes post-tsunami et l'impact économique observé auprès des populations locales soutenues.
Pour cela, Jérôme Baptiste, le Coordinateur des Programmes, guidera les chercheurs et deux étudiants de la même école en Inde, afin de les introduire auprès des associations membres ou partenaires locales qui seront préalablement identifiées et qui gèrent les programmes post tsunami cofinancés sur le terrain. Eu égard aux risques encourus au Sri Lanka à cause de la recrudescence des tensions entre le gouvernement de Colombo et les Tigres Tamouls, la délégation n'accompagnera pas le Coordinateur des Programmes sur l'île et limitera sa zone d'investigation à l'Inde.
L'enquête de terrain donnera lieu à la publication en 2009 de plusieurs articles dans des revues scientifiques spécialisées, qui serviront notamment de support à la communication interne du groupe E.Leclerc et à l'organisation d'un colloque qui pourrait être organisé fin 2009 sur les thèmes traités.

➔ ACTIONS EUROPEENNES

Programme TRAIN TOGETHER 2007 – 2009

Dans la continuité de ces actions dans le cadre du programme européen Train Together sur « la formation des professionnels qui interviennent dans la prise en charge et le recueil de la parole des enfants victimes de violences sexuelles », l'année 2009 prévoit :

- ✓ Le déroulement de la troisième Rencontre Transnationale entre les partenaires du programme à Varsovie, les 23, 24, 25 et 26 avril 2009. Cette Rencontre permettra aux partenaires de finaliser le travail qui a eu lieu au sein des Comités de Suivi Nationaux, d'échanger et de proposer des recommandations communes qui seront présentées dans le rapport final du programme.
- ✓ La rédaction du rapport final et du Cdrom contenant les résultats du travail développé au niveau national et européen par les partenaires.
- ✓ L'organisation de la Conférence Finale du programme, ouverte aux professionnels des institutions et associations locales, nationales et européennes en charge de la protection des enfants victimes de violences sexuelles.Cette conférence, aura lieu à Paris, les 7 et 8 décembre 2009.

- **Programme LEONARDO DA VINCI 2007 – 2009**

Le programme Leonardo Da Vinci prévoit en 2009 l'organisation, en janvier, de la deuxième mission en Italie. Sept professionnels membres de la Voix De l'Enfant, ARC75, Hors la rue et GPAS, se rendront à Rome pour travailler avec les professionnels qui travaillent avec les enfants des rues. L'association Save the Children, partenaire italien, sera en charge de l'organisation des rencontres avec les associations et professionnels sur place, des visites dans les quartiers défavorisés et dans les campements rom dans la ville. Le programme Leonardo terminera en mai 2009.

- **Projets présentés en 2009**

Dans la continuité des travaux sur la situation de l'enfance maltraitée, la Voix De l'Enfant a présenté un nouveau projet européen DAPHNE III sur « La prise en charge éducative et soignante des mineurs auteurs de violences sexuelles, de leurs victimes et de leurs familles ».
Ce projet, d'une durée de deux ans (décembre 2009 – décembre 2011) propose comme partenaires : la Maison de l'adolescent de Besançon, le centre thérapeutique de l'enfant et de l'adolescent, rattaché au centre hospitalier de Novillars (France), le centre confident multidisciplinaire des hôpitaux de l'université libre de bruxelles, asbl – sos enfants ulb bruxelles (Belgique), la Fondation internationale pour l'enfance et la famille (Roumanie) et l'association la Cura del Girasole (Italie).

La Voix De l'Enfant a également accepté la demande de partenariat dans un projet européen « DAPHNE III » proposée par la région Lombardie en Italie. Ce projet porte sur « l'acquisition des connaissances et l'évaluation de la prestation des services destinés aux enfants victimes de violence » avec la participation comme coordinateur, la Région Lombardia et comme partenaires les associations et institutions italiennes, bulgare, roumaine, espagnol et français.

Dans la continuité du travail fait au sein du programme Leonardo mobilité 2007 – 2009, la Voix De l'Enfant a présenté un projet de partenariat Leonardo pour les années 2009 – 2011.
Ce projet porte sur « La formation des professionnels travaillant avec les enfants des rues et dans la rue » et propose comme partenaires : Arc75 et Hors la rue en France, Asociatia Stea en Roumanie, le European Federation for Street Children en Belgique, l'Associacio Catalana per la Infancia Maltractada en Espagne et Save the Children en Italie.

Parmi les programmes européens développés en 2009, la Voix De l'Enfant participera, en tant que partenaire, à un programme européen « City – Change in treatment of Youth » 2009 – 2011 proposé par le Ministère de la Justice italien dans le cadre de l'appel à projet de la Commission Européenne « Prevention of and fight against crime ».

Ce programme porte sur l'identification des bonnes pratiques et des dysfonctionnements de la justice des mineurs et sur la prévention de la délinquance des mineurs en Italie, France, Maroc et Roumanie avec la participation pour l'Italie du département de la justice juvénile, de Save the Children, de l'AIMMF Association des Magistrats pour les Mineurs et pour la Famille, de l'ASGI Association études juridiques sur l'immigration, de l'association Frantz Fanon, de l'association Gruppo Abele, de l'association Comunità Nuova, de l'Université des études de Turin, du département de Sciences Sociales (Italie), de l'association Don Calabria (Italie), de la Fondation Lanzino, pour le Maroc de l'association Bayti et du Ministère de la justice, pour la Roumanie de Salvati Copii et du Ministère de la Justice et la Voix De l'Enfant pour la France.

* * *

A la lecture de ce Rapport d'Activités 2008, on mesure à quel point les actions et les interventions de la Voix De l'Enfant et de ses associations membres sont diverses et multiples. Elles témoignent toutes d'une volonté inaltérable de protéger l'enfant en souffrance, de lui garantir ses droits et de lui donner des conditions de vie dignes et respectueuses, pour qu'il devienne demain un adulte responsable et citoyen.

L'implication et le partage des expériences de l'équipe de la Voix De l'Enfant, des administrateurs, des responsables d'associations membres, des avocats et des acteurs de terrain, sont la vitalité même de la Voix De l'Enfant et renforcent, chaque jour, la vie fédérative qui est l'essence même de notre engagement.

A Paris, le 30 janvier 2009,

Martine Brousse
Directrice

ANNEXES

---

1 février 2008

COMMUNIQUE DE PRESSE : l'enfance violée : Comment lutter ensemble contre l'inacceptable ?

Lors d'une Conférence Débat sur l'enfance violée le 4 février prochain à Château Gontier Bazouges (Mayenne), sous le parrainage de sa Porte Parole Carole Bouquet, la Voix De l'Enfant viendra partager son expérience de plus de 15 ans en matière de recueil de la parole de l'enfant victime de mauvais traitements et /ou de violences sexuelles.

Elle présentera les Permanences et Unités d'Accueil Médico-Judiciaires en milieu hospitalier qu'elle initie, co-finance et ne cesse de démultiplier en France et dans les DOM TOM, ainsi que ses nouvelles initiatives dans la région. A Angers, dans la continuité de la Permanence d'Accueil Pédiatrique de l'Enfant en Danger (PAPED), créée par la Voix De l'Enfant, un projet verra le jour en 2008. Initié avec Madame Brigitte Angibaud, Procureur de la République, la Présidente du Tribunal et des juges d'instruction, il consistera à ouvrir et aménager une « salle d'audition protégée » au Tribunal.

Cette soirée autour du thème de l'enfance violée sera ponctuée notamment par les interventions d'Annie Gourgue, Présidente de la Mouette, Brigitte Angibaud, Magistrat, Martine Brousse, Directrice de la Voix De l'Enfant et Dahina Le Guennan, grand témoin, victime de Michel Fourniret.

La Voix De l'Enfant souhaite la venue de nombreux participants à cette conférence afin qu'un débat s'instaure autour des nouvelles approches de la prise en compte de l'enfant présumé victime.

---

26 mars 2008

COMMUNIQUE DE PRESSE : Procès Fourniret et Olivier

Jeudi prochain s'ouvrira à Charleville Mézières le procès de M. Michel Fourniret et de son épouse Mme Monique Olivier. Au-delà de l'horreur que recouvre cette affaire, ce procès est le premier en France d'un couple « tueurs en série ».

La Voix De l'Enfant s'était constituée partie civile en cours d'instruction et sera au procès jusqu'à son terme. Si la Voix De l'Enfant est présente dans cette affaire c'est, en particulier, pour trois raisons :

La première, pour les victimes dont plusieurs étaient mineures. Soucieuse d'accompagner ces dernières afin qu'elles sachent qu'elles ne sont pas seules et que tout citoyen doit se sentir concerné et préoccupé par de tels faits et de telles souffrances, la Voix De l'Enfant est aussi présente pour rappeler qu'il y a des victimes qui n'ont pas la force de parler et qu'il est important de faire entendre leur voix.
La seconde raison est que la Voix De l'Enfant tente également d'apporter, avec sa compétence propre, aux côtés d'autres professionnels et associations, des réponses adaptées aux dysfonctionnements relevés et qui ont empêché de prévenir de tels crimes.
Enfin, la Voix De l'Enfant, qui agit depuis plus de 25 ans aux côtés d'enfants victimes de toutes formes de maltraitance et pour le droit à l'enfance, rappelle à cette occasion qu'elle a été amenée à participer aux travaux d'élaboration de la loi du 17 juin 1998 et à la mise en oeuvre des moyens nécessaires à l'application de cette loi en initiant, notamment, les Permanences et Unités d'Accueil Médico-Judiciaires en milieu hospitalier pour les enfants victimes de violences sexuelles.

19 février 2008

COMMUNIQUE DE PRESSE : A propos de la Déclaration du Président de la République, le mercredi 13 février 2008.

La Voix De l'Enfant s'étonne fortement des récents propos tenus le 13 février dernier par le Président de la République Nicolas Sarkozy, qui visent à « confier la mémoire » d'un enfant français victime de la Shoah à chaque élève de CM2, dès la prochaine rentrée scolaire.
Pensant qu' « il s'agit d'une démarche contre tous les racismes, contre toutes les discriminations, contre toutes les barbaries », le chef de l'Etat voudrait-il aujourd'hui que les enfants portent la mémoire des actes de barbarie perpétrés par les adultes hier ?
Nous pensons, au contraire, que les enfants ne doivent en aucune façon, au travers d'un parrainage, endosser ce rôle et que l'identification avec des enfants morts revêt un aspect macabre et mortifère, que l'on ne peut tolérer. Cette question fait partie de l'intime et n'appartient qu'à la famille.
Au-delà du risque évident qu'encourent les enfants, cette proposition aura en outre l'effet négatif de renforcer le communautarisme contre lequel le chef de l'Etat prétend lutter. A l'heure où les actes antisémites sont en net recul dans l'hexagone, le « devoir de mémoire » risque fort de se transmuer en «escalade de la mémoire».
De nombreuses associations membres de la Voix De l'Enfant pratiquent le « parrainage » qui permet à des familles françaises de s'engager, pendant plusieurs années, pour offrir à des enfants l'accès aux soins, à la scolarisation, à la culture, aux loisirs, à des conditions de vie décentes indispensables à leur épanouissement. Le parrainage est l'accompagnement vers l'avenir d'un enfant vivant.

---

2 décembre 2008

COMMUNIQUE DE PRESSE : *Une Histoire d'engagement*

Zeugma Films, société de production cinématographique et la Voix De l'Enfant, association fédérative, ont le plaisir de vous inviter à l'avant-première du film Stéphane Hessel, une histoire d'engagement, un film documentaire de Christine Seghezzi.
Cette projection, placée sous le patronage de Bernard Kouchner, ministre des Affaires étrangères et européennes et de Rama Yade, secrétaire d'Etat chargée des Affaires étrangères et des droits de l'Homme, aura lieu mardi 9 décembre à 20h30 au Forum des Images en présence de François Zimeray, ambassadeur pour les droits de l'Homme et de Carole Bouquet, Porte-Parole de la Voix De l'Enfant.
Témoin d'une valeur et d'une force inestimables, Stéphane Hessel a traversé le XXè siècle en protagoniste actif et engagé. Né en 1917, ancien Résistant et déporté, Stéphane Hessel a toujours eu pour priorité de faire appliquer les droits de l'Homme, en tant qu'Ambassadeur de France au sein de l'organisation des Nations-Unies, comme rédacteur de la Déclaration universelle des droits de l'Homme, comme médiateur pour les sans-papiers et comme défenseur de la cause palestinienne.

---

28 décembre 2008

COMMUNIQUE DE PRESSE : La Voix De l'Enfant soutient ses équipes palestiniennes dans la Bande de Gaza.

Consternés par les évènements dramatiques qui se déroulent dans la Bande de Gaza, la Voix De l'Enfant, son Président d'Honneur Stéphane Hessel et sa Porte Parole Carole Bouquet, apportent leur total soutien à leurs équipes palestiniennes d'Enfants, Jeux, Education, présentes auprès des enfants sur le terrain. Devant la dégradation des hôpitaux, le manque de médicaments, de matériel, d'électricité et d'eau, la Voix De l'Enfant demande l'ouverture immédiate d'un corridor humanitaire, placé sous la protection des instances internationales, pour évacuer, en priorité, les femmes et les enfants blessés.
Association Les Enfants, Le Jeu et L'Education (EJE) dont la Présidente d'Honneur est Madame Christiane Hessel.

5 juin 2008

COMMUNIQUE DE PRESSE : Soirée de Gala de la Voix De l'Enfant

Le 12 juin prochain, la Voix De l'Enfant sera à l'honneur au Château de Vaux le Vicomte. Ses hôtes, le Comte et la Comtesse de Vogüe accueilleront Carole Bouquet qui présidera, à leurs côtés, le dîner de Gala organisé par le Comité Saint Germain des Prés au profit de la Voix De l'Enfant.

Quel plus beau cadeau pour la Voix De l'Enfant que cette soirée exceptionnelle dans ce lieu prestigieux qui a, pendant toute son histoire, accueilli les plus grand artistes français et qui témoigne que la culture transcende les différences et ouvre les esprits et les coeurs à l'universalité ?

«L'enfant est comme une oeuvre d'art, il se fonde dans l'amour et la culture, il s'érige avec patience». Carole Bouquet, Porte Parole de la Voix de l'Enfant.

---

30 janvier 2008

COMMUNIQUE DE PRESSE : Faîtes Entrer l'Accusé

Les Associations Enfance et Partage, l'Enfant Bleu - Enfance Maltraitée et la Voix De l'Enfant tiennent à faire part de leur stupéfaction à la lecture du programme du Magazine "Faites entrer l'accusé" Outreau diffusé sur France 2 le mercredi 30 janvier.

Elles regrettent qu'aucun représentant des parties civiles, et notamment des enfants, n'ait été invité à participer au débat qui suivra le document inédit du magazine.

Elles s'interrogent sur les raisons qui ont amené l'équipe ayant réalisé ce magazine à faire une telle impasse, risquant ainsi de faire oublier qu'il y a dans cette affaire des enfants victimes et dont on ignore également ce qu'ils sont devenus.

Dans un souci d'équité et de respect des droits de ces enfants, les associations signataires demandent qu'une explication soit donnée sur France 2 avant le lancement du Magazine et qu'il soit rappelé que 12 enfants ont été reconnus avoir incontestablement été victimes d'actes de maltraitance dans l'affaire dite « d'OUTREAU ».

Hospital > Humanitaires, donner, recevoir.
Juin 2008

HUMANITAIRE
Donner, recevoir...

LA VOIX DE L'ENFANT

« Un enfant est en danger : nous ne pouvons rester sans voix »

En 1979, l'opinion publique française découvrait le drame humain qui se déroulait en Mer de Chine et à la frontière du Cambodge, le massacre de millions d'hommes, de femmes et d'enfants, la fuite du Laos de la communauté Mong et les conditions inhumaines dans lesquelles femmes et enfants quittaient le Vietnam. Face à l'urgence et malgré la distance, de nombreuses associations humanitaires se sont mobilisées pour porter secours à ces populations dont le sort laissait indifférents les instances internationales et les gouvernants de l'époque. La situation des enfants était alarmante. Dans des camps illégaux, non recensés par le Haut Commissariat aux Réfugiés, ils étaient abandonnés sous des tentes de fortune, sans soins, sans eau. Sans force après des mois d'errance, de famine et de soumission aux tortionnaires, ils venaient mourir de l'autre côté de la frontière, en Thaïlande. Face à tant de souffrances et ne pouvant supporter d'intervenir seules, les équipes ont décidé d'unir leurs efforts, leurs moyens et leurs compétences pour plus d'efficacité. Après des mois de travail, participant notamment à l'évacuation de Thaïlande et à l'accueil en France de 250 mineurs non-accompagnés, des hommes et des femmes d'associations diverses ont donc décidé de poursuivre cette démarche innovante en fédérant leurs efforts, afin de créer des synergies et ainsi de mieux répondre aux attentes des enfants en détresse, en France comme à l'étranger.

Soucieux de donner un sens à cette démarche, plusieurs responsables d'associations ont ainsi décidé, lors d'une réunion de travail à Paris, de créer une fédération. C'est ainsi qu'est née, le 20 janvier 1981, la « Voix de l'Enfant ». Pour les membres fondateurs, la Voix de l'Enfant devait, avant tout, rassembler les énergies, les compétences et les moyens, dénoncer les violations dont sont victimes les enfants, relayer l'information transmise par ses associations membres et faire des propositions permettant d'apporter des réponses appropriées aux situations dénoncées. Plate-forme de rencontres et d'échanges, initiatrice de projets, elle a été créée pour favoriser et soutenir les petites et moyennes associations au service de l'enfance.

La « Voix de l'Enfant » a pour but « l'écoute et la défense de tout enfant en détresse quel qu'il soit, où qu'il soit ». Aujourd'hui, elle regroupe 76 associations. Elle est Membre de la Commission Nationale Consultative des Droits de l'Homme depuis 1986. L'association est appelée à apporter son expertise dans plusieurs Conseils d'Administration de Fondations. Par ailleurs, la « Voix de l'Enfant » a reçu en 1987 et 1992, le prix des droits de l'Homme de la République Française.

Présentation de la directrice Martine Brousse.

Pouvez-vous nous présenter la Voix de l'Enfant ?

Martine Brousse : La « Voix de l'Enfant » est régie par la loi 1901. C'est une association fédérative qui regroupe aujourd'hui 76 associations de protection de l'enfant, en France et dans le Monde. Ce ne sont que des petites et moyennes associations : la « Voix de l'Enfant » a fait ce choix, et les associations aussi, parce qu'elles souhaitaient partager leur expérience, mettre en commun leurs pratiques, et surtout mener et soutenir des actions de proximité. L'expérience nous montre, en France ou à l'autre bout du monde, que les associations les plus grosses réalisent de grosses actions alors que les plus petites mènent des programmes à dimension humaine. Cette proximité des populations locales entraîne des réponses adaptées aux besoins. C'est ainsi qu'en France nous avons réalisé des actions non pas d'envergure nationale mais bien d'envergure locale. Après, elles se démultiplient au niveau départemental, régional puis national. C'est vraiment la démarche de la voix de l'enfant.

Quelles sont les originalités de la « Voix de l'Enfant » ?

M.B : Elle en a plusieurs. Déjà la « Voix de l'Enfant » est une association fédérative. C'est une véritable plateforme, une petite équipe qui a fait le choix de la mise en réseau. C'est vraiment notre force. Par ailleurs, nous sommes tous des « professionnels militants ». Nous tenons vraiment à cette notion de professionnalisme. Nous donnons de notre temps au-delà de nos fonctions professionnelles. Autre originalité, notre président, le docteur Bernard Cordier, qui n'a rien à voir avec les enfants. Il est médecin, psychiatre d'adultes, spécialiste des délinquants sexuels. Justement la « Voix de l'Enfant » prend en charge les enfants victimes des délinquants sexuels. C'est donc une force incroyable : en étant président de la « Voix de l'Enfant », en partageant tout ce que nous vivons, cela lui donne la force de poursuivre ce travail auprès des délinquants sexuels, il a le sentiment de faire de la prévention. De notre côté, nous comprenons mieux ces personnes, nous comprenons mieux ce qu'il faut mettre en place pour faire de la prévention, ce qu'il faut développer pour éviter la récidive, ce qui n'est d'ailleurs pas forcément ce qu'on nous propose actuellement…

Pouvez-vous nous parler de votre porte-parole, Carole Bouquet ?

M.B : Carole Bouquet est l'une des rares personnalités qui est engagée depuis plus de 20 pour une même cause. Elle s'est toujours battue pour la protection de l'enfant, en France et dans le Monde. Quand elle est à l'étranger, elle va sur le terrain. En France, elle travaille avec nous notamment sur la création d'unités d'accueil médico-judiciaires, elle accompagne des enfants à la brigade de protection des mineurs, elle participe aux groupes de travail avec des policiers, des gendarmes, des magistrats. Carole Bouquet a cette qualité d'être vraiment dans son rôle de personnalité mais de toujours s'entourer de personnes compétentes. L'Abbé Pierre le faisait, Line Renaud le fait. Les autres parlent souvent en leur nom propre pour une cause ou pour une association, mais Carole Bouquet, elle, est un membre à part entière de l'association.

Comment une association peut-elle vous rejoindre ?

M.B : La « Voix de l'Enfant » a des critères. Nous avons fait un choix : ce n'était pas le nombre qui nous intéressait mais la volonté de travailler ensemble, de partager l'expérience, les pratiques, de s'interpeller, de ne pas avoir de penser unique. Par exemple, nous avons une association israélienne et deux associations palestiniennes, dont une à Gaza : nous faisons en sorte que les membres se rencontrent, dialoguent. Pour nous, l'enfant n'a pas choisi de naître blanc, jaune, noir, il n'a pas choisi de naître à gauche ou à droite, il n'a pas choisi que ses parents soient musulmans, chrétiens, bouddhistes ou autres. Il est important que les personnes qui rentrent à la Voix de l'enfant aient cet esprit. Il y a également des valeurs à respecter, la valeur première c'est l'enfant et le respect des Droits de l'Homme. Même au nom des droits de l'enfant nous ne devons porter atteinte aux Droits de l'Homme. Nous le voyons aujourd'hui dans les mesures qui sont proposées notamment sur les centres de rétention. Nous avons pris position : ces centres de rétentions sécuritaires n'ont aucun sens, c'est une atteinte aux Droits de l'Homme de décider que quelqu'un peut être dangereux dans 30 ans. Au nom de la protection de l'enfant, nous ne pouvons pas porter atteinte aux Droits de l'Homme. Par contre, le bel exemple que nous mettons en place actuellement se trouve à Angers. C'est, en effet, une violation que d'obliger un enfant à être confronté directement à la personne qu'il met en cause pendant une instruction ou une enquête préliminaire. Nous avons donc cherché un système qui s'adaptait à la protection de l'enfant tout en respectant les droits de la défense. Ainsi, le tribunal d'Angers est le premier tribunal qui possède une salle d'audition protégée : l'enfant peut être installé dans une salle équipée de caméras, micros, écrans et tout le dialogue peut se faire en vidéoconférence.

Quelles sont les difficultés rencontrées ?

M.B : Aujourd'hui, nous avons un vrai manque d'interlocuteurs au niveau politique et des pouvoirs publics. Nous ne sommes plus appelés à participer aux travaux. Pourtant, nous avons toujours travaillé avec les gouvernements précédents. Nous avons travaillés aussi bien avec Elisabeth Guigou qu'avec Dominique Perben, nous avons collaboré avec Ségolène Royal, ministre de la famille puis avec Christian Jacob… C'est vraiment une question d'hommes et de femmes, et, surtout, de volonté politique. Aujourd'hui, nous n'avons pas d'interlocuteurs, à aucun niveau. L'autre difficulté se situe dans les permanences et unités d'accueil médico-judiciaire qui s'inscrivent dans la première étape du recueil de la parole de l'enfant, avant même que l'arsenal juridique se mette en place. Il y règne une certaine confusion. Certaines personnes ont voulu bloquer ce processus en l'intégrant dans les instituts médico-légaux. Comme il y a, actuellement, un moratoire sur la médecine légale, nous sommes bloqués. Heureusement, certaines personnes se montrent intelligentes dans les parquets, les hôpitaux, et ont décidé de passer outre…

Carole Bouquet, une porte parole engagée.

Comment s'est faite votre première rencontre avec la Voix de l'Enfant ?

Carole Bouquet : Le déclic s'est produit en 1984 lors de la sortie du film « La Déchirure » de Roland Joffé. Après la projection, j'étais très triste, et cette tristesse m'a semble indécente si je ne faisais pas quelque chose. Mon souhait d'engagement a d'abord été au niveau international : trop d'enfants mourraient et meurent encore aujourd'hui dans le monde, souffrent de l'injustice et de la barbarie des êtres humains. Quand j'ai pris contact avec la « Voix de l'Enfant », c'était vraiment avec l'idée de mener une action pour un dispensaire, pour une école, pour des enfants de la rue… Et puis, au sein même de l'association, j'ai découvert la détresse de parents, de familles qui parlaient de la souffrance de leur enfant, de la maltraitance physique. J'ai donc décidé de m'engager pour cette cause. Cela fait plus de 21 ans.

En quoi consiste votre rôle de Porte-Parole ?

C.B : Je suis une saltimbanque mais avant tout une femme, une mère. L'injustice m'est insupportable, d'autant plus sur des enfants qui sont sans défenses. Mon rôle est donc de bousculer, de faire avancer les choses. A la « Voix de l'Enfant », j'ai trouvé des « professionnels militants » au service de l'enfant qui ont un positionnement d'accompagnement, de prise en charge.

Vous êtes très présente sur le terrain. C'est un engagement qui demande un véritable investissement de votre part ?

C.B : Oui, et toujours avec un grand respect de l'association. La « Voix de l'Enfant » a toujours tenu compte de ma vie familiale, de ma vie professionnelle, mais je suis en permanence informée, en lien avec la directrice et donc, dès que je peux, je suis sur le terrain.

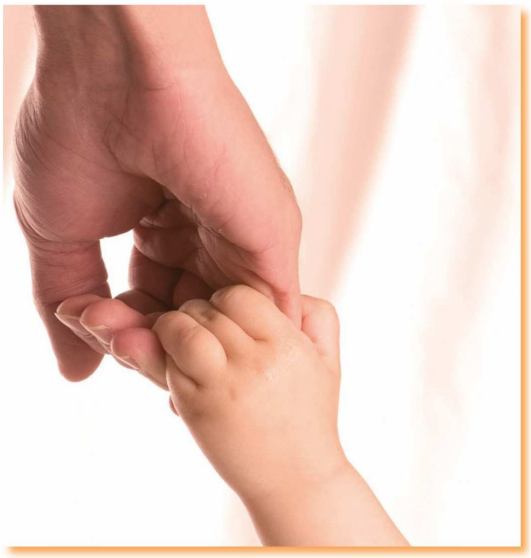

Qu'est-ce qui a changé pour les Enfants depuis les premières années de votre engagement pour cette cause ?

C.B : La prise de conscience a évolué du fait des campagnes que nous avons pu entreprendre, pour dénoncer notamment la maltraitance faite aux enfants. Toutefois, il reste beaucoup de chose à faire, de combats à mener. Regardez l'actualité avec ces affaires d'enfants enfermés dans des sous-sols, des petites pièces, des enfants battus, voire pire. Nous sommes dans une recrudescence de révélations.

Quel message aimeriez-vous transmettre ?

C.B : La détresse des enfants existe aussi bien à nos portes qu'à l'autre bout du monde, chacun peut, à sa manière, lutter pour rendre aux enfants leur dignité… Il faut les protéger contre ceux qui leur volent leur enfance.

LA VOIX DE L'ENFANT

Vous pouvez envoyer vos dons par chèque à l'ordre de :

La Voix de l'Enfant
BP 301
75 464 PARIS Cedex 10

N'oubliez pas d'indiquer vos coordonnées afin que l'association puisse vous envoyer votre reçu fiscal.
Vous pouvez également faire vos dons en ligne
www.lavoixdelenfant.org

Ouest France > Mathieu Johann : son CD pour l'enfance abusée
Mercredi 25 juin 2008

Mathieu Johann a intégralement mené le projet « Les Voix de l'Enfant » et coécrit la chanson « Parle, Hugo, parle » qui sort lundi prochain. Des stars comme Jenifer, Cali, Michel Fugain ou Bruno Solo y donnent de la voix pour faire entendre celle des enfants maltraités et plaider pour leurs droits. L'ex Star Académicien n'a rien d'un chanteur superficiel. Preuve avec son projet dédié à l'enfance abusée sexuellement. Un sujet qu'il connaît bien.

Lundi prochain, 30 juin, c'est la sortie officielle de la chanson *Parle, Hugo, parle*, projet plus large dont vous êtes à l'origine ?
Oui. C'est un projet ambitieux qui réunit 26 artistes de premier plan : Michel Jonasz, Jenifer, Cali, Patrick Fiori, Ophélie Winter, Michel Fugain, Tété ou encore le comédien Bruno Solo. Il y a d'abord ce single qui sort, puis suivra un album en octobre avec 14 chansons dessus. On y trouvera quatre inédits, dont un de Cali et un autre d'Emmanuel Moire, mais aussi dix chansons sur l'enfance, tirées du répertoire de certains. Par exemple, Chez Lorette de Michel Delpech. À chaque fois, les fonds récoltés seront versés à l'association : La Voix de l'enfant. D'où le nom du projet : Les Voix de l'Enfant.

Le plan promo est impressionnant !
Vu la gravité du sujet, beaucoup de médias nationaux ont tout de suite répondu favorablement. Ce d'autant plus qu'il est porté par certains artistes parmi les plus populaires en France. La porte parole du collectif est Carole Bouquet. En juillet, on va par exemple avoir un Fort Boyard spécial sur France 2 et un Attention à la marche sur TF1.

Pourquoi vous investir dans un sujet aussi difficile ?
Tout simplement parce que j'y ai été confronté entre l'âge de 7 et 11 ans. Je l'avais déjà révélé dans mon livre sorti il y a trois ans. Faire avancer la société sur ces questions, c'est devenu le combat de ma vie. À titre perso, je suis favorable à la publication du fichier des pédophiles. On devrait savoir où ils habitent. Ce sont des prédateurs.

Que peut faire un disque face à une telle détresse ?
Faire prendre conscience aux gens que ces choses-là arrivent beaucoup plus souvent qu'on ne le croit ! Et surtout que si on y est confronté, on doit en parler, se confier. Sans tarder... Il ne faut pas garder ça pour soi. Ne pas en parler, c'est ne faire qu'y penser, se torturer l'esprit car on culpabilise beaucoup. Un comble ! C'est aussi pour faire évoluer les mentalités. Il y a quelques années de ça, lors d'une émission à la télé sur le sujet, un psychologue affirmait que « tous les enfants victimes d'un pédophile reproduisaient ce schéma-là, une fois devenu adulte » ! Des phrases comme ça font incroyablement mal. Alors, il faut le dire bien fort : quand on est victime on n'est pas condamné à devenir un salaud à son tour. On peut revivre et être quelqu'un de bien.

À qui peut se confier un enfant qui est confronté à pareille agression ?
À quelqu'un en qui il a vraiment confiance : dans sa famille, à l'école... On n'y pense pas mais l'infirmière scolaire est un bon interlocuteur. Sinon, on peut aussi se renseigner à la permanence téléphonique ou le site Internet de La Voix de l'enfant. Depuis dix ans, l'association a aussi permis de créer des unités médico-judiciaires en milieu hospitalier. Il y en a une vingtaine en France, dont deux en Normandie : à Cherbourg et Caen. Il y a aussi le 119, numéro vert de l'enfance en danger. Ne pas garder ces choses dégueulasses pour soi, c'est la condition pour les dépasser et aller mieux, un jour.

Propos recueillis par Ludovic RENOULT

Ouest France > Stéphane Hessel, l'infatigable survivant
Mercredi 10 décembre 2008

Stéphane Hessel était un tout jeune diplomate en décembre 1948. Il se souvient « d'un moment de tension et de suspense total » lors du vote de la Déclaration universelle des droits de l'homme.

Il fut l'une des chevilles ouvrières de la Déclaration universelle des droits de l'homme, adoptée à Paris il y a 60 ans. Événement chargé d'espoir au lendemain du nazisme. À 91 ans, bon pied, bon œil, Stéphane Hessel en est le dernier témoin vivant, toujours sur la brèche. Une vie extraordinaire.

Palais de Chaillot, 10 décembre 1948. Il est là tout jeune diplomate, pionnier de l'Onu. Il a failli être exterminé dans le camp de Dora. Il a 31 ans. Stéphane Hessel se souvient
« d'un moment de tension et de suspense total ». Un pays, sur les 56 que comptent alors les jeunes Nations unies, va-t-il oser dire non aux droits fondamentaux ? Faire tout capoter. L'URSS de Staline ? L'Arabie Saoudite, guère friande de l'égalité entre hommes et femmes ? « Il fallait concilier tout le monde mais ne rien céder sur l'essentiel. »

Vote final : 48 voix pour et 8 abstentions. Pas une voix contre. Moment magique.

« La pression de l'Histoire était très forte. Celui qui aurait eu le triste courage de voter contre aurait été mis au ban des nations. » Il est de toutes les négociations. 83 réunions préparatoires. Il dirige le cabinet du secrétaire général adjoint de l'Onu. Il est l'ami de l'éminent juriste et homme politique René Cassin. Mais pas le co-rédacteur de la déclaration. « Ce serait un gros mensonge de le prétendre. Cette déclaration universelle, on la doit aux talents de René Cassin et d'Eleanor Roosevelt, l'épouse du président américain. »
Dans son appartement parisien qui a l'air plus vieux que son occupant, le téléphone sonne sans cesse. Appels du monde entier. D'une imperturbable courtoisie, Hessel répond de sa voix mélodieuse, ronde et syncopée. La voix incarnée du diplomate. Il manie aussi bien le français que l'allemand ou l'anglais. Il est trilingue.

« C'est un homme fascinant », dit de lui Jean-Michel Helvig qui a publié « Citoyen sans frontières », une longue conversation avec Hessel. Fascinant non parce qu'il a survécu, mais parce qu'il semble avoir été toujours là où il fallait être. À Londres avec De Gaulle. Aux côtés de Cassin. Près de Mendès-France, le décolonisateur. Il est tiers-mondiste, écologiste avant l'heure, défenseur des sans-papiers, médiateur entre Israël et la Palestine...

Ma vie ? « Une histoire à dormir debout. » Et il enchaîne, d'un ton détaché, le récit de sa naissance en 1917 à Berlin, « petit Allemand » qui s'installe à Paris en 1924 « et devient un petit Français comme les autres ». Naturalisation en 1937. Arrive la guerre. Prisonnier en Sarre, il se fait la belle. « Un prisonnier est fait pour s'évader. »

Son compagnon de cavale, Pierre Senonge, un Breton, lui parle de l'appel du 18 juin d'un certain général de Gaulle. Il rejoint Londres et les services de contre-espionnage. En mission en France, il est arrêté par la Gestapo, le 10 juillet 1944. Déporté à Buchenwald, condamné à mort, il est sauvé par un changement d'identité. « J'ai pris celle d'un jeune Français mort du typhus, Michel Boitel ». Évasion. Nouvelle arrestation. Direction Dora, le camp d'extermination, où les évadés sont généralement pendus. Nouvelle évasion, d'un train cette fois.

Stéphane Hessel est un survivant. « Et comme tous les rescapés de ces camps, je ressens un sentiment absolu de responsabilité envers ceux qui y ont laissé leur peau. »

En 1937, à l'École nationale supérieure, à l'image d'un Sartre, il s'imaginait en professeur de philosophie, écrivain peut-être comme son père, Franz. « La guerre en a décidé autrement. À la Libération, je n'ai qu'une volonté, m'occuper de relations internationales.» Il est reçu au concours du Quai d'Orsay, le 15 octobre 1945, et affecté à New-York aux Nations unies, définitivement enrôlé dans les « fantassins des droits de l'homme » chers à Cassin.

Lucide sur les petits pas accomplis, les échecs subis, il est resté fidèle à sa vocation de médiateur. Un héritage de son enfance mi-allemande mi-française ? « Peut-être. En tout cas, c'est ce rôle de conciliateur entre pays et parties opposés qui m'a donné le plus de plaisir dans ma carrière. » Et médiateur, il l'est encore aujourd'hui dans l'affaire Chalit, ce jeune soldat franco-israélien détenu par le Hamas.

Il a suivi de très près la création d'Israël en 1948. « Je m'en suis réjoui ». Il est lui-même moitié juif par son père et moitié protestant par sa mère, Helen Gründ, forte personnalité qui a inspiré le personnage de Jeanne Moreau, dans « Jules et Jim » de Truffaut. Mais il n'a jamais été formé au judaïsme. « Je suis agnostique. » Aujourd'hui, ce pays le désespère. « Il ne respecte pas les droits des Palestiniens. » Quel gâchis !, murmure Hessel. « Je me dis que je quitterai cette Terre sans que le problème avec la Palestine soit résolu. »

Enfant, il n'aimait pas son prénom, Stéphane. Il préférait se faire appeler « Kadi ».
« Sans doute la sonorité me plaisait-elle. » Une vieille cousine le surnomme encore ainsi. « Bien plus tard, j'ai su que Kadi signifiait arbitre en arabe. J'avais du nez, n'est-ce pas ! » Dernière singularité : la poésie est son élixir de jeunesse, « ma cabane ». Il connaît par cœur 88 poèmes. Poèmes en trois tiers parfaits : français, anglais, allemand.

Le téléphone sonne à nouveau. Fin des confidences. Un ami allemand souhaite le rencontrer. On s'arrache Stéphane Hessel. Son agenda est noir de rendez-vous.

Bernard LE SOLLEU.

LES ASSOCIATIONS MEMBRES DE LA VOIX DE L'ENFANT EN 2008

Agir pour le Cambodge
Formation hôtelière, orphelinats, parrainages. Cambodge.

Aide à l'Enfance Tibétaine
Parrainages et scolarisation. Inde et Népal.

A.I.S.P.A.S. – Association Interprofessionnelle de Soins et de Prévention des Abus Sexuels
Prévention de la maltraitance, formation, consultation juridique et psychologique des victimes. France.

Alouette
Santé, éducation, micro-crédits, accueil de jeunes filles victimes de violences sexuelles. Parrainages. Philippines.

A.M.I. – Association Marocaine Ifoulki
Programmes de santé et d'éducation. Maroc.

A.M.E.T.I.S.T – Assistance aux Malades En Traitement Intensif en Spécialité Tumorale
Soutien aux enfants atteints du cancer au sein de l'unité oncologique à l'Hôpital Raymond Poincaré de Garches, France.

Association Bosniaque de France
Aide à l'éducation. Bosnie, Croatie, France.

Association d'Enquête et de Médiation
Prévention de la maltraitance, formation, consultation juridique et psychologique des victimes. France

Association « En Parler »
Prévention de la maltraitance, information, sensibilisation. Soutien aux victimes et à leurs familles. France.

Association Janus
Missions chirurgicales. Sénégal.

Association Kareen Mane
Education, santé, parrainages. Brésil, France, Haïti, Inde, Guatemala, Madagascar, Maroc, Sahara occidental, Tadjikistan.

ATRE – Association Tricastine pour le Respect des Enfants
Préventions des maltraitances, information, sensibilisation et accompagnement des enfants victimes. France.

Bayti
Aide aux enfants des rues, foyer d'accueil, scolarisation, réinsertion. Maroc.

Bazar Sans Frontières
Education, formation, santé. Madagascar.

Brincadeira
Programmes d'éducation et de santé auprès d'enfants avec un handicap sensoriel (sourds, aveugles). Brésil.

BICE - Bureau International Catholique de l'Enfance - Lutte contre l'exploitation sexuelle et économique des enfants, actions auprès d'enfants dans la rue, en prison.

Comité Contre l'Esclavage Moderne
Lutte contre toutes formes d'esclavage moderne. France.

Comité d'Aide Médicale
Programmes médical, sanitaire et social. Angola, France, Indonésie, Mali, Népal, RDCongo, Soudan, Sri Lanka, Ukraine.

Défense des Enfants International – Mauritanie
Santé, éducation, défense des droits de l'Enfant. Mauritanie.

Dessine-Moi Un Mouton
Prise en charge des enfants touchés par le SIDA. France.

Diambars
École de football - Scolarisation. Sénégal.

Double Horizon
Scolarisation, formation. Sénégal et Philippines.

Enfants d'Ici et d'Ailleurs
Scolarisation, soins, Etat Civil et parrainages. Cameroun, France, Madagascar, Sénégal.

Enfants du Monde
Scolarisation, santé primaire, formation professionnelle. Albanie, Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Croatie, France, Guinée, Inde, Madagascar, Mali, Niger, Roumanie.

Enfants du Monde/Droits de l'Homme
Scolarisation, état civil, soins, enfants des rues… Afghanistan, Algérie, Colombie, France, Irak, Liban, Madagascar, Myanmar, Palestine, Soudan, SriLanka, Vietnam, Yémen…

Enfants et Développement
Scolarisation, accompagnement familial... Burkina Faso, Cambodge, France, Laos, Népal, Sri Lanka, Vietnam.

Esperanza
Santé, scolarisation et formation professionnelle. Brésil.

E.S.P.O.I.R. – Education, Santé, Partage et Ouverture sur l'Ile Rouge - Scolarisation, Programme Etat Civil. Madagascar.

F.I.C.F – Fondation Internationale Fundatia Internationale pentru Copil si Familie
Développement, éducation, santé des enfants. Roumanie.

Génération 22
Actions auprès des enfants atteints du syndrome de Di George ou micro-délétion du Chromosome 22. France.

G.P.A.S. - Groupes de Pédagogie et d'Animation Sociale - Pédagogie sociale dans la rue, médiation. France et Pologne.

Karuna
Programmes d'éducation et santé. Tibet, Inde, Népal, Bhoutan.

Krousar Thmey
Programmes éducatif, social et culturel. Cambodge.

L'Ecole dans le Ciel
Scolarisation. Inde (Ladakh).

L'Enfant Bleu –Enfance Maltraitée Normandie
Prise en charge psychologique et juridique des victimes de maltraitances, prévention, formation, UMJ. France.

La Cause des Enfants
Lutte contre les maltraitances. France.

La Chance aux Enfants
Programmes culturels : ateliers ludo-éducatifs… France.

La Chaîne de l'Espoir
Missions chirurgicales auprès d'enfants dans le monde.

La Maison de Sagesse
Aide d'urgence, programmes éducatifs, culturels. Afghanistan, Brésil, Congo-Braz., Ethiopie…

Le Cri de l'Enfant en Pays d'Aix
Lutte contre les maltraitances, UMJ. France.

Les Amis de Beit Ham
Programmes éducatifs et formation professionnelle pour jeunes en difficulté issus de l'immigration. Israël.

Les Enfants de Noé
Aide aux enfants déshérités et formation professionnelle. Brésil, France.

Les Enfants du Danube
Animation dans des orphelinats et dans des centres pour enfants abandonnés, handicapés et maltraités. Slovaquie.

Les Enfants, le Jeu et l'Education (E.J.E)
Centres éducatifs dans camps de réfugiés. Palestine.

Main dans la Main
Accompagnement de victimes de maltraitances et lutte contre toutes les formes de maltraitances, UMJ. France.

Maison de la Médiation
Lieu d'accueil et de dialogue entre jeunes et adultes en conflit. France.

Maison des Droits de l'Enfant / Eurosocial
Promotion et développement des droits de l'enfant. France.

MAMA A.C.
Actions auprès enfants des rues, scolarisation. Mexique.

Mani Football Forever
Défense des droits des jeunes footballeurs Africains France, Cameroun.

Moradia Associação Civil
Foyer d'accueil et réinsertion d'enfants des rues. Brésil.

Nobody's Children Foundation
Lutte contre les maltraitances. Pologne.

Association Notre-Dame du Sacré Cœur
Foyer d'accueil pour enfants en difficulté. France.

Paint A Smile
Peinture et décoration de services hospitaliers pour redonner un sourire aux enfants malades.

Parcours d'Exil
Accompagnement thérapeutique et insertion sociale et professionnelle d'enfants victimes dans leur pays d'origine de tortures et autres violences. France.

Parole et Justice
Accompagnement, information, prévention et sensibilisation aux maltraitances. France.

Planète Enfants
Formation, lutte contre la prostitution et l'exploitation sexuelle, enfants des rues. Népal.

Potentielle
Mise en place et gestion de projets individuels pour soutenir des enfants en difficulté. France.

Première Urgence
Aide d'urgence, réhabilitation de structures de santé. Corée-Nord, Erythrée, Géorgie…

Rencontres Jeunes et Handicaps
Sensibilisation au handicap / situations à risques. France.

Solidarité Enfance Roumanie
Maison d'accueil, formation, prévention. Roumanie.

Solidarité France Brésil
Santé, éducation et formation dans les favelas. Brésil.

Solidimey
Accompagnement scolaire, activités sportives et culturelles. Paris, 18ème.

SOS Enfance en Danger
Lutte contre les maltraitances : sensibilisation, prévention, groupes de paroles, UMJ. France.

SOS Enfants
Education, formation professionnelle, santé, Etat Civil, parrainages. Algérie, Angola…

Sport Sans Frontières
Education des enfants par le sport et formation. Afghanistan, Bolivie, France, Inde, Kosovo, Maroc, Sénégal, Sri Lanka.

Terre de Vie
Santé, éducation, parrainage. Bangladesh, Bénin, Cameroun Equateur, Honduras, Liban, Mali, Pérou, Sénégal, SriLanka, To

Tête en l'Air
Accompagnement d'enfants et leur famille en neurochirurgie,
information des professionnels. France.

Umuseké
Promotion d'une culture de paix. Rwanda.

Un Enfant par la Main
Aide médicale, alimentaire, accès à l'eau, scolarisation... Ango
Bolivie, Brésil, Equateur, Ethiopie, Gambie, Guatemala, Hondu
Inde, Indonésie, Kenya, Mexique, Ouganda, Philippines, Sénég
Sri Lanka, Thaïlande, Togo, VietNam...

Un Enfant, Une Promesse
Soutien éducatif et psychosocial aux enfants des camps de
réfugiés. Gaza, Cisjordanie et Liban.

Voix De l'Enfant Nabeul
Aide les enfants abandonnés et mères célibataires. Tunisie

Volontariat
Education, formation professionnelle, santé, accompagnement
familial, parrainages. Inde.

Virlanie
Education, formation professionnelle, santé, accompagnement
familial, parrainages. Inde.